

RAPPORT FINAL 2026

# Renforcer la cohésion sociale grâce à la création de festivals et d'événements accessibles



ACCESSIBLES. INCLUSIFS. ENSEMBLE.

Des communautés plus fortes pour tout le monde.



PARTICIPATION



ACCESSIBILITÉ



INCLUSION



COMMUNAUTÉ



DÉBUT DU PROJET

22 mai 2023



FIN DU PROJET

31 mars 2026



BÉNÉFICIAIRE

Independent Living Canada



NUMÉRO DU PROJET

ASC-23/24-038-C

Faire avancer l'accessibilité des festivals et des événements partout au Canada grâce à l'expérience vécue, à la recherche et à la collaboration.



Ce projet a été rendu possible grâce à



Normes d'accessibilité Canada

Canada



# Renforcer la cohésion sociale en créant des festivals et événements accessibles

## Rapport final

**Numéro de projet:** ASC-23/24-038-C

**Début du projet:** 05-22-2023

**Fin du projet:** 03-31-2026

**Bénéficiaire:** Vie autonome Canada



**Date de publication:** March 25, 2026

**Ce projet a été rendu possible grâce à  
This project has been made possible by**



Normes d'accessibilité  
Canada

Accessibility Standards  
Canada

Canada

Reconnaissance du territoire .....	4
Organisme de financement, équipe de projet et participants.....	4
Objectif de ce rapport.....	4
Termes utilisés dans le rapport.....	5
Résumé .....	7
Ce que cette étude révèle .....	7
Promotion .....	9
Planification et aménagement.....	9
Services.....	9
Contenu.....	10
Principales constatations .....	10
Conclusions.....	11
Examen de la portée et du contexte des droits de la personne .....	12
Législation canadienne sur l'accessibilité.....	12
Législation internationale sur l'accessibilité.....	13
Lacunes des normes canadiennes et la voie à suivre .....	14
Ce que montre le bilan des droits de la personne .....	17
Recherche et pratique au Canada et à l'international.....	18
Ce qui se fait de bien .....	20
Contexte économique et lacunes de la recherche .....	21
Cadre de recherche .....	22
Objectifs de la recherche .....	22
Collecte des données .....	23
Analyse des données .....	24
Quatre catégories d'étude.....	24
Domaines prioritaires.....	26
Les personnes ayant répondu aux sondages.....	26
Nombre de participants et d'organismes répondants .....	26
Lieu de résidence des gens .....	27
Identification des déficiences .....	29
Groupes auxquels les participants s'identifient .....	32
Rôles des participants .....	35
Résultats par objectif de recherche.....	40
Objectif 1 : Expériences vécues des participants .....	40
Sources de preuves supplémentaires .....	59
Objectif 2 : Auto-déclaration des organisateurs.....	69

Objectif no 3 : Comparaison entre l'expérience vécue des participants et les déclarations des organisateurs	94
Conclusions et recommandations .....	114
Annexe A : Équipe et partenaires du projet.....	122
Équipe du projet.....	122
Comité consultatif du projet .....	122
Autres fournisseurs de recherche .....	123
Annexe B : Liste d'autres handicaps .....	124
Allergies, hypersensibilités sensorielles et environnementales .....	124
Troubles respiratoires .....	124
Troubles neurologiques et liés au cerveau.....	124
Troubles neurodéveloppementaux et de santé mentale.....	124
Troubles cardiovasculaires et du système nerveux autonome .....	125
Maladies immunitaires, infectieuses et conditions systémiques .....	125
Troubles gastro-intestinaux, métaboliques et endocriniens.....	125
Fatigue, conditions liées à l'énergie et au sommeil .....	125
Conditions physiques, fonctionnelles et liées à la mobilité .....	125
Autres conditions médicales .....	125
Annexe C : Liste d'éléments manquants ou inadéquats pouvant donner lieu à des obstacles, établie par les groupes de discussion.....	126
Références .....	127
Législation canadienne et internationale sur l'accessibilité .....	127
Les lacunes des normes canadiennes et la voie à suivre .....	128
Ce que montre le bilan des droits de la personne .....	130
Recherche et pratique au Canada et à l'international.....	131
Ce qui se fait de bien .....	132
Contexte économique et lacunes en recherche .....	133

## Reconnaissance du territoire

En tant qu'organisme national fonctionnant virtuellement, Vie autonome Canada reconnaît que son travail se déroule dans de nombreux territoires traditionnels et ancestraux. Nous reconnaissons que la terre connue aujourd'hui sous le nom d'Ottawa, où notre présence nationale est ancrée, se trouve sur le territoire non cédé de la Nation Algonquine Anishinabée.

Ce projet a été coordonné à travers de multiples régions du Canada. Nous reconnaissons également que ce travail a obtenu des perspectives et des réponses de personnes partout au Canada, couvrant un grand nombre de nations, de traités et de territoires.

## Organisme de financement, équipe de projet et participants

Ce projet a été rendu possible grâce au financement du programme Avancement de la recherche sur les normes d'accessibilité. Nous tenons à remercier Normes d'accessibilité Canada et le gouvernement du Canada pour leur soutien et leur financement pour ce projet.

Vie autonome Canada tient à remercier tous ceux qui ont travaillé à ce projet et qui lui ont apporté leur soutien. Une liste complète des noms se trouve à l'**Annexe A**. Nous tenons également à remercier les participants, qui ont pris le temps de donner leur avis au moyen de nos sondages, de confirmer les résultats dans nos groupes de discussion et de s'engager dans ce projet de 2023 à 2025.

## Objectif de ce rapport

Les observations que nous avons recueillies auprès des participants et des organisateurs à travers le Canada aideront à façonner les recommandations en matière d'accessibilité. Tous les festivals et événements canadiens peuvent les utiliser pour améliorer l'accessibilité. Ces recommandations contribueront également à l'élaboration des normes d'accessibilité de nouvelle génération.

## Termes utilisés dans le rapport

Dans ce rapport, le terme « participants » désigne les personnes en situation de handicap ayant assisté à des festivals et événements.

L'expérience vécue et La voix des personnes concernées, c'est-à-dire les personnes en situation de handicap, a été primordiale. Le mot « participants » désigne aussi les personnes qui nous soutiennent, y compris les aidants, les préposés, les membres de la famille, les interprètes et les organismes de personnes handicapées. Les personnes de soutien peuvent, ou non, avoir des déficiences. Cependant, elles sont témoins des obstacles et de leur impact sur les personnes qu'elles soutiennent. Ainsi, leurs contributions ont permis d'élargir les résultats de l'ensemble de données.

Le terme « organisateurs » désigne les personnes participant à la promotion, la planification, l'aménagement et la gestion des services sur place, la création de contenu, la performance, la vente, la fourniture de services de sécurité et médicaux, ainsi que les fournisseurs de lieux et les personnes qui jouent d'autres rôles dans les festivals et événements canadiens.

Le terme « festivals et événements » inclut les festivals et événements grands ou petits, en plein air, à l'intérieur et en ligne ayant lieu au Canada.

Le terme « sondage long » fait référence au sondage en ligne initial de 12 à 14 questions. Les termes « sondage rapide » et « sondage événementiel » désignent des sondages plus courts de six à sept questions, menés en ligne et en personne. Le « sondage auprès des jeunes » fait référence à un sondage de huit questions.

Il a été mené auprès de jeunes de moins de 29 ans par l'entremise de bureaux de soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap au niveau postsecondaire et de réseaux de parties prenantes à travers le Canada.

Le terme « personne(s) de soutien » utilisé dans ce rapport désigne les aidants, les préposés, les accompagnateurs, les intervenants, les interprètes, ainsi que les amis ou membres de la famille qui aident une personne en situation de handicap.

Ce rapport utilise un langage lié au handicap. Nous avons cherché à utiliser un langage axé sur la personne d'abord pour parler des personnes en situation de handicap. Certaines communautés préfèrent un langage axé sur l'identité, comme les communautés sourdes ou neurodivergentes. Nous respectons ces préférences.

Certaines formulations du rapport proviennent directement des réponses des participants et peuvent ne pas refléter la façon dont chaque personne ou communauté se définit. Nous reconnaissons que les gens utilisent différents termes ou expressions pour décrire le handicap et l'expérience vécue.

Le terme « chien ou animal d'assistance » a été utilisé dans ce rapport. Au Canada, beaucoup de gens n'utilisent que le terme « chien d'assistance ». Cependant, les termes « animal d'assistance », « chien-guide » et « chien de service » sont apparus dans les données de l'enquête. Ainsi, le terme utilisé englobe à la fois les chiens et les animaux.

## Résumé

L'accessibilité lors des festivals et événements canadiens s'améliore, mais de nombreuses personnes en situation de handicap font encore face à des obstacles qui influent sur leur capacité d'assister à un événement, d'y participer pleinement ou d'y rester jusqu'à la fin. Pour améliorer l'accessibilité, il faut planifier des mesures pour l'assurer tout au long de l'expérience de l'événement, y compris dans l'information, la planification, les services sur place et la programmation du contenu.

## Ce que cette étude révèle

- Les obstacles à l'accessibilité demeurent fréquents. Parmi les participants, 58 % ont déclaré être partis avant la fin, ne pas avoir apprécié un événement ou avoir évité d'y assister en raison d'obstacles à l'accessibilité.
- Les demandes d'aménagements sont fréquentes, mais les obstacles ne sont pas toujours signalés aux organisateurs.
- Les participants mettent l'accent sur les résultats vécus de leur participation, comme le confort, l'accessibilité financière et la capacité de rester pour l'événement au complet.
- Les organisateurs mettent l'accent sur la façon dont l'accessibilité est planifiée et assurée, notamment sur les obstacles présents dans les lieux, les budgets et la logistique.
- L'accessibilité s'améliore le plus lorsqu'elle est traitée comme un ensemble coordonné complet englobant la promotion, la planification, les services et la programmation du contenu.

Entre 2023 et 2025, Vie autonome Canada a demandé aux Canadiens de partager leurs expériences en matière d'accessibilité lors de festivals et d'événements à travers le Canada. L'étude a recueilli les expériences vécues des Canadiens en situation de handicap ainsi que des personnes qui les soutiennent (les participants).

L'étude a également demandé aux personnes jouant un rôle dans la promotion, la planification, la fourniture et la gestion des services sur les

lieux, la création de contenu, la production artistique et la fourniture de services de sécurité et médicaux, ainsi qu'aux fournisseurs de lieux et aux personnes qui jouent d'autres rôles (les organisateurs) d'évaluer l'accessibilité de leurs événements. La recherche a ensuite comparé les rapports des organisateurs aux expériences vécues des participants.

En tout, 1 549 personnes à travers le Canada ont participé à l'étude. Parmi eux, 1 104 participants ont répondu à des sondages, 232 ont participé à des groupes de discussion et 213 organisateurs ont répondu à des sondages.

Parmi tous les participants, 56 % ont déclaré avoir une déficience, 33 % ont dit ne pas avoir de déficience et 11 % n'ont pas répondu ou ont préféré ne pas le dire. L'analyse des commentaires donne à penser que plusieurs participants de ce dernier groupe avaient peut-être aussi des déficiences, mais ont choisi de ne pas divulguer cette information.

Les participants ont signalé des barrières fréquentes à l'accessibilité. Plus de la moitié (52,5 %) avaient demandé des mesures d'adaptation, et 58 % ont déclaré que des obstacles les avaient poussés à partir plus tôt, à ne pas apprécier un événement ou à éviter d'y assister complètement.

Les organisateurs ont déclaré avoir reçu des demandes d'adaptations dans une mesure similaire (62,8 %), mais un pourcentage moins élevé d'entre eux (37,8 %) ont indiqué avoir entendu parler d'obstacles. Cela indique peut-être que les obstacles ne sont pas toujours signalés ou que les processus servant à les signaler ne sont pas clairs ou soulèvent des inquiétudes.

L'étude a analysé l'accessibilité dans trois domaines prioritaires : les mesures d'adaptation, les obstacles et les améliorations de l'accessibilité, et a organisé les résultats en quatre catégories : promotion, planification et aménagement, services et contenu.

## Promotion

Il est essentiel d'offrir des informations claires sur l'accessibilité, aussi bien en ligne qu'en version imprimée, avant l'événement. Les participants ont souligné l'importance de savoir quelles mesures de soutien sont disponibles avant d'acheter des billets ou d'arriver sur place.

Fournir des informations claires sur l'accessibilité, établir des processus accessibles pour l'achat de billets et la demande de mesures d'adaptation et formuler des politiques transparentes concernant les personnes de soutien et les chiens ou animaux d'assistance sont des moyens d'aider les gens à planifier leur visite en toute confiance.

Réduire ou éliminer les coûts supplémentaires pour les personnes de soutien ainsi que d'autres mesures de soutien à l'accessibilité peuvent aussi réduire considérablement les obstacles.

## Planification et aménagement

Les décisions à l'étape de la planification façonnent les résultats en matière d'accessibilité. Tant les participants que les organisateurs ont indiqué que la sélection de lieux accessibles, les parcours sans marches avec des surfaces stables, du stationnement et des lieux de débarquement accessibles près des entrées, ainsi que des panneaux informatifs et cartes accessibles clairs étaient essentiels pour la sécurité et les déplacements autonomes.

Les organisateurs ont également souligné des défis d'ordre pratique, comme les obstacles inhérents aux lieux, les budgets et les environnements d'événements temporaires. Planifier l'accessibilité tôt et appliquer des pratiques d'amélioration continue sont des mesures pouvant aider à réduire les obstacles.

## Services

Les services essentiels sur place aident à déterminer si les gens peuvent rester et participer confortablement à l'événement. Les participants ont souligné l'importance d'avoir accès à des toilettes fiables et accessibles,

faciles à trouver et bien entretenues, à des sièges et aires de repos accessibles réparties dans tout l'emplacement, ainsi qu'à une gestion sécuritaire des foules et des files d'attente.

Une formation de sensibilisation à la situation des personnes en situation de handicap, destinée au personnel, aux bénévoles et au service de sécurité, a également été jugée indispensable pour veiller à ce que les mesures de soutien à l'accessibilité soient offertes de façon cohérente et respectueuse.

## **Contenu**

Les environnements accessibles de programmation de contenu favorisent la pleine participation. Les deux groupes ont souligné l'importance de l'accessibilité de la communication, notamment au moyen du sous-titrage et de l'interprétation en langue des signes.

Ils ont également souligné la nécessité de fournir des espaces et des supports pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles, avec des informations claires sur les niveaux de bruit, des avertissements concernant l'éclairage, les caractéristiques de la foule, la qualité de l'air, les parfums et la disponibilité d'espaces calmes.

## **Principales constatations**

Dans toute l'étude, les mêmes priorités en matière d'accessibilité sont apparues à plusieurs reprises :

- Lieux accessibles et parcours sans marches
- Aires de stationnement et d'arrivée accessibles
- Toilettes fiables et accessibles
- Informations, cartes et panneaux informatifs clairs et accessibles
- Places assises et aires de repos accessibles réparties sur tout l'emplacement
- Supports à la communication, comme le sous-titrage et l'interprétation en langue des signes
- Espaces et mesures adaptés aux hypersensibilités sensorielles

- Formation de sensibilisation à la situation des personnes en situation de handicap pour le personnel, les bénévoles et le service de sécurité

Les participants se sont concentrés sur les résultats vécus lors de leur participation, comme leur capacité de rester pour l'événement complet, l'accessibilité financière et la réduction du besoin de demander à répétition des mesures d'adaptation. Les organisateurs se sont davantage concentrés sur les systèmes de mise en œuvre, y compris les contraintes des lieux, les budgets et les processus de planification.

## **Conclusions**

Les résultats montrent que l'accessibilité est la meilleure lorsqu'elle est planifiée comme un système coordonné plutôt que comme une série de mesures d'adaptation individuelles. Il faut veiller à assurer l'accessibilité dans l'ensemble de l'expérience vécue de l'événement – allant de la promotion et de l'achat des billets à l'arrivée, aux services sur place et au contenu du programme offert.

Bien que les fondements de l'accessibilité soient largement compris, l'étape suivante consiste à s'assurer que ces pratiques soient appliquées de façon cohérente et constante dans tous les festivals et les événements de toutes tailles. Ainsi, l'accessibilité devient une composante fiable et attendue des expériences vécues des festivals et événements partout au Canada.

## Examen de la portée et du contexte des droits de la personne

Les festivals et événements sont la manière dont de nombreux Canadiens se connectent à la culture, à la communauté et aux autres, en personne et en ligne. Pour les 27 % des Canadiens de plus de 15 ans qui ont des handicaps (Statistics Canada, 2023b), les obstacles peuvent nous obliger à partir plus tôt, à ne pas apprécier l'expérience ou à ne pas y assister du tout.

Cet examen utilise une approche axée sur les obstacles, basée sur le modèle social du handicap ou de la déficience. Elle reconnaît que les obstacles liés au handicap peuvent être créés par les environnements, les politiques, les processus, l'information, la communication et les attitudes (*Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005; Ontario Human Rights Commission, 2016*).

Ce cadre est important, car l'accessibilité des festivals et des événements dépend non seulement de l'infrastructure physique, mais aussi d'un système coordonné de bout en bout pour la promotion, la planification, les services et la programmation de contenu. L'accessibilité numérique est également importante, et il faut aussi s'assurer que toutes les personnes impliquées soient informées sur la situation des personnes en situation de handicap. Les festivals et événements accessibles nécessitent des approches proactives et coordonnées plutôt que de dépendre de demandes d'adaptations individuelles et de l'autoreprésentation.

### Législation canadienne sur l'accessibilité

Le Canada dispose de *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA) et des normes qui en découlent (*Accessible Canada Act, (2019)*). L'Ontario et le Manitoba ont des lois sur l'accessibilité en vertu desquelles des normes ont été adoptées, et la Nouvelle-Écosse a une norme officielle (*Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005 ; Accessibility for Manitobans Act, 2013; Accessibility Act, 2017*). Le cadre du Québec s'applique uniquement aux organismes gouvernementaux et publics (*Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, 1978*).

Certaines normes couvrent des aspects des festivals et événements, tels que la prestation de services, le service à la clientèle, l'environnement bâti, la conception des espaces publics, l'emploi et l'information et les communications (*Accessibility for Ontarians with Disabilities Act*, 2005 ; Government of Ontario, 2011; Government of Ontario, 2013; *Accessibility for Manitobans Act*, 2013; Government of Manitoba, 2015; Government of Manitoba, 2019; Government of Manitoba, 2022; *Accessibility Standards Canada*, 2024a; *Accessibility Standards Canada*, 2024b; Government of Nova Scotia, 2025).

D'autres provinces ont des lois, mais n'ont pas encore terminé l'élaboration de normes. C'est le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick (*Accessibility Act*, 2021 ; *Accessible British Columbia Act*, 2021 ; *Accessible Saskatchewan Act*, 2023 ; *Accessibility Act*, 2024)

Le Canada dispose également de lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne, ainsi que d'autres lois liées au handicap. Cependant, il n'existe actuellement aucune norme ou législation canadienne axée spécifiquement sur l'accessibilité complète des festivals et événements, qui englobe la promotion, la planification, les services et la programmation de contenu.

## **Législation internationale sur l'accessibilité**

Dans les pays examinés, aucune législation spécifiquement dédiée à l'accessibilité des festivals et événements n'a été trouvée. Cependant, plusieurs lois traitent de certains aspects de ces droits. Aux États-Unis, *l'Americans with Disabilities Act* porte sur les lieux d'assemblées publiques (*Americans with Disabilities Act*, 1990). Les normes et directives connexes portent sur les événements temporaires, les aires de rassemblement et les sièges accessibles (U.S. Department of Justice, 2010; ADA National Network, 2015).

Au Royaume-Uni, *l'Equality Act* 2010 exige que les fournisseurs de services offrent des mesures d'adaptation raisonnables pour les personnes

en situation de handicap, ce qui s'applique aux événements et aux services assurés pendant les événements (*Equality Act*, 2010). La Disability Discrimination Act 1992 de l'Australie englobe l'accès aux locaux ainsi qu'aux biens, services et installations, ce qui peut inclure des lieux d'événements (Disability Discrimination Act, 1992).

La European Accessibility Act renforce les exigences en matière d'accessibilité numérique pour certains services, y compris les services de commerce électronique, tels que la billetterie en ligne (European Parliament and Council of the European Union, 2019). À l'international, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées reconnaît la participation à la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports comme un droit (United Nations, 2006).

## **Lacunes des normes canadiennes et la voie à suivre**

La première lacune, c'est qu'aucune norme n'est dédiée à l'accessibilité des festivals et événements « de bout en bout », c'est-à-dire dans la planification, la promotion, les services et la programmation de contenu. Sans ce type de norme, les attentes demeurent incohérentes selon les provinces, les lieux, ainsi que les types de festivals et d'événements. Les conclusions du présent rapport confirment ce modèle.

Une accessibilité de bout en bout est particulièrement importante dans les environnements temporaires et extérieurs, où le terrain, les surfaces et les distances peuvent influencer la participation (Accessibility Standards Canada, 2025a, 2025b, 2026). Les festivals et événements peuvent aussi comporter des obstacles liés aux files d'attente, à la foule, aux toilettes accessibles temporaires et aux mesures de soutien sensoriel ou de communication limitées, comme l'a montré le rapport.

Au niveau fédéral, Normes d'accessibilité Canada a élaboré et développe des normes d'accessibilité qui pourraient être pertinentes pour certaines caractéristiques de festivals et d'événements, notamment l'environnement bâti, les technologies de libre-service et les espaces extérieurs (Accessibility Standards Canada, 2026). Cependant, le projet de

norme CAN-ASC-2.1 Espaces extérieurs semble plus directement pertinent pour les festivals et événements extérieurs (Accessibility Standards Canada, 2025b).

L'accessibilité numérique est une autre lacune. Bien que le Canada ait des normes fédérales et provinciales sur l'accessibilité qui incluent les sites Web et les applications, aucune ne couvre spécifiquement l'inscription aux festivals et événements, la billetterie, les cartes ou l'information numérique sectorielle.

Les preuves internationales confirment qu'il faut réduire les obstacles. Une étude britannique de 2025 a révélé que 71 % des visiteurs handicapés avaient du mal à trouver des informations clés sur les lieux avant d'assister à un festival ou événement. Seuls 9 % ont déclaré que les systèmes de réservation leur permettaient d'exprimer pleinement leurs besoins d'accessibilité, ce qui suggère que plusieurs systèmes ne sont pas conçus de manière à permettre une communication claire des besoins d'accès (Indigo Ltd, 2025). Une étude britannique antérieure a révélé que 82 % des répondants avaient eu de la difficulté à réserver l'accès à des événements de musique « live » (Attitude Is Everything, 2018).

Selon la LCA, les normes pertinentes incluent la CAN/ASC-EN 301 549:2024 sur les exigences d'accessibilité pour les produits et services TIC, et la CAN-ASC-3.1:2025 sur le langage clair. Cependant, ces normes ne sont pas obligatoires à moins d'être intégrées dans la réglementation, et elles s'appliquent au gouvernement fédéral et aux entités fédérales réglementées plutôt que de façon générale au secteur plus large des festivals et événements (Accessibility Standards Canada, 2024a; Accessibility Standards Canada, 2025c).

Le Standard sur l'accessibilité des sites Web s'applique uniquement aux ministères et aux organismes publics, et non pas à l'ensemble des entreprises ou organisations à but non lucratif (Gouvernement du Québec, 2024).

Par conséquent, l'accessibilité numérique des festivals et événements, ce qui comprend les plateformes de billetterie, les formulaires d'inscription, les applications des événements et les informations auxquelles on peut accéder en ligne, demeure en grande partie non réglementée par une norme canadienne cohérente.

Une troisième lacune est l'attention limitée portée à l'intersectionnalité. Le handicap peut s'entrecroiser avec d'autres identités, notamment le genre, l'âge, la sexualité, la race, la culture, la langue, le fait d'être autochtone et le statut de nouvel arrivant.

Ce croisement d'identités peut créer plusieurs couches d'obstacles, mais les normes n'en tiennent pas clairement compte. La Colombie-Britannique se distingue à cet égard parce que sa loi reconnaît que les obstacles peuvent être affectés par des formes croisées de discrimination et qu'elle reconnaît explicitement les droits des peuples autochtones et en tient compte dans l'élaboration des normes (Accessible British Columbia Act, S.B.C. 2021, c. 19).

Une future norme fédérale canadienne serait plus forte si elle intégrait les identités croisées, ainsi qu'une consultation directe avec les communautés. Cela réduirait le besoin pour les personnes handicapées de consacrer du temps et de l'énergie à relever les mêmes obstacles, un festival ou un événement à la fois. Le rapport le confirme, car il peut arriver que les organisateurs déclarent offrir des mesures de soutien, tandis que les participants décrivent encore des obstacles majeurs qui les obligent à défendre eux-mêmes leurs droits.

La création d'une nouvelle norme fédérale dédiée aux festivals et événements comblerait une lacune importante dans la façon dont l'accessibilité des festivals et événements est définie, attendue et mise en œuvre.

## Ce que montre le bilan des droits de la personne

Les décisions canadiennes sur les droits de la personne démontrent que l'accessibilité ne consiste pas seulement à pouvoir franchir une porte. Il s'agit aussi de dignité, d'autonomie et de la capacité de vivre une expérience comparable à celle des autres. Trois cas concernant des théâtres/cinémas l'illustrent clairement. Dans *l'affaire Canadian Odeon Theatres Ltd. c. Huck* (1985), la justice n'a pas considéré l'accès comme égal du fait que le seul endroit où les utilisateurs de fauteuils roulants pouvaient se placer était limité à l'avant de la salle.

Dans *l'affaire Miele c. Famous Players Inc.* (2000), exiger que les gens utilisent des entrées distinctes, des interphones ou qu'ils attendent à l'extérieur a été considéré comme discriminatoire. Dans *l'affaire Turnbull c. Famous Players Inc.* (2001), la cour a ordonné des mesures plus générales dans plusieurs lieux, et les arguments sur les coûts des mesures d'adaptation ont été examinés de près.

Les cas concernant spécifiquement les festivals et événements sont moins nombreux, mais ils démontrent tout de même des tendances importantes. L'examen réalisé par l'ARCH Disability Law Centre a trouvé dix cas canadiens liés à l'accessibilité des événements. Sept venaient de l'Ontario, deux de la Colombie-Britannique et une de l'Alberta.

Deux demandeurs ont réussi à prouver qu'il y avait eu de la discrimination : *Turnbull c. Famous Players Inc.* et *MacLean c. Gerry Robert Enterprises dba Black Card Books*. Les deux rejets procéduraux étaient ceux de *Vizcaya c. United Jewish Appeal Federation of Greater Toronto*, et de *Wozenilek c. Book Shelf of Guelph Ltd.* (cob *The Bookshelf et Guelph Jazz Festival & Colloquium* (cité dans ARCH Disability Law Centre, 2024).

Une tendance clé est que plusieurs affaires ont été tranchées sur des questions juridiques de base plutôt qu'après un examen complet des besoins en accessibilité. Dans *l'affaire Woitowicz c. Wexford BIA et S.Y.L. c. Replay Marketing*, les résidents voisins n'étaient pas considérés comme

ayant une « relation de service » avec les organisateurs selon le droit en matière de droits de la personne (ARCH Disability Law Centre, 2024).

D'autres affaires reposaient sur une discrimination *prima facie*. En Ontario, cela signifie qu'il faut prouver que la personne a une invalidité, qu'il y a eu un impact négatif sur le service et que cette invalidité est un facteur qui a contribué à l'impact négatif. Cinq affaires étudiées dans l'examen ont porté sur cette question, et trois n'ont pas abouti parce que ce lien n'a pas été établi. Un exemple dans l'examen d'ARCH est l'affaire *Vizcaya c. imagineNATIVE Film and Media Arts Festival*. Elle a démontré que les décideurs examinent de près si l'obstacle faisant l'objet de la plainte était lié à un handicap (ARCH Disability Law Centre, 2024).

Les cas montrent aussi les limites des systèmes basés sur les plaintes. Les personnes portant plainte faisaient souvent face à un lourd fardeau de la preuve. Ils devaient souvent démontrer qu'ils avaient assisté à l'événement, que le préjudice n'était pas spéculatif, et qu'ils avaient informé les organisateurs de leur handicap et participé au processus d'accommodement (comme résumé dans ARCH Disability Law Centre, 2024).

Une fois la discrimination établie, la responsabilité de démontrer que l'accommodement n'était pas possible sans une contrainte excessive revient aux organisateurs. Les cas examinés semblent indiquer que le coût à lui seul ne constitue généralement pas une contrainte excessive sans preuve supplémentaire. Dans l'ensemble, ces décisions soulignent la nécessité de disposer de processus et de canaux de communication clairs afin que l'accessibilité puisse être abordée tôt, plutôt qu'après qu'un préjudice a eu lieu.

## **Recherche et pratique au Canada et à l'international**

L'examen initial de la portée a révélé que la recherche universitaire axée spécifiquement sur l'accessibilité des festivals et événements semble limitée. Dans une revue soigneuse d'articles publiés dans *Event Management* de 2000 à 2024, Darcy et Dickson (2025) n'ont identifié que

huit articles traitant de l'accessibilité pour les personnes handicapées, ce qui représentait moins de 1 % (0,82 %) de la production de la revue. Ils ont également indiqué que seuls deux de ces articles impliquaient des personnes en situation de handicap dans la recherche.

Bossey (2020) a identifié les obstacles à l'accessibilité numérique et technologique dans le contexte des festivals de musique en direct. Lee et Jenifer (2025) ont mis l'accent sur la confiance et la sensibilisation en faveur des personnes handicapées, la représentation et l'importance d'impliquer les personnes handicapées dans la planification et la prise de décision.

Leahy et Ferri (2022) ont constaté que les obstacles à la participation aux événements culturels vont au-delà de l'entrée, et comprenaient l'accès plus grand aux biens et services culturels. Des données canadiennes plus larges montrent également que les personnes ayant des handicaps ou des maladies chroniques rencontrent des obstacles dans les activités en ligne, les activités liées à la communication en ligne et à l'utilisation de la technologie numérique, ce qui peut affecter la participation dans de nombreux contextes (Statistique Canada, 2025).

Les conseils pratiques semblent plus abondants que la littérature universitaire. L'Ontario et la Nouvelle-Écosse offrent tous deux des ressources sur l'accessibilité pour la planification d'événements publics, le Manitoba fournit des exigences en matière d'accessibilité et des orientations politiques pour les événements et réunions publics, et le gouvernement du Canada fournit des directives pour les événements virtuels accessibles (Government of Manitoba, n.d.; Government of Nova Scotia, 2018; Government of Canada, 2025; Publications Ontario, n.d.).

Dans toutes ces sources, on indique que l'accessibilité devrait être planifiée de façon proactive comme un système coordonné de bout en bout, englobant la promotion, la planification, les services et la programmation de contenu, plutôt que traitée seulement après que des demandes individuelles aient été faites.

Les directives internationales du W3C, de la passerelle du handicap australienne et d'Attitude Is Everything vont dans le même sens. L'accessibilité doit être prise en compte dans l'ensemble de la préparation des festivals et événements, allant de l'information sur l'accès, la billetterie et les déplacements, jusqu'à la participation aux services et aux programmes. Cela comprend la fourniture d'informations claires sur l'accessibilité et la planification de l'accessibilité dans la façon dont les événements sont organisés, communiqués et livrés ((Attitude Is Everything, n.d-a.; Attitude Is Everything, n.d-b; Disability Gateway, n.d.-b; W3C Web Accessibility Initiative, 2022).

## **Ce qui se fait de bien**

Les exemples de festivals et d'événements dirigés par des personnes handicapées et tenant compte de leur situation sont particulièrement importants, car ils montrent ce qui se passe lorsque l'accessibilité est traitée comme un système coordonné de bout en bout, englobant la promotion, la planification, les services et la programmation de contenu. Le rapport souligne également l'importance de ce type d'approche coordonnée.

AccessFest, par exemple, a publiquement décrit la conception de l'événement autour de l'accessibilité dès le départ. Les organisateurs ont mis en lumière les caractéristiques d'accessibilité et partagé des informations préalables sur l'accès et les mesures de soutien. Ils ont également identifié des domaines dans lesquels il faut continuer d'apporter des améliorations et invité les gens à transmettre leurs commentaires (AccessNow, 2025a, 2025b). Cela soutient les pratiques d'amélioration continue reflétées dans ce rapport.

D'autres organisateurs ont reconnu que l'accessibilité va au-delà de l'espace physique. Rory McLeod de Xenia Concerts a souligné le fait que les gens peuvent rencontrer plusieurs obstacles à l'accessibilité tout au long de l'expérience de l'événement, et pas seulement celui de l'accès

physique (Seguin, 2025). Les organisateurs du Sunfest ont également reconnu des défis d'accès persistants (Seguin, 2025).

Les exemples québécois dans le Guide d'accessibilité universelle de COPHAN montrent aussi des mesures concrètes déjà utilisées dans la pratique, telles que l'entrée gratuite des accompagnants, les espaces adaptés, les navettes gratuites adaptées, le stationnement réservé et les toilettes accessibles. Des festivals comme le Festival de Jazz de Montréal, les Francfolies et FESTIVOIX sont des exemples de l'application de ce type de mesures (COPHAN, 2025).

Ces organisateurs de festivals et d'événements ont parlé ouvertement des défis actuels et des prochaines étapes. Même lorsque des obstacles subsistent, cette ouverture montre que l'accessibilité est une responsabilité organisationnelle et soutient l'amélioration continue basée sur les commentaires reçus de personnes handicapées et de communautés de personnes handicapées.

## **Contexte économique et lacunes de la recherche**

L'accessibilité est économiquement importante pour les organisateurs. Cela influence la participation, l'audience obtenue, la fréquentation répétée et la durabilité à long terme. Cela se reflète dans les résultats de ce rapport, où 58 % des participants ont déclaré être partis plus tôt, ne pas avoir apprécié un festival ou un événement, ou avoir évité d'y participer en raison d'obstacles à l'accessibilité.

Le Conference Board du Canada a prévu que les dépenses de consommation des Canadiens ayant des handicaps physiques passeraient de 165 milliards de dollars en 2017 à 316 milliards de dollars d'ici 2030 (Conference Board of Canada, 2018). On estime également qu'une meilleure accessibilité physique pourrait contribuer à une hausse du PIB de 16,8 milliards de dollars d'ici 2030 (Conference Board du Canada, 2018). Pour les organisateurs de festivals et d'événements, cela signifie que l'accessibilité n'est pas seulement une question légale ou éthique, mais aussi un avantage pour la participation, l'audience et le marché.

La recherche sur l'accessibilité des festivals et événements demeure limitée, surtout au Canada. D'autres travaux sont nécessaires sur les événements ruraux et éloignés, les contextes nordiques, les communautés francophones et sourdes, les communautés autochtones et racialisées, ainsi que l'intersectionnalité et les obstacles qui se chevauchent.

Ce rapport contribue à combler une partie de cette lacune en présentant des données provenant des participants à des festivals et événements canadiens et de leurs organisateurs. Pris ensemble, la littérature, le bilan des droits de la personne et les conclusions de ce rapport vont dans le même sens. L'accessibilité fonctionne mieux lorsqu'elle est planifiée de bout en bout, c'est-à-dire de la promotion et de la planification aux services et à la programmation de contenu, et qu'elle est influencée dès le départ par des personnes en situation de handicap (Lee & Jenifer, 2025 ; Leahy & Ferri, 2022).

## **Cadre de recherche**

Dans cette section, nous abordons les composantes de base du cadre de l'étude de recherche.

## **Objectifs de la recherche**

L'étude de recherche avait trois objectifs principaux.

### **Premier objectif**

Le premier objectif était d'examiner la situation en matière d'accessibilité des festivals et événements canadiens entre 2023 et 2025 du point de vue des participants. Pour atteindre cet objectif, l'étude a posé la question suivante :

Quelles sont les expériences vécues des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes qui les soutiennent (les participants) lorsqu'elles assistent à des festivals et événements au Canada?

## **Deuxième objectif**

Le deuxième objectif consistait à examiner la situation en matière d'accessibilité des festivals et événements canadiens entre 2023 et 2025 du point de vue des organisateurs. Pour atteindre cet objectif, l'étude a cherché à répondre à la question suivante :

Qu'est-ce que les organisateurs de festivals et d'événements signalent eux-mêmes concernant l'accessibilité des festivals et événements canadiens?

## **Troisième objectif**

Le troisième objectif était de comparer les résultats des participants et des organisateurs, de repérer les lacunes et d'éclairer les recommandations à faire pour réduire les obstacles à l'accessibilité. Le but de ces recommandations est de fournir des informations à prendre en compte lors de l'établissement des futures normes canadiennes d'accessibilité et d'aider les festivals et événements à améliorer l'accessibilité. Pour atteindre cet objectif, l'étude a abordé la question suivante :

Comment l'auto-évaluation de l'accessibilité par les organisateurs se compare-t-elle aux expériences vécues des participants, et où existe-t-il des lacunes?

La section suivante présente les méthodes utilisées pour recueillir et analyser les données afin d'atteindre ces objectifs de recherche.

## **Collecte des données**

Pour répondre à la question du premier objectif, nous avons recueilli des données au moyen de 16 sondages en ligne et en personne entre la fin de 2023 à la fin de 2025. Les premiers résultats du sondage long auprès des participants entre décembre 2023 et février 2024 ont été soumis à des groupes de discussion de participants, en ligne et en personne, entre juin et novembre 2024. Ces groupes ont confirmé qu'il n'y avait pas de modifications à apporter aux recommandations finales des participants, créées à partir des données des sondages.

Plus d'informations sur les sondages individuels se trouvent dans la section [Les personnes ayant répondu aux sondages](#).

## **Analyse des données**

Nous avons analysé les données quantitatives et qualitatives recueillies pendant les sondages afin de comprendre l'état actuel de l'accessibilité des festivals et événements, ainsi que les moyens pouvant l'améliorer. Les données quantitatives ont révélé des tendances et des schémas, comme la fréquence à laquelle des barrières ou obstacles ont été signalés, ou l'endroit où les gens vivaient.

Les données qualitatives comprenaient des commentaires écrits regroupés selon certains thèmes pour refléter les expériences vécues des participants et les déclarations des organisateurs. Ces thèmes ont ensuite été regroupés en quatre catégories d'étude, décrites de façon détaillée dans la section suivante. Les données qualitatives des groupes de discussion ont été analysées pour confirmer l'analyse finale et les résultats de l'enquête.

Toutes les analyses présentées dans ce rapport proviennent directement des données. Le seul ajout était l'avis selon lequel les organisateurs devraient rémunérer les personnes en situation de handicap pour les audits, les tests, les consultations ou d'autres services qu'elles leur rendent.

## **Quatre catégories d'étude**

Dans tous les sondages, nous avons interrogé à la fois les participants et les organisateurs sur les mesures d'adaptation, les obstacles et les moyens d'améliorer l'accessibilité. Nous avons regroupé les réponses en quatre catégories pour analyse. Certaines réponses pouvaient être classées dans plus d'une catégorie, mais seule la catégorie principale était utilisée. Les quatre catégories sont :

### **1. Promotion des festivals et événements**

Cette catégorie comprend les sites web, les publications sur les réseaux sociaux, les formulaires, les brochures imprimées et

numériques, le processus d'achat de billets, les informations sur l'accessibilité des services et des commodités, la création d'un compte et l'inscription en ligne aux événements, etc.

## **2. Planification, organisation et aménagement des sites des festivals et événements**

Cette catégorie inclut les bâtiments, les espaces extérieurs et intérieurs, les lieux du festival ou de l'événement, le transport, le stationnement, les zones d'embarquement et de débarquement des passagers, les cartes, les panneaux indicateurs, les entrées, les sorties, les rampes, les ascenseurs, les mains courantes et les garde-corps, le plan général de l'emplacement, la planification d'urgence, les logiciels d'événements virtuels (Zoom, Whova, Teams), etc.

## **3. Services offerts aux festivals et événements**

Cette catégorie comprend des salles de toilettes et les toilettes temporaires accessibles, les allées menant aux toilettes, la sécurité, les services médicaux, les kiosques, les espaces réservés aux exposants et marchands, les services alimentaires et les espaces de restauration publics, les aires de lavage des mains, les caractéristiques favorisant l'accessibilité, le soutien linguistique, les informations sur place, la billetterie et la zone de récupération des billets, etc.

## **4. Contenu des festivals et des événements**

Cela inclut l'environnement sonore et visuel, les aires de repos et les espaces tranquilles, les scènes, les zones de places assises et debout, les loges, les zones de spectacle, les abris contre les conditions météorologiques désagréables, les espaces sans odeurs, les espaces adaptés aux personnes ayant des hypersensibilités sensorielles, le choix de zones accessibles avec vue dégagée de la scène, les interprètes en langue des signes, l'audiodescription, les personnes de soutien, les chiens ou animaux d'assistance, les animaux de soutien émotionnel, les dispositifs d'assistance, etc.

## Domaines prioritaires

Dans tous les sondages, nous avons demandé aux participants et aux organisateurs leurs avis sur trois domaines prioritaires :

1. Les mesures d'adaptation (demande et obtention de soutien)
2. Les obstacles (barrières et leurs impacts)
3. Les améliorations de l'accessibilité (proactives et tournées vers l'avenir)

## Les personnes ayant répondu aux sondages

Voici l'analyse des participants et organisateurs ayant fait partie de notre étude.

### Nombre de participants et d'organismes répondants

En tout, 1 104 participants ont répondu à l'un des dix sondages, dont 96,1 % en anglais (1 061) et 3,9 % en français (43), et 213 organisateurs en tout ont répondu à l'un des six sondages, dont 84,5 % en anglais (180) et 15,5 % en français (33).

**Tableau :** Réponses des participants, par sondage, et nombre total de répondants

Nom du sondage auprès des participants	Nombre de répondants
Sondage auprès des jeunes (2 <sup>e</sup> ) en français	0
Sondage sur les événements en français	3
Sondage auprès des jeunes (2 <sup>e</sup> ) en anglais	3
Sondage auprès des jeunes (1 <sup>er</sup> ) en français	5
Sondage long en français	7
Sondage rapide en français	28
Sondage auprès des jeunes (1 <sup>er</sup> ) en anglais	31
Sondage sur les événements en anglais	159
Sondage rapide en anglais	405
Sondage long en anglais	463
<b>Total, tous les sondages</b>	<b>1104</b>

**Tableau :** Réponses des organisateurs, par sondage et nombre total de répondants

<b>Nom du sondage auprès des organisateurs</b>	<b>Nombre de répondants</b>
Sondage rapide en français	0
Sondage, représentants gouv. — en français	1
Sondage, représentants gouv. — en anglais	12
Sondage rapide en anglais	20
Sondage long en français	32
Sondage long en anglais	148
<b>Total, tous les sondages</b>	<b>213</b>

### Comparaison de la participation

Le projet a suscité 5,2 fois plus de réponses provenant des participants (1 104) que des organisateurs (213). Cela signifie que la plupart des informations obtenues reflètent l'expérience vécue des personnes en situation de handicap, ainsi que celles des personnes qui les soutiennent. Les réponses en français représentaient 3,9 % de celles des participants (43) et 15,5 % de celles des organisateurs (33). Bien que les sondages en français aient été distribués également, les niveaux de réponse étaient plus bas.

### Points à retenir concernant la participation

Les données et recommandations proviennent principalement de participants anglophones. Cependant, les organisateurs devraient toujours considérer d'autres langues dans tous les aspects des festivals ou événements, ainsi qu'en ce qui concerne leur personnel et leurs bénévoles.

### Lieu de résidence des gens

Nous avons reçu des informations sur l'emplacement de 1 104 participants et de 213 organisateurs. On ne demandait pas aux organisateurs où ils habitaient, mais plutôt où leurs festivals et événements avaient lieu. On suppose que la majorité des organisateurs vivent dans la même province que celle dans laquelle leur festival ou événement a lieu.

La plupart des réponses des participants provenaient de la Colombie-Britannique (26,4 %), de l'Ontario (23,2 %) et de l'Alberta (12,4 %). Un peu plus de 9 % ont choisi de ne pas répondre à cette question. Parmi les organisateurs, les lieux de festival les plus courants étaient le Nouveau-Brunswick (23,0 %), l'Ontario (22,0 %) et le Québec (10,0 %). Il n'y a eu aucune réponse des Territoires du Nord-Ouest ou du Nunavut malgré de multiples tentatives pour obtenir leur participation, ce qui est peut-être dû aux différences dans les termes liés aux déficiences utilisés dans ces endroits.

**Tableau :** Emplacement des participants et des organisateurs

Province ou territoire	Nombre de participants	% de participants (sur 1 104)	Nombre d'organisateur	% d'organisateur (sur 213)
Colombie-Britannique	292	26,4 %	7	3 %
Ontario	256	23,2 %	46	22 %
Alberta	137	12,4 %	16	8 %
Saskatchewan	68	6,2 %	16	8 %
Manitoba	62	5,6 %	6	3 %
Terre-Neuve-et-Labrador	56	5,1 %	20	9 %
Nouvelle-Écosse	52	4,7 %	19	9 %
Québec	38	3,4 %	21	10 %
Nouveau-Brunswick	35	3,2 %	49	23 %
Île-du-Prince-Édouard	8	0,7 %	6	3 %
Yukon	1	0,1 %	0	0 %
Territoires du Nord-Ouest	0	0,0 %	1	0 %
Nunavut	0	0,0 %	0	0 %

### Comparaison des réponses des divers emplacements

L'Ontario s'est classé parmi les emplacements ayant fourni le plus de réponses dans les deux groupes, avec 256 réponses de participants et 46 réponses d'organisateur. La principale différence est que les réponses des participants étaient les plus nombreuses en Colombie-Britannique (292), tandis que celles des organisateurs étaient les plus nombreuses au Nouveau-Brunswick (49).

## Points à retenir concernant les emplacements

Ces données par emplacement donnent à penser que la planification de l'accessibilité devrait inclure des informations claires pour les gens, peu importe où ils vivent. La planification devrait aussi prévoir des améliorations des lieux où se déroulent les festivals, idéalement en partenariat avec les communautés de personnes handicapées à travers les provinces et territoires.

## Identification des déficiences

Sur 1 104 participants, 703 personnes (63,7 %) se sont définies comme ayant une déficience et 258 personnes (23,4 %) comme n'en ayant pas. D'autres personnes (143 ou 13,0 %) ont préféré ne pas dire si elles avaient ou non une déficience ou n'ont pas répondu.

**Tableau :** Identification des participants ayant une déficience

Réponse	Nombre de participants	% de participants (sur 1 104)
Se définit comme ayant une déficience	703	63,7 %
Ne se définit pas comme ayant une déficience	258	23,4 %
A préféré ne pas dire <b>ET</b> n'a pas répondu	143	13,0 %

En tout, 1 003 personnes ont répondu à la question de suivi sur les types de déficiences qu'elles avaient. Les participants pouvaient choisir plus d'un type de déficience. Ainsi, les pourcentages reflètent la proportion de répondants ayant choisi chaque catégorie.

Le type de déficience le plus souvent indiqué était physique (mobilité, douleur et flexibilité) (42,1 %), suivi de cognitive (neurologique, neurodiversité) (23,5 %) et de santé mentale (23,0 %). Ainsi, les troubles physiques, neurologiques et de santé mentale étaient les plus fréquemment représentés parmi les répondants.

**Tableau : Type(s) de déficiences des participants**

Type de déficience	Nombre de participants	% de participants (sur 1 003)
Physique (mobilité, douleur et flexibilité)	422	42,1 %
Cognitive (neurologique, neurodiversité)	236	23,5 %
Santé mentale	231	23,0 %
Sensorielle (visuelle, auditif, surdité)	211	21,0 %
Autre(s) déficience(s)	124	12,4 %
Apprentissage	103	10,3 %
Communication (parole et langage)	77	7,7 %
Intellectuelle	63	6,3 %

Parmi les participants, 124 ont choisi « Autre(s) déficience(s) » (11,2 %) et donné plus d'information. Les déficiences indiquées comprenaient les allergies et les hypersensibilités sensorielles, les troubles neurologiques, les maladies chroniques et systémiques (y compris la COVID longue), ainsi que d'autres affections liées à la santé.

Ces conditions médicales ont été classées en 10 catégories à l'annexe B. Les catégories les plus souvent indiquées étaient les « Allergies et hypersensibilités sensorielles et environnementales » (8,9 %), les « Troubles neurologiques et liés au cerveau » (8,1 %), « Santé mentale et troubles neurodéveloppementaux » (6,5 %) et « Troubles gastro-intestinaux, métaboliques et endocriniens » (6,5 %).

**Tableau : Catégories « Autres déficiences » des participants**

Catégorie de déficience	Nombre de participants	% de participants (sur 124)
Allergies, hypersensibilités sensorielles et environnementales	11	8,9 %
Troubles neurologiques et liés au cerveau	10	8,1 %
Problèmes de santé mentale et troubles neurodéveloppementaux	8	6,5 %
Troubles gastro-intestinaux, métaboliques et endocriniens	8	6,5 %

Catégorie de déficience	Nombre de participants	% de participants (sur 124)
Troubles du système immunitaire, infections et conditions systémiques	7	5,6 %
Troubles physiques, fonctionnels et de mobilité	5	4,0 %
Troubles respiratoires	3	2,4 %
Fatigue, manque d'énergie et troubles du sommeil	3	2,4 %
Troubles cardiovasculaires et du système nerveux autonome	2	1,6 %
Autres conditions médicales	1	0,8 %

Dans le sondage des organisateurs, 213 personnes ont répondu. Dix-sept personnes (8,0 %) ont choisi « J'ai une déficience ». Cette question portait uniquement sur l'existence ou l'absence d'une déficience, et non pas sur le type de déficience.

**Tableau :** Existence ou absence de handicaps chez les organisateurs

Réponse	Nombre d'organisateur	% d'organisateur (sur 213)
Aucune déficience indiquée	196	92,0 %
J'ai une déficience	17	8,0 %

Nous avons exclu du tableau l'option « Je préfère ne pas répondre » et les organisateurs n'ayant pas répondu à la question. Il n'y avait pas d'option permettant de ne pas se définir comme ayant une déficience. Par conséquent, on suppose que les organisateurs qui n'ont pas choisi « J'ai une déficience » ne se définissaient pas comme ayant une déficience.

### Comparaison des déficiences

Dans les sondages auprès des participants, 703 des 1 104 participants (63,7 %) se sont définis comme ayant au moins une déficience, et certains en ont sélectionné plusieurs types. Dans le sondage auprès des organisateurs, 17 des 213 répondants (8,0 %) ont choisi « J'ai une déficience ».

Les types de déficiences ne peuvent pas être comparés parce que les organisateurs n'ont pas été interrogés sur les types.

### **Points à retenir sur les déficiences**

Le grand nombre de réponses des participants dans la catégorie « Autres déficiences » montre que l'éventail des déficiences peut être extrêmement large et que les besoins en matière d'accessibilité peuvent être visibles ou invisibles. Le sondage auprès des organisateurs comprenait des personnes se définissant comme ayant une déficience. Cela démontre que l'accessibilité a de l'importance tant pour les équipes des festivals que pour le public.

Les données des participants soulignent la nécessité pour les organisateurs d'assurer une planification solide en matière de mobilité et d'accessibilité physique, de soutiens pour les personnes neurodivergentes et ayant des déficiences cognitives ainsi que pour celles ayant des problèmes de santé mentale et des hypersensibilités sensorielles.

Les réponses « Je préfère ne pas dire » et le fait que certaines personnes n'ont pas répondu à certaines questions soulignent l'importance de respecter la vie privée des gens, tout en veillant à ce que les moyens de demander des mesures d'adaptation soient clairs et accueillants.

### **Groupes auxquels les participants s'identifient**

Au total, 1 104 participants ont répondu à la question sur les groupes auxquels ils s'identifient. Puisque les sondés pouvaient choisir plusieurs options, cette question a suscité 2 099 réponses. Parmi les groupes dans la liste, celui des femmes a obtenu 61,8 % des réponses, comparativement à 20,5 % pour celui des hommes et 4,3 % pour celui des personnes non binaires. Les autres groupes auxquels les participants se définissaient comme faisant partie étaient ceux des LGBTQ2S+ (13,9 %), des personnes âgées (10,1 %) et des personnes racialisées (10,1 %). Au total, 9,6 % des participants n'ont pas répondu à cette question.

En tout, 213 organisateurs ont répondu à la question sur les groupes auxquels ils s'identifiaient. Puisque plusieurs options étaient permises, il y a eu 337 réponses. Les groupes les plus courants auxquels les répondants se définissaient comme faisant partie étaient celui des femmes (64,3 %), des hommes (28,2 %) et des LGBTQ2S+ (15,5 %). Dix-sept organisateurs (8,0 %) ont choisi la réponse « Personnes ayant au moins une déficience », et une personne (0,5 %) n'a pas répondu à cette question.

**Tableau :** Groupes auxquels les participants et les organisateurs s'identifient

Catégories	Nombre de participants	% de participants (sur 1 104)	Nombre d'organisateur	% d'organisateur (sur 213)
Femmes	682	61,8 %	137	64,3 %
Personnes ayant au moins une déficience	435	39,4 %	17	8,0 %
Hommes	226	20,5 %	60	28,2 %
LGBTQ2S+	153	13,9 %	33	15,5 %
Personnes âgées	112	10,1 %	19	8,0 %
Personnes racialisées	111	10,1 %	9	4,2 %
N'ont pas répondu	106	9,6 %	1	0,5 %
Jeunes	76	6,9 %	13	6,1 %
Autochtones	48	4,3 %	6	2,8 %
Non-binaires	48	4,3 %	15	7,0 %
Membres de communautés minoritaires de langue officielle	40	3,6 %	11	5,2 %
Nouveaux arrivants au Canada	21	1,9 %	4	1,9 %
Autre	21	1,9 %	5	2,3 %
Je préfère ne pas répondre	20	1,8 %	7	3,3 %

**Tableau :** Groupes auxquels les participants et les organisateurs s'identifient : Totaux et pourcentages

Catégories	Nombre de participants	Nombre d'organiseurs	Nombre total de participants et d'organiseurs	% total participants et organisateurs (sur 1317)
Femmes	682	137	819	62,2 %
Personnes ayant au moins une déficience	435	17	452	34,3 %
Hommes	226	60	286	21,7 %
LGBTQ2S+	153	33	186	14,1 %
Personnes âgées	112	19	131	9,9 %
Personnes racialisées	111	9	120	9,1 %
N'ont pas répondu	106	1	107	8,1 %
Jeunes	76	13	89	6,8 %
Autochtones	48	6	54	4,1 %
Non-binaires	48	15	63	4,8 %
Membres de communautés minoritaires de langue officielle	40	11	51	3,9 %
Nouveaux arrivants au Canada	21	4	25	1,9 %
Autre	21	5	26	2,0 %
Je préfère ne pas répondre	20	7	27	2,1 %

## Comparaison des réponses relatives à l'identité

Lorsqu'on compare les participants aux organisateurs, on utilise des pourcentages en raison de la différence de taille des groupes (1 104 participants et 213 organisateurs). En plus, plusieurs sélections étaient permises, donc les totaux n'équivalent pas à 100 %. Tant chez les partisans que chez les organisateurs, ce sont les groupes des femmes, des hommes et des LGBTQ2S+ qui faisaient partie des identités les plus courantes.

Le pourcentage de participants ayant sélectionné « Personnes ayant au moins une déficience » était plus faible que pour la question sur les déficiences, probablement parce que plusieurs avaient déjà répondu à cette question précédente et ne voulaient pas reproduire leur réponse.

## Points à retenir sur l'identité

Ces résultats montrent que tant le public que les organisateurs du festival (et leur personnel) incluent des personnes aux identités diverses. Cela renforce la nécessité de pratiques d'accessibilité accueillantes, claires et respectueuses de la vie privée, qui prennent en compte l'intersectionnalité, ou les identités multipliées.

Un autre point à retenir, c'est que les organisateurs doivent concevoir les festivals et événements, ainsi que leurs lieux de travail et bureaux, pour qu'ils soient inclusifs par défaut. Ils devraient utiliser un langage accueillant, des options permettant aux gens de ne pas répondre à certaines questions et des processus d'accommodement comportant peu d'obstacles.

## Rôles des participants

Parmi les 1 104 participants, 470 ont répondu à la question leur demandant s'ils soutenaient les personnes en situation de handicap. La réponse la plus courante était qu'ils les soutenaient en faisant partie d'une organisation, comme un organisme dédié aux personnes en situation de handicap, de santé ou d'emploi, ou d'un service gouvernemental (173 personnes, soit 36,8 %). L'absence d'un tel rôle de soutien était la

deuxième réponse la plus courante (159 personnes, soit 33,8 %), suivie en troisième lieu par la fourniture de soutien individuel en tant que soignant, aidant, interprète, intervenant ou membre de la famille (138 personnes, soit 29,4 %).

**Tableau : Rôles des participants**

Rôles des participants	Nombre de participants	% de participants (sur 470)
Oui, je fais partie d'une organisation, comme une organisation d'emploi, de santé ou de personnes en situation de handicap, d'un service gouvernemental	173	36,8 %
Non, je ne joue pas ces rôles	159	33,8 %
Oui, je suis une personne offrant un soutien individuel, comme un soignant, un aidant, un interprète, un intervenant, un membre de la famille	138	29,4 %

Les 213 organisateurs ont choisi un type de festival auquel ils étaient le plus associés. La plupart étaient actifs dans les domaines artistiques et culturels (59,6 %), suivis par les événements communautaires (10,8 %), agricoles (5,6 %), multiculturels, de la diversité, de groupes particuliers et linguistiques (4,7 %) et gouvernementaux (3,8 %). Dans l'ensemble, les festivals et événements dans le domaine des arts et de la culture étaient les plus courants dans cet ensemble de données.

**Tableau : Types d'organiseurs de festivals**

Type de festival ou d'événement	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Artistique et culturel	127	59,6 %
Communautaire	23	10,8 %
Agricole	12	5,6 %
Multiculturel, de la diversité, groupes particuliers et linguistiques	10	4,7 %
Gouvernemental	8	3,8 %
Saisonnier	8	3,8 %

Type de festival ou d'événement	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Autres	8	3,8 %
Types multiples	6	2,8 %
Handicap et inclusion	3	1,4 %
Sportif	3	1,4 %
Salon de l'automobile	2	0,9 %
Autochtones	1	0,5 %
Familles et enfants	1	0,5 %
Fêtes	1	0,5 %

Les 213 organisateurs ont tous sélectionné un ou plusieurs types de festivals auxquels ils étaient le plus associés. Plusieurs choix étaient permis, ce qui fait que l'addition des pourcentages ne donne pas 100 %. Il y a eu 697 choix, soit environ 3,3 rôles par personne. Les rôles les plus courants étaient les suivants : création, planification ou organisation (87,8 %), animation ou gestion (47,9 %), personnel rémunéré (40,8 %) et promotion et marketing (36,2 %). Cela montre que de nombreux organisateurs jouent plusieurs rôles. Il y a presque deux fois plus de répondants qui sont rémunérés (87) que de ceux qui ne le sont pas (46).

**Tableau : Rôles des organisateurs**

Rôle dans le festival ou l'événement	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Création, planification ou organisation	187	87,8 %
Animation ou gestion	102	47,9 %
Je suis rémunéré	87	40,8 %
Promotion et marketing (imprimés ou numérique)	77	36,2 %
Création de contenu	52	24,4 %
Je ne suis pas rémunéré	46	21,6 %
Planification en cas d'urgence	33	15,5 %
Sécurité et sûreté	30	14,1 %
Fourniture de lieux	20	9,4 %

Rôle dans le festival ou l'événement	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Vente	18	8,5 %
Autres rôles	13	6,1 %
Performance ou talent	7	3,3 %
Transport	7	3,3 %
Services médicaux et de santé	5	2,3 %
Bénévole, coordonnateur de bénévoles ou gestionnaire	5	2,3 %
Directeur général	5	2,3 %
Membre ou président du conseil d'administration	3	1,4 %

## Comparaison des rôles

La question posée aux participants mesure les rôles liés au soutien des personnes en situation de handicap, tandis que la question posée aux organisateurs mesure les types de festivals et les rôles qu'ils jouent dans ces festivals. Les questions mesurent différents types de rôles, ce qui fait que la comparaison directe est limitée.

Beaucoup de participants ont dit avoir soutenu des personnes handicapées par le biais d'organisations ou de relations personnelles. Les organisateurs ont indiqué jouer plusieurs rôles dans le cadre des festivals, soit environ 3,3 rôles par personne en moyenne. Cela donne à penser que les personnes des deux groupes jouent souvent plusieurs rôles.

Les réseaux de soutien relient les deux groupes. Une grande partie des participants ont déclaré soutenir les personnes en situation de handicap par l'entremise d'organisations (36,8 %) ou en tant que personnes de soutien individuelles (29,4 %). Cela indique que de nombreux participants aux festivals peuvent aussi faire partie de réseaux de soutien, ce qui peut influencer les besoins et les attentes en matière d'accessibilité lors des événements.

Les réponses des organisateurs montrent que les festivals comptent souvent sur des personnes qui assument plusieurs responsabilités en même temps. C'est particulièrement vrai lors des événements artistiques et culturels — le type de festival le plus courant. Par conséquent, les responsabilités en matière d'accessibilité peuvent être réparties sur des personnes jouant différents rôles plutôt que d'être attribuées à une seule personne.

Dans l'ensemble, les résultats donnent à penser que les participants et les organisateurs évoluent dans des rôles et des réseaux qui se chevauchent. La planification de l'accessibilité peut être plus efficace lorsque les festivals reconnaissent ces rôles qui se chevauchent, impliquent des gens qui soutiennent des personnes en situation de handicap et attribuent clairement les responsabilités en matière d'accessibilité au sein des équipes organisatrices.

### **Points à retenir concernant les rôles**

Les données sur les rôles des participants donnent à penser que beaucoup d'entre eux soutiennent des personnes en situation de handicap, que ce soit personnellement ou professionnellement. Cela renforce la nécessité d'une information claire sur l'accessibilité pour les personnes participantes en situation de handicap, ainsi que pour ceux qui les soutiennent.

Tous les ensembles de données sur les rôles permettent de supposer que les participants et les organisateurs jouent souvent des rôles de soutien ou organisationnels qui se chevauchent dans le cadre des festivals et événements.

## Résultats par objectif de recherche

Dans cette section, nous nous concentrons sur l'analyse des ensembles de données des participants et des organisateurs.

### Objectif 1 : Expériences vécues des participants

La première question sur les objectifs de la recherche était :

**« Quelles sont les expériences vécues des personnes en situation de handicap, et de ceux qui nous soutiennent (les participants), qui assistent à des festivals et événements au Canada? »**

On répondra à cette question en analysant des ensembles de données des participants dans les trois domaines d'intérêt : **les mesures d'adaptation, les obstacles et les améliorations de l'accessibilité**. Dans les domaines axés sur les mesures d'adaptation et les obstacles, les réponses aux sondages et les commentaires en texte libre fournis par les participants ont été analysés.

### Constatations sur les mesures d'adaptation tirées des réponses des participants

Ce premier domaine d'intérêt a donné un aperçu de l'état actuel des mesures d'adaptation dans les festivals et événements canadiens. Dans tous les sondages, la question suivante a été posée aux participants :

**« Est-ce que vous, ou une personne en situation de handicap que vous soutenez avez demandé des mesures d'adaptation pour améliorer l'accessibilité avant ou pendant un festival ou un événement au Canada? »**

Les options de réponse étaient Oui, Non ou Pas certain(e). En tout, 1 065 participants ont répondu à cette question sur un total de 1 104 participants. **Un peu plus de la moitié des participants ont déclaré Oui** (559 personnes, soit 52,5 %). Cela indique que de nombreux participants, ou personnes qui les soutiennent demandent activement des mesures d'adaptation pour améliorer l'accessibilité.

Un nombre considérable de répondants ont choisi Non ou Pas certain(e) (503 personnes, soit 47,5 %). Ces réponses peuvent être plus complexes qu'elles le semblent à première vue, et elles pourraient refléter une gamme d'expériences. Certains participants pourraient ne pas avoir eu besoin de mesures d'adaptation.

Il se pourrait que certains ne soient pas conscients qu'ils ont le pouvoir de demander des adaptations, de la manière de le faire ou de ceux qui sont offerts, ou qu'ils décident de s'abstenir d'en formuler la demande parce qu'ils s'attendent à ce que le processus échoue et qu'ils manquent d'énergie émotionnelle pour défendre leurs propres droits et intérêts.

**Table :** Les participants ayant demandé des adaptations avant ou pendant un festival ou un événement

Réponse	Nombre de participants	% de participants (sur 1 065)
Oui	559	52,5 %
Non	381	36,0 %
Pas certain(e)	122	11,5 %

On a ensuite invité les participants à partager leurs expériences dans un champ de réponse en texte libre. Presque tous les commentaires portaient sur les obstacles rencontrés et les changements qu'ils aimeraient voir.

Au total, 493 réponses décrivaient des adaptations demandées dans chacun des quatre domaines d'étude. Au moyen de 135 codes distincts, les participants ont fait référence à 1 433 actions et besoins en matière d'adaptation. Sur la base de l'analyse de ces commentaires en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## Mesures d'adaptation recommandées

### Promotion

- **Fournir des informations et des contacts à l'avance pour réduire le besoin des participants de défendre eux-mêmes leurs droits et intérêts**

- Publiez proactivement des informations claires sur l'accessibilité et les mesures d'adaptation. Assurez-vous que l'information est facile à trouver avant le festival ou l'événement grâce à un carrefour d'information central en ligne sur les mesures d'adaptation et à des documents imprimés. Offrez plusieurs moyens de vous contacter, comme par téléphone et courriel. Proposez un processus de demande simple et une personne-ressource à contacter pour les questions d'accessibilité. Cela réduit le fardeau de la défense de ses propres droits et intérêts.
- **Éliminer ou réduire les coûts et faire connaître les politiques de soutien**  
Éliminez ou réduisez les coûts en offrant des rabais pour les personnes de soutien, des billets gratuits, des prix différenciés et d'autres mesures de soutien financier. Autant que possible, les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires. Communiquez clairement, à l'avance, les politiques relatives aux personnes de soutien et les mesures de soutien financier disponibles, y compris ce qu'il faut faire pour y accéder. Cela réduit les obstacles financiers et à la participation.

### Planification et aménagement

- **Assurer un accès accessible aux toilettes**  
Offrez suffisamment de salles de toilettes accessibles près des zones clés et le long des parcours sans marches, avec des panneaux indicateurs clairs et en assurant leur entretien adéquat. Des toilettes accessibles sont essentielles à la participation et aident à réduire les obstacles à l'autonomie.
- **Fournir un soutien à la gestion des foules et des files d'attente**  
Planifiez et assurez une gestion sécuritaire des files d'attente et un contrôle des foules. Incluez des mesures de soutien claires pour les files d'attente et suffisamment de personnel sensibilisé à la situation des personnes handicapées pour gérer les zones achalandées. La participation devient dangereuse ou impossible sans cette gestion.

- **Créer des zones d'arrivée accessibles, des parcours, des panneaux indicateurs et des cartes**

Créez des parcours sans marches, utilisez des rampes au besoin et maintenez des surfaces stables de l'arrivée jusqu'aux lieux des spectacles et autres activités prévues dans la programmation et jusqu'aux sorties. Offrez des aires de stationnement et de débarquement accessibles avec des distances minimales à parcourir à partir des entrées et un affichage directionnel et des panneaux d'orientation clairs et accessibles, et fournissez des cartes accessibles à l'avance.

Pour les créer, utilisez une langue claire, un contraste élevé entre le texte et l'arrière-plan, des polices de caractères faciles à lire et de grande taille, ainsi que des lettres en relief ou du braille si nécessaire. Cela favorise les déplacements autonomes et sécuritaires et une planification préalable pour les personnes utilisant des aides à la mobilité, des fauteuils roulants, des déambulateurs, des scooters, des cannes ou des béquilles, ainsi que pour les personnes malvoyantes.

## Services

- **Offrir des sièges et des aires de repos accessibles partout sur le site.**

Offrez suffisamment de sièges et d'aires de repos accessibles sur le site, près des lieux des spectacles et activités, des zones de restauration et des files d'attente. Elles devraient inclure des lignes de vision équitables, des soutiens pour les transferts et les personnes de tailles corporelles variées, ainsi que de l'espace pour les personnes de soutien. Ces aménagements augmentent le confort et l'endurance, favorisant ainsi la pleine participation.

- **Former le personnel et les bénévoles.**

Offrez une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, et assurez-vous que le personnel et les bénévoles puissent réagir avec respect et régler les problèmes liés aux obstacles à l'accessibilité. Ceci est essentiel pour faire en sorte que

les mesures d'adaptation et les options puissent être offertes rapidement et qu'aucun obstacle supplémentaire à la communication ne soit créé.

## Contenu

- **Offrir des espaces et mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles.**

Offrez des espaces tranquilles, une gestion du bruit, des pratiques sans odeurs, une bonne qualité de l'air et des environnements adaptés aux personnes ayant des hypersensibilités sensorielles. Indiquez clairement l'emplacement de ces espaces au moyen de panneaux accessibles et clairs. Cela permet aux gens de participer aux activités plus longtemps et plus confortablement dans un environnement plus sécuritaire.

- **Fournir des mesures de soutien à l'accessibilité de la communication.**

Fournissez des sous-titres, le sous-titrage et d'autres mesures de soutien à la communication pour les éléments du programme et les annonces clés. Indiquez clairement à l'avance comment accéder à ces mesures de soutien. C'est essentiel pour une participation équitable.

- **Fournir de l'interprétation en langue des signes**

Fournissez des interprètes qualifiés en langue des signes pour les éléments du programme et les annonces. Communiquez clairement à l'avance quand et où l'interprétation sera disponible. Planifiez les divers besoins en langue des signes si nécessaire (comme l'ASL, la LSQ, etc.). Ceci est essentiel pour favoriser la participation des personnes issues des communautés des Sourds et des personnes sourdes et malentendantes.

## Constatations des participants sur les obstacles

Ce deuxième domaine d'intérêt a offert un aperçu de l'état actuel des barrières à l'accessibilité dans les festivals et événements canadiens. Dans tous les sondages, la question suivante a été posée aux participants :

**« Est-ce que vous, ou des personnes que vous soutenez, avez été obligés de quitter un festival ou un événement au Canada à cause d'obstacles? Ou est-ce que vous n'avez pas aimé l'expérience ou n'avez pas assisté au festival ou à l'événement à cause d'obstacles? »**

Un obstacle était défini comme tout ce qui empêche une personne en situation de handicap de participer pleinement, de manière égale, à tous les domaines de la société. Les obstacles peuvent être visibles ou invisibles. Ils peuvent être d'ordre physique ou être liés aux attitudes, aux technologies, aux systèmes, aux politiques, etc.

En tout, 1 065 participants sur 1 104 ont répondu à cette question. **Parmi ces répondants, 58 % ont indiqué que des obstacles les avaient obligés à quitter un festival ou un événement ou avaient fait en sorte qu'ils n'avaient pas aimé l'expérience ou qu'ils avaient décidé de ne pas y assister.**

Parmi les répondants à cette question, 28 % ont répondu « Non », 10 % ont répondu « Pas certain(e) » et 4 % ont été enregistrés comme n'ayant pas répondu. Ces résultats indiquent que pour près des deux tiers des participants, les obstacles peuvent avoir un impact considérable sur leur décision de participer ou non aux festivals et événements, sur la durée de leur participation et sur leur capacité à apprécier pleinement l'expérience.

**Tableau :** Participants ayant rencontré des obstacles avant ou pendant un festival ou un événement

Réponse	Nombre de participants	% de participants (sur 1065)
Oui	622	58 %
Non	302	28 %
Je ne sais pas	101	10 %
Pas de réponse	40	4 %

Les participants ont ensuite été invités à partager leurs expériences dans un champ de réponse en texte libre. Presque tous les commentaires portaient sur les obstacles rencontrés par les gens et les changements qu'ils souhaiteraient.

Au total, 596 réponses ont décrit des obstacles dans les quatre catégories utilisées dans l'étude. Au moyen de 110 codes distincts, les participants ont mentionné 1 843 actions et besoins liés aux obstacles. Chaque réponse a été codée, et il y avait en moyenne 3,1 thèmes codés par réponse. Cela indique que de nombreux **participants ont constaté plusieurs lacunes en matière d'accessibilité qui interagissaient entre elles, plutôt qu'un seul problème isolé**. Sur la base de l'analyse de ces commentaires en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## Recommandations sur les obstacles

### Promotion

- **Éliminer ou réduire les coûts et faire connaître les politiques de soutien**

Offrez des billetteries accessibles et des politiques claires qui ne créent pas de coûts supplémentaires pour répondre aux besoins de mesures d'adaptation ou pour assurer l'accessibilité. Publiez à l'avance des informations claires et faciles à trouver sur l'accessibilité et offrez des moyens permettant aux gens de poser des questions ou de demander du soutien. Minimisez ou réduisez les coûts supplémentaires pour les personnes de soutien. Assurez-vous que le personnel, les bénévoles et la sécurité agissent et réagissent de manière respectueuse et constante. Assurez-vous que la tarification des billets et les processus administratifs ne créent pas d'obstacles empêchant la participation.

### Planification et aménagement

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles et l'aménagement des sites**
- Priorisez les lieux accessibles et concevez l'aménagement des sites en prévoyant une entrée sans marches et des parcours prévisibles et

accessibles reliant les entrées, les lieux des activités et spectacles, les toilettes accessibles, les services alimentaires et les points d'information. Cela aide à identifier et à surmonter les obstacles tôt et à offrir des options là où des obstacles subsistent, réduisant ainsi le besoin de demandes d'adaptations avant le début de l'événement.

- **Offrir des itinéraires accessibles assurant une mobilité continue**  
Planifiez des parcours stables, larges et sans obstacles, adaptés aux personnes à mobilité réduite, de l'arrivée à la sortie. Fournissez des rampes là où il y a des changements de niveau, assurez un espace adéquat pour les virages et offrez des solutions lorsque des pentes, de la boue, du sable, du gravier ou tout autre aspect du terrain nuit aux déplacements. Cela aide les personnes qui utilisent des dispositifs de mobilité, comme les fauteuils roulants, les déambulateurs, les scooters, les cannes ou les béquilles, à se déplacer de façon autonome.
- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**  
Les toilettes accessibles sont un besoin crucial sur place. Fournissez, près des zones des événements prévus au programme, des toilettes accessibles ou des unités portables auxquelles il est possible d'accéder au moyen de parcours sans marches. Assurez-vous qu'il y a un espace de virage suffisant pour les fauteuils roulants ou les chiens ou animaux d'assistance ainsi que des poignées de porte accessibles et verrouillables pour assurer l'intimité. Le manque de toilettes accessibles est souvent lié au départ anticipé des participants.
- **Offrir des sièges et des aires de repos accessibles partout sur le site**  
Offrez des sièges et des aires de repos sur tout le site, y compris à proximité du lieu du spectacle ou de l'événement, des zones de restauration et des files d'attente. Assurez-vous d'avoir des sièges accessibles avec des lignes de vue équitables et de l'espace pour les accompagnants ou les personnes de soutien. Réduisez les longues attentes et les espaces sans sièges, et faites-en sorte qu'il soit facile de demander de l'aide sans avoir à le faire à plusieurs reprises.

Concevez les installations pour qu'il soit possible pour les gens de rester pendant tout l'événement, en reconnaissant que le départ avant la fin peut indiquer la présence de barrières à l'accessibilité.

- **Offrir du soutien pour la gestion des foules et des files d'attente**

Les foules et files d'attente peuvent créer des risques pour la sécurité. Offrez des options aux files d'attente, des sièges pendant l'attente et un soutien clair de la part du personnel, et assurez-vous que les parcours accessibles restent dégagés dans les zones achalandées afin de réduire la fatigue et les risques.

- **Rendre l'arrivée, le départ et le transport accessibles et prévisibles**

Offrez du stationnement accessible près des entrées sans marches, ainsi que des zones de débarquement et d'embarquement accessibles. Fournissez des informations claires sur le transport en commun et des options de navettes accessibles lorsque les distances sont grandes. Cela favorise la planification et les déplacements autonomes.

## Services

- **Former le personnel et fournir des processus clairs de transmission des plaintes aux niveaux supérieurs**

Fournissez une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au personnel, aux bénévoles et à la sécurité, et assurez la mise en place de processus clairs de transmission des plaintes aux niveaux supérieurs afin d'empêcher que l'on refuse de fournir des mesures d'adaptation favorisant l'accessibilité. Cela réduit le besoin pour les personnes en situation de handicap de défendre elles-mêmes leurs droits et intérêts, ainsi que la création d'obstacles supplémentaires à la communication.

## Contenu

- **Offrir des espaces et des mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Faites connaître ce à quoi le public peut s'attendre en ce qui a trait

aux niveaux de son et aux stimulations sensorielles et offrez des espaces tranquilles ou à faible stimulation où les gens peuvent réguler leurs réactions et recommencer à participer à l'événement. Assurez-vous d'avoir des sièges accessibles avec des lignes de vue équitables afin que les participants puissent continuer à assister confortablement à l'événement ou au festival.

- **Fournir des mesures de soutien assurant l'accessibilité de la communication**

Fournir le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les activités et informations clés. Communiquez clairement quelles mesures de soutien sont disponibles, et où et quand les gens peuvent y accéder. Prévoyez des besoins variés en langue des signes (comme l'ASL ou la LSQ). Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer confortablement et en toute sécurité.

## **Constatations des participants sur l'amélioration de l'accessibilité**

Le troisième et dernier domaine d'intérêt portait sur les améliorations de l'accessibilité des festivals et événements canadiens. Dans tous les sondages, nous avons interrogé les participants au moyen de deux variantes de la même question :

**« Quelles suggestions feriez-vous pour rendre les festivals et événements canadiens plus accessibles? »**

et

**« Que feriez-vous pour rendre les festivals et événements canadiens plus accessibles pour les personnes en situation de handicap? »**

Sur la base de l'analyse des réponses en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## Recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité

### Promotion

- **Éliminer ou réduire les coûts et offrir des mesures de soutien pour rendre la billetterie accessible**

Publiez l'information et les politiques en langage clair et accessible, y compris les politiques de billetterie accessible et les procédures pour les personnes de soutien. Assurez-vous qu'il y ait un moyen clair de communiquer les besoins en matière d'accessibilité et les demandes de mesures d'adaptation. Minimisez ou supprimez les coûts supplémentaires pour les personnes de soutien. Autant que possible, les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires. Ces dispositions réduisent les obstacles financiers et à la participation.

### Planification et aménagement

- **Fournir une signalisation claire et accessible**

Mettez en place des panneaux directionnels et d'orientation qui présentent des informations claires et accessibles, et fournissez à l'avance des cartes accessibles indiquant les parcours, les services et les points de vue et d'observation. Cela aide les gens à planifier leur visite et à se déplacer sur le site de façon sécuritaire et prévisible.

- **Concevoir des parcours accessibles pour les personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite**

Planifiez des parcours accessibles sans marches de l'arrivée à la sortie et dans les zones clés. Assurez-vous que les surfaces sont stables, que les parcours sont d'une largeur adéquate et prévoyez de l'espace de virage pour les fauteuils roulants et les chiens ou animaux d'assistance. Cela favorise les déplacements autonomes et sécuritaires pour les personnes utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité, tels que les fauteuils roulants, les déambulateurs, les scooters, les cannes ou les béquilles, ainsi que pour les personnes ayant des déficiences visuelles.

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles et l'aménagement des sites**

Priorisez les lieux accessibles et concevez un aménagement comprenant une entrée sans marches et des parcours accessibles et prévisibles reliant les entrées, ainsi que suffisamment d'espace pour permettre une pleine participation. Cela aide à repérer les obstacles tôt, à y remédier et à offrir des options là où des obstacles subsistent, réduisant ainsi le besoin de satisfaire à des demandes d'adaptations avant le début de l'événement.

- **Rendre le stationnement et les arrivées et départs accessibles**

Offrez un stationnement adéquat et des zones accessibles de débarquement et d'embarquement de passagers près d'entrées et de sorties sans marches ni obstacles. Ces mesures devraient être accompagnées de conseils clairs pour l'arrivée, fournis dans des documents en ligne et imprimés avant le festival ou l'événement. Ces dispositions facilitent la planification, la sécurité et les déplacements autonomes.

- **Fournir des mesures de soutien pour la gestion des foules et des files d'attente**

Planifiez et assurez une gestion sécuritaire des files d'attente et des foules. Incluez des solutions de rechange et des mesures de soutien claires aux files d'attente, ainsi qu'un nombre suffisant d'employés sensibilisés à la situation des personnes handicapées pour gérer les zones achalandées. La participation devient dangereuse ou impossible sans cette gestion.

## Services

- **Assurer l'accès à des toilettes accessibles**

Fournissez des toilettes accessibles fiables près de zones clés le long de parcours sans marches, y compris des toilettes portables accessibles là où les installations permanentes sont limitées.

Assurez-vous que l'espace de virage pour les fauteuils roulants ou les chiens ou animaux d'assistance est adéquat, et que les toilettes sont munies de barres d'appui accessibles. Ces mesures de soutien

sont essentielles à la participation des personnes en situation de handicap et elles contribuent à assurer leur sécurité et à préserver leur dignité.

- **Offrir des sièges accessibles partout sur le site**

Offrez des sièges avec des lignes de vue équitables partout sur le site, y compris à proximité des activités, spectacles, etc., prévus au programme, des zones de restauration et des files d'attente. Cela favorise le confort et la pleine participation au festival ou à l'événement.

## Contenu

- **Fournir des mesures de soutien à l'accessibilité de la communication**

Fournissez des sous-titres, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les informations et les éléments clés du programme. Planifiez les moyens de répondre aux besoins variés en langues des signes (comme l'ASL ou la LSQ). Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer confortablement et en toute sécurité.

- **Offrir des espaces et mesures de soutien adaptés aux personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Créez des espaces tranquilles ou peu stimulants et offrez des mesures de soutien adaptées. Informez d'avance les participants des stimuli sensoriels auxquels ils peuvent s'attendre, notamment les niveaux de bruit, les éclairages particuliers et les caractéristiques de la foule, et renseignez-les sur la disponibilité d'espaces calmes où les stimuli sont faibles. Ces espaces aident les personnes qui doivent planifier leur participation, la gérer à leur propre rythme et se préparer à retourner aux activités prévues au programme une fois qu'elles sont prêtes.

## **Ce que montrent les ensembles de données des participants**

Dans les trois ensembles de données des participants, les priorités étaient très cohérentes. Les participants ont insisté sur le fait que l'accessibilité devait être un aspect pris en compte à toutes les étapes de l'organisation

et de la tenue des spectacles et événements, afin qu'ils puissent planifier leur visite, se rendre sur le site, s'y déplacer, accéder aux services essentiels et participer aux activités prévues au programme sans soucis supplémentaires.

Les mêmes éléments essentiels pour l'accessibilité apparaissent dans les trois ensembles de données : itinéraires ou parcours sans marches et surfaces stables, panneaux informatifs et d'orientation clairs et accessibles, toilettes accessibles, aires de stationnement et d'arrivée accessibles, ainsi que des options pour s'asseoir et se reposer réparties sur le site.

Les mesures de soutien à la communication, notamment l'interprétation en langue des signes et le sous-titrage, ainsi que des espaces pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles ont également été systématiquement indiqués comme étant essentiels pour une pleine participation.

Les trois ensembles de données des participants mettent en lumière **différents aspects de l'expérience de l'accessibilité**.

L'**ensemble de données sur les obstacles** porte principalement sur les conséquences de l'inaccessibilité. Les participants décrivent comment des obstacles, comme des lieux ou parcours inaccessibles, les foules trop denses, ainsi que la surcharge sensorielle ou sonore peuvent entraîner de la fatigue, des risques pour la sécurité, un départ prématuré ou la prise de la décision de ne pas y assister à l'événement.

L'**ensemble de données sur les mesures d'adaptation** porte principalement sur le processus de demande d'adaptations. Les participants décrivent comment ils demandent du soutien et l'effort nécessaire pour naviguer dans les systèmes qui les oblige souvent à expliquer leurs besoins à plusieurs reprises. Les constatations soulignent l'importance d'une information claire, de politiques prévisibles et d'un personnel ayant reçu une formation de sensibilisation sur la situation des

personnes handicapées afin de réduire le fardeau que représente la revendication individuelle de mesures d'adaptation.

L'**ensemble de données sur les améliorations de l'accessibilité** porte principalement sur les solutions liées à la conception. Les participants décrivent les changements que les organisateurs peuvent planifier dès le départ, notamment le choix de lieux accessibles, le stationnement accessible, les panneaux informatifs clairs et accessibles, les parcours sans marches, les toilettes accessibles, les sièges et les mesures planifiées de soutien à la communication et pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles

Globalement, les ensembles de données montrent que l'accessibilité doit être assurée **de bout en bout**. Les participants doivent pouvoir, sans obstacles, planifier leur visite, arriver et se déplacer sur le site, accéder aux services essentiels et participer aux activités prévues au programme.

Lorsque ces éléments sont en place, les gens sont plus susceptibles d'assister et de rester pour l'événement complet. Lorsqu'ils ne le sont pas, les participants peuvent devoir réclamer des mesures d'adaptation à plusieurs reprises, gérer la fatigue ou les risques pour leur sécurité, ou partir avant la fin de l'événement.

### **Ce que signifient, globalement, les constatations des participants**

Une analyse comparative des recommandations tirées des trois ensembles de données des participants, soit les **mesures d'adaptation**, les **obstacles** et les **améliorations de l'accessibilité**, montre un fort consensus sur ce qui importe le plus pour assurer l'accessibilité, même si chaque ensemble aborde la question sous un angle différent.

L'**ensemble de données sur les améliorations de l'accessibilité** met l'accent sur ce que les organisateurs peuvent concevoir et planifier, incluant le choix de lieux accessibles, les parcours sans marches, le stationnement accessible, une signalisation claire et accessible, les

toilettes accessibles, les sièges et les mesures planifiées de soutien à la communication et pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles.

L'**ensemble de données sur les obstacles** met en lumière ce qui se passe lorsque ces éléments sont absents ou peu fiables. Les participants décrivent comment des parcours inaccessibles, les mouvements de la foule, le bruit et le manque de mesures de soutien peuvent entraîner de la fatigue, des risques pour la sécurité ou un départ précipité de l'événement.

L'**ensemble de données sur les mesures d'adaptation** met l'accent sur le processus de demande et souligne la nécessité de réduire le besoin de revendiquer des mesures grâce à des informations claires sur l'accessibilité, des politiques prévisibles, un personnel sensibilisé à la situation des personnes handicapées et des processus de soutien constants.

Ensemble, les constatations tendent à confirmer un objectif commun : **faire en sorte que l'accessibilité devienne la norme pour que les participants n'aient pas à négocier leur participation à chaque étape.**

Dans les trois ensembles de données, les participants soulignent systématiquement les mêmes priorités fondamentales : arrivée et déplacements fiables, toilettes accessibles, sièges et aires de repos accessibles répartis dans tout le site, aides à la communication, comme l'interprétation en langues des signes et le sous-titrage, mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles et informations claires sur l'accessibilité avant l'événement.

Les participants insistent également sur le fait que des améliorations de l'accessibilité devraient s'appliquer aux festivals et événements de toutes tailles. Même lorsque les budgets sont limités, les organisateurs peuvent réduire les obstacles en partageant des informations claires sur l'accessibilité, en fournissant un point de contact fiable, en formant le

personnel et les bénévoles, et en planifiant la façon dont les gens arriveront, attendront et se déplaceront.

## **Recommandations finales des participants**

Sur la base de cette analyse comparative des trois ensembles de données, les recommandations finales suivantes reflètent les perspectives des participants.

### **Promotion**

- **Assurer l'accessibilité de la billetterie et des mesures de soutien**

Offrez des options claires en ce qui concerne les mesures d'adaptation, une billetterie accessible et une personne-ressource dédiée à l'accessibilité qui fournira des réponses cohérentes. Recueillez les besoins en matière d'accessibilité lors de l'inscription et de l'achat des billets lorsque c'est possible. Assurez la présence sur le site d'une équipe affectée à l'accessibilité ou d'un service d'aide facile à repérer pour résoudre rapidement les problèmes. Assurez-vous de rendre l'information sur les mesures de soutien accessible en ligne, par téléphone et sur place. Publiez des informations et des politiques accessibles et en langage clair et simple, notamment sur la marche à suivre pour demander des mesures d'adaptation, les options offertes, les politiques d'élimination ou de réduction des coûts, ainsi que les politiques concernant les personnes de soutien. Ces informations devraient être disponibles en ligne et en version imprimée. Cela aide à réduire le besoin de demander des adaptations à répétition.

### **Planification et aménagement**

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles et l'aménagement accessible des sites**

Sélectionnez des lieux accessibles dès le début et confirmez l'accessibilité au moyen d'audits ou de visites guidées (rémunérés) avec des personnes ayant une expérience vécue avant de finaliser les plans du site. Planifiez l'aménagement des sites en prévoyant des parcours sans marches reliant les entrées, les zones des activités et

spectacles prévus au programme, les toilettes accessibles, les services alimentaires et les points d'information. Si des limites ou des obstacles existent, soyez franc, communiquez-les tôt et indiquez les options disponibles. Cela favorise la planification, le confort et la sécurité.

- **Offrir des itinéraires sans marches et accessibles en fauteuil roulant**

Fournissez un réseau de parcours stables, larges, sans marches et sans obstacles sur tout le site. Des surfaces stables et utilisables sont essentielles, surtout pour les lieux extérieurs. Réduisez au minimum les escaliers, installez des rampes où il y a des changements de niveau, assurez-vous que les surfaces sont stables et assez larges et qu'il y a assez d'espace de rotation pour les fauteuils roulants et les chiens ou animaux d'assistance. Offrez des solutions pour les terrains accidentés où il y a des pentes, de la boue, du sable ou du gravier. Cela permettra aux personnes utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité (fauteuils roulants, marchettes, scooters, cannes, béquilles, etc.) de se déplacer en toute sécurité et de façon autonome.

- **Fournir des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles**

Fournissez un stationnement accessible et des zones de débarquement et d'embarquement accessibles près d'entrées sans marches. Réduisez les longues distances de déplacement au moyen d'aides au transport. Fournissez à l'avance des instructions claires pour l'arrivée et des cartes accessibles indiquant les parcours accessibles, les toilettes accessibles, les espaces tranquilles, les points d'embarquement et de débarquement, ainsi que les places assises ou les zones d'observation accessibles. Utilisez des affiches à fort contraste claires, cohérentes et accessibles. Cela permet aux participants de s'orienter de façon autonome, de choisir leurs parcours et de planifier leur participation.

- **Assurer la gestion des foules et des files d'attente**

Fournissez des mesures de soutien pour les personnes en situation de handicap dans les foules et les files d'attente pour réduire la fatigue et les risques pour leur sécurité. Offrez des solutions de rechange aux longues files d'attente, des options leur accordant la priorité, au besoin, des sièges pendant l'attente, du soutien du personnel et des procédures claires pour réduire les longues attentes, notamment en position debout. Ces mesures favorisent le confort et la confiance.

## Services

- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**

Offrez suffisamment de salles de toilettes permanentes ou de toilettes portables accessibles près des zones clés, auxquelles on peut accéder par des parcours sans marches. Assurez-vous que les toilettes sont entretenues, qu'il y a suffisamment d'espace de virage pour les fauteuils roulants, les chiens ou les animaux d'assistance, que les panneaux signalant leur emplacement soient bien en vue et qu'elles soient réparties sur tout le site et accessibles au moyen de parcours sans marches. Les participants ont constamment indiqué que les toilettes accessibles sont essentielles.

- **Offrir des sièges et des aires de repos accessibles avec abris contre les conditions météorologiques désagréables**

Fournissez des sièges et des aires d'observation accessibles sur tout le site (pas à un seul endroit) avec des lignes de vue équitables, incluant des espaces pour fauteuils roulants et pour les personnes de soutien. Incluez des aires de repos pour gérer la fatigue, tant pour les participants que pour le personnel. Fournissez des moyens de pallier aux conditions météorologiques désagréables, comme des abris, de l'ombre et des moyens de se rafraîchir près des zones de spectacles et d'activités pour favoriser le confort et la sécurité.

- **Former le personnel, les bénévoles et les agents de sécurité**

Offrez une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées dès le début et assurez-vous que le personnel, les bénévoles et les agents de sécurité comprennent les politiques

d'accessibilité et la façon de répondre aux demandes d'adaptations de manière respectueuse, rapide et constante, avec un soutien axé sur la personne d'abord. Des procédures claires et des formations aident à prévenir de nouveaux obstacles à la communication et à réduire le besoin pour les participants de demander à répétition des mesures d'adaptation.

## Contenu

- **Fournir des mesures de soutien assurant l'accessibilité de la communication**

Fournir des sous-titres, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les éléments clés des programmes et les informations essentielles. Planifiez les moyens de répondre aux besoins variés en langue des signes, comme l'ASL ou la LSQ, et faites connaître à l'avance les soutiens qui seront disponibles et où les gens pourront y accéder. Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer aux activités équitablement, confortablement et en toute sécurité.

- **Offrir des espaces et des mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Créez des espaces tranquilles ou à faible stimulation et offrez des mesures de soutien environnemental. Communiquez à l'avance les stimulations sensorielles prévues et les avertissements concernant les niveaux de bruit, les types d'éclairages, les conditions de foule, la qualité de l'air (comme la fumée ou le cannabis) et les odeurs, en précisant les moments où la stimulation restera faible dans les espaces tranquilles. Ces espaces soutiennent les personnes qui doivent planifier leur participation, gérer les situations à leur propre rythme, réguler leurs émotions et retourner assister aux événements une fois qu'elles sont prêtes.

## Sources de preuves supplémentaires

Trois composantes de l'étude de recherche ont fourni des informations confirmant les expériences vécues signalées par les participants.

## Visites de sites

Quatre coordonnateurs de sites affectés au projet en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador ont assisté à un total de 15 festivals et événements dans leurs régions entre la fin de 2023 et le début de 2024 dans le but d'évaluer l'accessibilité. Avant les évaluations informelles, les coordonnateurs de sites ont reçu des ressources et des conseils sur la vérification, ou l'audit, de l'accessibilité.

Ces personnes ont effectué des visites de sites utilisés lors d'une grande variété de festivals et d'événements intérieurs et extérieurs, dont trois en français. Parmi ces événements, il y avait un festival de lumières sur bateaux, un festival international du film, un festival international de films de femmes cinéastes, un événement de bière et de musique, un festival de contes interculturels, ainsi qu'un événement axé sur le sexe, le désir et les données. Les noms spécifiques des festivals et événements ne sont pas indiqués, car les obstacles à l'accessibilité ont pu changer depuis les visites.

L'accessibilité est la plus grande lorsque **des parcours sans marches, des toilettes accessibles, des sièges et des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles** sont en place. La participation devient plus difficile lorsqu'une partie de cette chaîne se brise, par exemple, quand certaines zones ne sont accessibles que par des escaliers, que la pente des rampes d'accès est raide, que les distances à parcourir sont longues, que le terrain est inégal ou que les parcours sont mal indiqués.

Les visites sur place, ainsi que les expériences vécues des participants, démontrent bien que l'accessibilité doit être assurée **partout sur les lieux**, pas seulement à l'entrée. Les participants doivent pouvoir **arriver, se déplacer sur le site et rester pour assister à l'ensemble du programme confortablement et en toute sécurité**.

Quelques différences sont apparues. Les **visites de sites** ont mis en lumière des exemples concrets **d'accessibilité partielle et de contraintes des lieux**. Les expériences vécues des participants relevées au moyen

des sondages, qui se fondaient sur les expériences vécues de milliers de Canadiens, ont fait ressortir la nécessité d'assurer **la prévisibilité et la fiabilité** de l'accessibilité.

Les participants ont souligné la nécessité de réduire le besoin de défendre leurs propres droits et intérêts et la nécessité pour les organisateurs de fournir des processus clairs concernant les mesures d'adaptation, de former leur personnel, leurs bénévoles et leur équipe de sécurité, et d'inclure des mesures et espaces adaptés aux personnes ayant des hypersensibilités sensorielles ainsi que des mesures de soutien à la communication (comme l'interprétation en langue des signes et le sous-titrage) dans leurs programmes.

Ensemble, ces deux sources fournissent une feuille de route pratique pour les organisateurs : répondre aux **besoins de base en matière d'accessibilité physique**, être transparents concernant les limitations et soutenir la participation au moyen **d'informations claires, d'équipes ayant reçu une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées et de mesures de soutien constantes** pour que les personnes handicapées puissent rester et participer pleinement à l'événement.

## Groupes de discussion

### Nombre de personnes y ayant participé et lieu de résidence

Les groupes de discussion pour les participants ont eu lieu de juin à novembre 2024. Mille cinq cent soixante-huit (1 568) participants se sont inscrits, et 428 ont assisté aux séances. À la fin, **232 participants** ont réussi les vérifications d'identité finales et n'ont pas soumis de contenu généré par l'intelligence artificielle (IA). Il y a eu **47 groupes de discussion** animés par les quatre coordonnateurs de site. Dix-sept personnes ont participé en personne, 29 en ligne via Zoom, et une personne a participé en mode hybride. En plus, un groupe de discussion a été organisé par la coordonnatrice et a eu lieu dans le cadre d'une présentation lors de la conférence de 2024 de Vie autonome Canada.

Trois séances ont eu lieu en français, deux en langue des signes américaine, et une en mandarin et cantonais. Sur les 232 personnes participantes, 202 étaient anglophones, 15 étaient francophones et 15 s'exprimaient en cantonais et en mandarin. Les participants venaient de partout au Canada, mais parmi ceux qui ont indiqué leur emplacement, **les plus nombreux habitent en Colombie-Britannique, suivi des participants en Saskatchewan et en Alberta.**

**Tableau :** Emplacement des participants aux groupes de discussion des participants

Province ou territoire	Nombre de participants	% de participants (sur 232)
Colombie-Britannique	60	25,9 %
Ontario	29	12,5 %
Alberta	37	15,9 %
Saskatchewan	45	19,4 %
Manitoba	5	2,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	26	11,2 %
Nouvelle-Écosse	5	2,2 %
Québec	1	0,4 %
Nouveau-Brunswick	0	0,0 %
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0 %
Yukon	0	0,0 %
Territoires du Nord-Ouest	0	0,0 %
Nunavut	0	0,0 %

#### Identification des handicaps

Sur les 232 participants, **148 personnes (63,8 %) se sont définies comme ayant une déficience** et 62 personnes (26,7 %) ne l'ont pas fait. Vingt-deux (22) autres personnes (9,5 %) n'ont pas répondu.

**Tableau :** Participants aux groupes de discussion disant avoir des handicaps

Réponse	Nombre de participants aux groupes de discussion	% des groupes de discussion (sur 232)
Pas d'invalidité	62	26,7 %
J'ai un handicap	148	63,8 %
Pas de réponse	22	9,5 %

Le type de déficience le plus souvent désigné était **physique (mobilité, douleur et flexibilité) à 35,3 %**, suivi de cognitif (neurologique, neurodivergence) à 14,2 %, et santé mentale à 16,8 %. De loin, les déficiences physiques étaient l'option la plus choisie à 35,3 %.

Ces résultats montrent que les déficiences liées à la mobilité, au système neurologique et à la santé mentale étaient les plus souvent indiquées par les répondants. Les participants pouvaient choisir plus d'un type de déficience, alors l'addition des pourcentages ne correspond pas à 100 %.

**Tableau :** Type(s) de handicap des participants aux groupes de discussion

Type de handicap	Nombre de participants aux groupes de discussion	% des groupes de discussion (sur 232)
Physique (mobilité, douleur et flexibilité)	82	35,3 %
Cognitif (neurologique, neurodiversifié)	33	14,2 %
Santé mentale	39	16,8 %
Sensoriel (visuel, auditif, sourd-aveugle)	36	15,5 %
Autres handicaps ou handicaps	0	0,0 %
Apprentissage	26	11,2 %
Communication (parole et langage)	8	3,4 %
Intellectuel	13	5,6 %

### Appartenance des participants à un groupe

Parmi les répondants, 52,6 % s'identifiaient comme étant des femmes, comparativement à 31,5 % qui s'identifiaient comme des hommes et à 2,6 % comme étant non binaires. Les identités additionnelles les plus courantes étaient Personnes âgées (13,8 %), Personnes racialisées (12,1 %) et LGBTQ2S+ (9,5 %).

**Tableau :** Appartenance identitaire des participants aux groupes de discussion

Catégories d'identité	Nombre de participants	% des participants (sur 232)
Femme	122	52,6 %
Mec	73	31,5 %
LGBTQ2S+	22	9,5 %
Senior	32	13,8 %
Personne racialisée	28	12,1 %
Il n'a pas répondu	0	0,0 %
Jeunesse	18	7,8 %
Autochtones	10	4,3 %
Non-binaire	6	2,6 %
Membre de la communauté minoritaire linguistique officielle	7	3,0 %
Nouveau venu au Canada	1	0,4 %
Autres	0	0,0 %
Je préfère ne pas le dire	0	0,0 %

### Procédure d'établissement des groupes de discussion

Une liste de 15 obstacles ([Annexe C](#)) a été créée à partir des données recueillies auprès de 470 participants ayant répondu aux questions sur l'Amélioration de l'accessibilité dans les enquêtes longues. Les groupes de discussion se sont réunis pendant la période allant de décembre 2023 à février 2024. Une première analyse rapide a été réalisée à ce moment-là. Après cette étape, 634 participants supplémentaires ont été ajoutés à l'ensemble de données, de même que deux domaines d'intérêt

supplémentaires — Mesures d'adaptation et Obstacles – qui ont été inclus dans l'analyse finale.

Les 15 obstacles relevés dans l'analyse initiale ont ensuite été présentés à des groupes de discussion des participants, qui ont eu lieu en ligne et en personne entre juin et novembre 2024. En plus de la liste d'obstacles, les participants aux groupes de discussion devaient examiner trois questions.

1. Qu'est-ce qui manque à cette liste d'obstacles rencontrés à des festivals et événements?
2. Quels sont les trois plus importants obstacles que vous avez rencontrés lors de festivals et d'événements?
3. Quelles suggestions feriez-vous pour rendre les festivals et événements canadiens plus accessibles?

### **Constatations des groupes de discussion**

Lorsque les résultats des groupes de discussion ont été comparés à ceux de l'ensemble complet des participants (1 104 participants) provenant de tous les sondages et domaines d'intérêts examinés, ils ont confirmé l'analyse finale et les recommandations des participants. Aucune différence majeure n'a été constatée.

### **Audits de sites web**

Les ensembles de données des participants et des organisateurs abordaient rarement l'espace numérique ou les festivals et événements en ligne. Une exception est apparue dans un élément de l'ensemble de données sur l'amélioration de l'accessibilité des organisateurs. Bien que ce domaine n'ait pas été largement examiné, une composante sur les audits de sites web a été ajoutée pour élargir l'étude afin d'inclure l'accessibilité numérique.

**Deux sites web** liés aux sites visités par le coordonnateur de Terre-Neuve-et-Labrador ont été audités par **Empower Disability Services** en **novembre 2023**. Ces audits suivaient les Directives pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1. Ils ont utilisé à la fois des outils automatisés (axe DevTools et WAVE) et des tests manuels, incluant la navigation par

clavier uniquement, les tests avec lecteur d'écran et les vérifications de l'agrandissement.

Un deuxième projet d'audit a été mené par la **Fondation Rick Hansen** en **avril 2025**. Il a consisté à examiner **13 pages d'accueil de festivals et d'événements** sélectionnés par le coordonnateur de projet pour représenter différents types de festivals et d'événements au Canada. Les sites web ont fait l'objet de courts audits d'utilisabilité en recourant à des technologies d'assistance et appareils courants, dont des lecteurs d'écran. Les noms spécifiques des sites web des deux projets ne sont pas inclus, car les conditions d'accessibilité pourraient s'être améliorées depuis les audits.

Les deux projets différaient par leur portée. Dans le cas de l'**audit de la Fondation Rick Hansen**, de nombreux sites web ont été examinés, ce qui a permis de cerner les tendances courantes dans le secteur des festivals et des événements. Les problèmes relevés comprenaient des liens manquants ou brisés pour « passer au contenu principal », une navigation déroutante, des problèmes liés à la structure des rubriques et des outils limités d'accroissement de la lisibilité, comme le redimensionnement du texte ou les contrôles du contraste.

L'**audit d'Empower Disability Services** n'a examiné que deux sites web, mais a mené un examen plus approfondi en utilisant à la fois des tests automatisés et manuels. Cet audit mettait davantage l'accent sur le contraste des couleurs, le déplacement ou la mise à jour automatique du contenu, comme les carrousels, et les barrières techniques, comme les iFrames non étiquetés, ou les fonctionnalités inutilisables avec les lecteurs d'écran.

Lorsque les résultats des deux audits ont été comparés, un thème revenait constamment et faisait écho aux résultats finals de la recherche. Lorsque les sites web de festivals et d'événements ne sont pas conçus et mis à jour en tenant compte de l'accessibilité, les participants peuvent faire face à des

obstacles évitables lorsqu'ils cherchent des informations clés, tentent d'acheter des billets et planifient leur visite.

Les audits ont à plusieurs reprises trouvé des obstacles liés à la structure des pages (comme les en-têtes et menus), des étiquettes manquantes ou ambiguës sur les liens et boutons, des textes alternatifs manquants ou peu utiles pour les images, ainsi que des fonctionnalités qui ne fonctionnent pas de façon fiable avec la navigation au moyen d'un clavier ou d'un lecteur d'écran. Bon nombre de ces obstacles peuvent être corrigés par des mises à jour simples et ils ont un impact important, surtout lorsque les sites web sont retestés avec des technologies d'assistance après les modifications.

Les deux projets d'audit ont trouvé des obstacles prioritaires similaires. Atténuer ces obstacles peut rendre les sites web des festivals et des événements plus utilisables et accessibles à tous. Les **cinq recommandations suivantes** ont été faites.

- 1. Utiliser une structure de titres claire** Utilisez un seul titre principal de page (H1) et des titres de section cohérents pour que les utilisateurs puissent naviguer rapidement dans les pages.
- 2. Utiliser des libellés descriptifs pour les liens et les boutons** Utilisez un texte descriptif et unique pour les liens et boutons. Évitez des formulations génériques comme « En savoir plus » ou « Cliquez ici ».
- 3. Ajouter un texte de remplacement pertinent aux images** Fournissez un texte de remplacement descriptif pour les images qui transmettent de l'information. Indiquez que les images décoratives sont décoratives pour que les technologies d'assistance les ignorent.
- 4. Assurer la compatibilité avec les technologies d'assistance** Vérifiez que les tâches essentielles fonctionnent avec la navigation au clavier, les lecteurs d'écran et les autres technologies d'assistance. Cela inclut les menus, les processus de billetterie, les formulaires et les pages d'information importantes.

**5. Effectuer une nouvelle évaluation et inclure des évaluateurs ayant une expérience vécue**

Faites participer des personnes en situation de handicap qui utilisent des technologies d'assistance lors des évaluations de l'accessibilité et rémunérez-les pour leur expertise. Après les mises à jour, testez à nouveau le site web pour confirmer les améliorations.

## Objectif 2 : Auto-déclaration des organisateurs

La deuxième question relative à l'objectif de la recherche était :

**« Que déclarent eux-mêmes les organisateurs de festivals et d'événements concernant l'accessibilité des festivals et événements au Canada? »**

L'analyse des ensembles de données des organisateurs portant sur les trois principaux domaines d'intérêt, soit **les mesures d'adaptation, les obstacles et les améliorations de l'accessibilité**, permettra de répondre à cette question. Dans les domaines portant sur les mesures d'adaptation et les obstacles, les réponses aux sondages et les commentaires en texte libre fournis par les organisateurs ont été analysés. Cependant, nous examinerons d'abord de façon détaillée les réponses des organisateurs aux questions sur leurs connaissances des mesures d'accessibilité et sur leur capacité de les offrir.

### Constatations concernant les connaissances et capacités des organisateurs en matière d'accessibilité

Les organisateurs ont été interrogés sur leur familiarité avec les moyens de rendre les festivals et événements plus accessibles. La plupart des **organisateur**s ont déclaré qu'ils **connaissaient modérément, très bien ou extrêmement bien les moyens de rendre les festivals et événements accessibles aux personnes en situation de handicap (73 %)**. La réponse la plus courante était « Modérément » (39 %). Cependant, 27 % connaissaient à peine ou pas du tout les moyens à prendre, ce qui montre un besoin d'outils clairs et de conseils pratiques.

**Tableau** : Familiarité de l'organisateur avec l'accessibilité

Réponse	Nombre d'organisateur	Pourcentage d'organisateur (sur 213)
Modérément familier	83	39.0 %
Très familier	67	31.0 %
Un peu familier	47	22.0 %

Réponse	Nombre d'organiseurs	Pourcentage d'organiseurs (sur 213)
Pas du tout familier	10	5.0 %
Extrêmement familier	6	3.0 %

### Les déficiences prises en compte dans la planification

On a demandé aux organisateurs s'ils étaient conscients des besoins d'accessibilité et de quels types de handicaps ils tenaient compte lors de la planification de l'accessibilité. Comme c'était une question à choix multiples, les pourcentages additionnés ne correspondent pas à 100 %. Au total, les organisateurs ont fait 692 sélections, soit une moyenne d'environ 3,25 sélections par organisateur. Il convient de faire remarquer que ceux qui n'étaient pas familiers avec l'accessibilité ont aussi répondu à cette question par erreur.

Presque tous les organisateurs (**95,3 %**) ont choisi **les déficiences physiques**, et un peu plus de la moitié (**55,9 %**) ont choisi **les déficiences sensorielles**. Moins d'organiseurs ont choisi les troubles cognitifs, de la communication ou de santé mentale. Un petit nombre (3,3 %) a sauté la question. Cependant, trois organisateurs qui avaient auparavant déclaré ne « pas du tout connaître » les moyens d'assurer l'accessibilité ont répondu à cette question et ne l'ont pas sautée.

**Tableau** : Familiarité de l'organiseur avec l'accessibilité : types de déficiences considérées

Catégorie	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Physique (mobilité, douleur et flexibilité)	203	95.3 %
Sensoriel (visuel, auditif, sourd-aveugle)	119	55.9 %
Cognitif (neurologique, neurodiversifié)	85	39.9 %
Communication (parole et langage)	78	36.6 %
Santé mentale	73	34.3 %

Catégorie	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
Intellectuel	63	29.6 %
Apprentissage	51	23.9 %
Autres handicaps ou handicaps	8	3.8 %
Pas familial (sauté)	7	3.3 %
Plus d'un handicap OU aînés ayant plusieurs handicaps	5	2.3 %

### Pratiques de formation des organisateurs

On a demandé aux organisateurs qui ont indiqué être familiers avec l'accessibilité s'ils offriraient une formation en accessibilité au personnel ou aux bénévoles. Notez que ceux qui n'étaient pas familiers avec l'accessibilité ont aussi répondu à cette question par erreur. Les réponses ont montré que **la formation n'est pas la même pour tous les festivals et événements**. Beaucoup d'organiseurs (**52 % des répondants**) n'ont pas répondu à cette question.

Parmi ceux qui ont répondu, **27,7 % ont déclaré que le personnel ou les bénévoles avaient reçu une formation**, et **2,8 % ont choisi « Un peu »**. Une autre tranche de **16,9 % d'organiseurs a déclaré qu'aucune formation n'était offerte**. Ces résultats suggèrent que la formation de base en accessibilité devrait être incluse pour tout le personnel et les bénévoles dans le cadre de l'intégration et de la préparation avant l'événement.

**Tableau** : Familiarité de l'organiseur avec l'accessibilité : ont-ils formé le personnel ou les bénévoles

Réponse	Nombre d'organiseurs	% d'organiseurs (sur 213)
N'a pas répondu	112	52.6 %
Oui	59	27.7 %
Non	36	16.9 %
Un peu	6	2.8 %

## Besoins des organisateurs en matière d'accessibilité

Nous avons demandé aux organisateurs ce dont ils avaient besoin pour rendre leur festival ou événement plus accessible. Ils classaient leurs choix par ordre d'importance.

**Tableau** : Besoins des organisateurs pour rendre les festivals et événements plus accessibles

Catégorie	Rang
Sensibilisation et formation à l'information sur le handicap	1
Je ne sais pas, je ne suis pas sûr	2
Financement ou subventions	3
Formation accessible en information et communications	4
Partager des conseils et des solutions créatives avec d'autres festivals et événements	5
Conseils rapides et courtes vidéos ou pages Web « Comment faire » sur tous les sujets	6
Formation en accessibilité numérique	7
Audits par des vérificateurs ayant des incapacités	8
Consultant en accessibilité ou services d'entreprise	9

Les organisateurs qui ont classé leurs besoins par importance ont indiqué que leur **plus grand besoin pour améliorer l'accessibilité** lors des festivals et événements était **la formation de sensibilisation et d'information sur les déficiences**. La réponse suivante la plus courante était « Je ne sais pas/Je ne suis pas certain(e) », ce qui suggère que certains organisateurs ont besoin de points de départ plus clairs, d'exemples et de conseils pour savoir par où commencer.

**Le financement ou les subventions** se classaient en troisième position, ce qui démontre bien que les ressources demeurent un défi important. Les répondants ont également indiqué quels types de mesures de soutien ils aimeraient recevoir, soit la formation sur l'information et les communications accessibles (4<sup>e</sup> position), le partage de conseils et de solutions créatives avec d'autres festivals et événements (5<sup>e</sup>), ainsi que

des conseils rapides et courtes vidéos pratiques ou pages Web sur tous les sujets pertinents (6<sup>e</sup>) seraient des soutiens utiles.

Les besoins moins souvent nommés, mais toujours pertinents comprenaient la formation sur l'accessibilité numérique (7<sup>e</sup>), les audits par des évaluateurs en situation de handicap (8<sup>e</sup>) et les services de compagnies ou de consultants spécialisés en accessibilité (9<sup>e</sup>). Si des audits, des formations et du soutien gratuits étaient largement disponibles et encouragés, ces priorités pourraient passer à un classement plus élevé. Le classement actuel suggère que les organisateurs bénéficieraient d'un accompagnement et d'un soutien supplémentaires liés à l'accessibilité numérique.

### **Ce que signifient les constatations concernant les connaissances des organisateurs et leur capacité en matière d'accessibilité**

Les résultats des organisateurs dans cette dernière section démontrent des lacunes en ce qui concerne la capacité. Alors que la plupart des organisateurs ont déclaré connaître modérément les questions d'accessibilité, plus d'un quart ont déclaré les connaître un peu ou pas du tout. La formation sur l'accessibilité était également variable, moins du tiers ayant signalé la formation du personnel ou des bénévoles.

La familiarité des organisateurs avec les questions d'accessibilité est inégale. Parmi eux, 73 % affirment les connaître plutôt bien, assez bien ou même très bien. Toutefois, 27 % admettent ne les connaître que superficiellement ou pas du tout. Cela démontre que les connaissances en accessibilité dans le secteur sont inégales et donne à penser que de nombreux organisateurs ont besoin d'outils pratiques, d'exemples et de conseils.

La connaissance des types de déficiences est faible. Les organisateurs ont majoritairement sélectionné les déficiences physiques (95,3 %) et les troubles sensoriels (55,9 %), mais beaucoup moins ont choisi les déficiences cognitives, de communication et de santé mentale. Cela

montre que la planification de l'accessibilité est souvent centrée sur la mobilité et l'accès physique, alors que les expériences de personnes ayant d'autres types de handicaps reçoivent moins d'attention. Cela appuie les résultats des ensembles de données des participants concernant la surcharge sensorielle, les obstacles à la communication et les handicaps invisibles.

La formation en accessibilité était également inégale, et il existe des lacunes en matière de formation et de capacité. Moins d'un tiers des organisateurs ont dit assurer la formation du personnel ou des bénévoles, et 52,6 % n'ont pas répondu à la question. Cela indique que la formation sur l'accessibilité n'est pas intégrée de façon constante dans les opérations événementielles. La formation à l'accessibilité devrait faire partie de l'accueil et de l'intégration du personnel et des bénévoles et de la préparation avant l'événement.

Les organisateurs demandent du soutien. Les besoins classés les plus importants comprenaient la sensibilisation et la formation sur la situation des personnes handicapées, le financement, la formation en communications accessibles, l'apprentissage par les pairs et les guides rapides. Cela montre que les organisateurs veulent avoir des conseils pratiques et des ressources. Le secteur est motivé, mais il manque d'outils.

Les constatations concernant les organisateurs donnent un aperçu de la manière dont les festivals et événements abordent l'accessibilité actuellement, notamment leur familiarité avec les concepts d'accessibilité, les types de déficiences ou de handicaps pris en compte lors de la planification, la formation offerte au personnel et aux bénévoles, ainsi que les mesures de soutien dont les organisateurs affirment avoir besoin pour améliorer l'accessibilité. Ces réponses mettent en lumière à la fois les progrès réalisés et les lacunes qui subsistent au niveau des capacités dans le secteur.

## Constatations sur les mesures d'adaptation des organisateurs

Des questions légèrement différentes ont été posées aux organisateurs selon le sondage qu'ils ont reçu. Dans le sondage long, on a posé la question suivante aux organisateurs :

**« Est-ce que les personnes assistant à des festivals ou événements ont demandé des mesures d'adaptation pour accroître l'accessibilité avant ou pendant votre festival ou événement? »**

Dans les sondages rapides et sur les événements, on a posé la question suivante aux organisateurs :

**« Est-ce que les personnes assistant à des festivals ou événements ont signalé des problèmes ou demandé des mesures d'adaptation pour améliorer l'accessibilité? »**

Les options de réponse étaient Oui, Non ou Pas certain(e). En tout, 180 organisateurs sur 213 ont répondu à cette question. La plupart des organisateurs ont répondu **Oui (113 organisateurs, soit 62,8 %)**. Cela indique que de nombreux festivals et événements reçoivent des demandes de mesures d'adaptation pour accroître l'accessibilité, et qu'ils y répondent peut-être déjà dans le cadre de leurs activités.

Un plus petit nombre d'organisateur ont choisi Non ou Pas certain(e). Ces réponses peuvent refléter plusieurs facteurs. Certains organisateurs n'ont peut-être pas reçu de demandes de mesures d'adaptation. Dans d'autres cas, les différences de taille des événements, la visibilité du processus de demande d'adaptations ou la manière dont les commentaires des personnes handicapées sont recueillis peuvent influencer sur le signalement, ou non, de demandes ou d'obstacles.

**Tableau : Aménagements demandés et obstacles signalés aux organisateurs**

Réponse	Nombre d'organisateur	% d'organisateur (sur 180)
Oui	113	62.8 %
Non	44	24.4 %
Je ne sais pas	23	12.8 %

Après cette question dans tous les sondages, les organisateurs ont été invités à « Partager des détails sur ce qui a été demandé, ce que vous avez offert et ce que vous changeriez la prochaine fois » au moyen d'un champ de texte libre. Presque tous les commentaires portaient sur ce qui avait été demandé et ce qu'ils allaient changer.

Au total, 113 réponses ont décrit les mesures d'adaptation demandées dans les quatre catégories utilisées dans l'étude. À travers 189 codes distincts, les organisateurs ont indiqué 414 actions et besoins liés aux mesures d'adaptation. Sur la base de l'analyse de ces commentaires en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## Recommandations concernant les mesures d'adaptation

### Promotion

- **Planifier en fonction des limitations des lieux**

Relevez à l'avance les obstacles que présentent les lieux, réduisez-les lorsque c'est possible et faites connaître clairement les obstacles restants et les options disponibles. Cela aide les gens à planifier leur visite en toute sécurité.

- **Créer des politiques sur les personnes de soutien et communiquez-les**

Créez des politiques claires sur les personnes de soutien et communiquez-les à l'avance, à la billetterie et aux points d'entrée en ligne et sur place. Assurez-vous que les processus de billetterie et d'adaptation soient simples et soutenus par un processus de demande clair et un contact affecté à l'accessibilité. Ces dispositions sont cruciales pour s'assurer que les mesures d'adaptation et les

options peuvent être fournies rapidement, et qu'aucun obstacle supplémentaire à la communication ne soit créé.

### **Planification et aménagement**

- **Offrir un stationnement et des panneaux informatifs accessibles**

Fournissez des aires de stationnement et de débarquement accessibles près des entrées sans marches. Assurez-vous de fournir des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles. Cela aide les gens à planifier leur visite et à se déplacer sur le site de façon sécuritaire et prévisible.

- **Offrir des parcours sans marches et un accès sans obstacles**

Fournissez des parcours sans marches vers les espaces de participation et d'observation. Utilisez des parcours sans obstacles et des rampes où des changements de niveau se produisent. Cela aide les personnes malvoyantes et à mobilité réduite et permet aux personnes qui utilisent des fauteuils roulants et d'autres dispositifs de mobilité, comme des fauteuils roulants, des marchettes, des scooters, des cannes ou des béquilles, de se déplacer de façon autonome.

- **Concevoir des parcours accessibles sur le site**

Planifiez des itinéraires accessibles à travers le site, de l'arrivée jusqu'aux zones clés. Assurez-vous que la largeur des parcours est adéquate et suffisante pour permettre les virages en fauteuil roulant, que les surfaces sont stables et que des solutions claires sont offertes quand le terrain ou des bâtiments historiques créent des obstacles. Cela permet une navigation autonome et prévisible pour les personnes utilisant des dispositifs de mobilité, des fauteuils roulants, des marchettes, des scooters, des cannes ou des béquilles, ainsi que pour les personnes malvoyantes ou aveugles.

- **Sélectionner des lieux accessibles et assurez l'accessibilité de l'aménagement**

Faites de l'accessibilité une exigence de base lors de la sélection et de l'aménagement des lieux. Utilisez des audits d'accessibilité et planifiez des modifications pour améliorer l'accessibilité au fil du

temps. Cela aide à repérer les obstacles tôt, à y remédier lorsque c'est possible, et à offrir des options, avant le début du festival ou de l'événement, lorsque des obstacles subsistent, réduisant ainsi le besoin pour les participants de faire des demandes de mesures d'adaptation.

- **Créer des pratiques d'amélioration continue**

Utilisez les commentaires reçus pour améliorer l'accessibilité d'année en année. Encouragez et accueillez les observations, suivez les changements et communiquez les mesures de soutien offertes ainsi que les limitations connues de manière transparente et rapide. Cela aide à déterminer et à éliminer les obstacles, réduisant ainsi le besoin pour les participants de faire des demandes d'adaptations.

### Services

- **Assurer l'accès à des toilettes accessibles et à des mesures de soutien essentielles sur place**

Assurez-vous d'avoir un nombre adéquat de toilettes accessibles près des zones importantes, y compris des toilettes portables lorsque c'est nécessaire. Offrez le soutien d'accompagnateurs ou de guides et des moyens respectueux de la vie privée pour que les gens puissent demander de l'aide.

### Contenu

- **Offrir des places accessibles et réservées**

Offrir des places accessibles et réservées avec des lignes de vue prévisibles, ainsi que des rampes vers les sièges, les scènes et les zones d'activités. Cela favorise le confort et la pleine participation aux activités prévues au programme.

- **Offrir des espaces tranquilles et des aides à la communication**

Assurer l'accessibilité de la communication au moyen de l'interprétation en langues des signes, du sous-titrage visible ou codé, de soutiens visuels et de l'écoute assistée lorsque cela est possible. Offrez des espaces et des mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles, comme des espaces et des heures tranquilles, ainsi que des informations claires sur l'éclairage et

le son. Cela favorise une participation confortable, équitable et sécuritaire.

### **Constatations des organisateurs sur les obstacles**

Pour les organisateurs, des questions légèrement différentes ont été utilisées dans les sondages. Dans le sondage long, la question suivante a été posée aux organisateurs : « **Est-ce que les personnes assistant à des festivals ou événements ont signalé des problèmes ou des préoccupations concernant des obstacles? »**

Un obstacle était décrit comme toute chose qui empêche une personne en situation de handicap de participer pleinement et de manière égale à tous les domaines de la société. Les obstacles peuvent être visibles ou invisibles. Ils peuvent être d'ordre physique ou être liés aux attitudes, aux technologies, aux systèmes, aux politiques, etc.

Dans les sondages de vérification rapide et sur les événements, la question combinait les obstacles et les mesures d'adaptation. : « **Les participants au festival ou à l'événement ont-ils signalé des obstacles ou demandé des mesures d'adaptation? »**

La question ne limitait pas la période, de sorte que les participants pouvaient avoir signalé des obstacles ou demandé des adaptations avant, pendant ou après un festival ou un événement. Les options de réponse étaient Oui, Non ou Pas certain(e). En tout, 180 organisateurs sur 213 ont répondu à la question.

Les réponses étaient mitigées : **37,8 % ont déclaré que les participants avaient soulevé des préoccupations concernant des obstacles**, 42,2 % ont dit que non, et 20,0 % n'étaient pas certains. Lorsque l'on considère l'ensemble des éléments, il semble que de nombreux participants sont confrontés à des obstacles, mais que tous les participants ne les signalent pas aux organisateurs.

**Tableau : Obstacles signalés aux organisateurs**

Réponse	Nombres d'organisateur	Pourcentage d'organisateur (sur 180)
Non	76	42.2 %
Oui	68	37.8 %
Je ne sais pas	36	20.0 %

Après cette question, on a demandé aux organisateurs de partager des détails sur ce qui avait été demandé, ce qu'ils avaient offert et ce qu'ils changeraient la prochaine fois, en utilisant un champ de réponse en texte libre. Presque tous les commentaires concernaient ce qui avait été demandé et ce qu'ils changeraient.

Au total, 69 réponses ont décrit des obstacles dans les quatre catégories utilisées dans l'étude. À travers 68 codes distincts, les participants ont indiqué 78 actions et besoins liés aux obstacles communiqués par des participants. Sur la base de l'analyse de ces commentaires en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## Recommandations sur les obstacles

### Promotion

#### **Prioriser la sélection de lieux accessibles et planifier les mesures à prendre en cas de limites**

Priorisez les lieux accessibles, repérez les limites du lieu choisi et informez-en les participants tôt avant le festival ou l'événement. Communiquez clairement les limites et les solutions afin que les personnes en situation de handicap puissent planifier leur participation en toute sécurité.

### Planification et aménagement

- **Créer des pratiques d'amélioration continue**

Instaurez des revues de la rétroaction et des mises à jour régulières en tant que mesures faisant partie intégrante des opérations des événements. Effectuez des audits de l'accessibilité ou des visites des lieux et des parcours avec des personnes ayant une expérience

vécue (avec rémunération). Suivez et vérifiez les correctifs dans le cadre d'un cycle annuel d'amélioration continue. Assurez-vous que l'accessibilité numérique soit incluse. Cela aide à déceler et à éliminer les obstacles, réduisant ainsi le besoin de demandes individuelles de mesures d'adaptation.

- **Fournir des parcours accessibles continus**

Assurez, pour les personnes utilisant un dispositif d'aide à la mobilité, un accès sans marches aux entrées et aux emplacements clés grâce à des itinéraires accessibles clairs qui évitent les zones auxquelles seuls les escaliers permettent d'accéder. Réduisez les obstacles en élargissant les points de blocage, en éliminant les obstacles et en gardant les parcours principaux dégagés et bien balisés. Cela soutient les déplacements autonomes.

- **Rendre le stationnement et les points d'arrivée et de départ accessibles et prévisibles**

Améliorez et gérez les options d'arrivée accessibles. Augmentez les places de stationnement accessibles, offrez des places accessibles réservées, assurez-vous d'offrir des points de débarquement et d'embarquement proches, et utilisez une signalisation claire et accessible et des mesures d'application des règles pour assurer l'arrivée et le départ sécuritaires des participants

- **Assurer les déplacements sans marches et accessibles en fauteuil roulant partout dans le site**

Stabilisez et entretenez les surfaces de déplacement et les zones gazonnées pour éviter les parcours inégaux. Faites de l'entretien préventif, utilisez des planchers ou tapis temporaires et planifiez des mesures saisonnières pour le déneigement et le déglacage. Assurez-vous que les parcours restent dégagés et sans obstacles afin de soutenir les déplacements autonomes.

- **Budgéter pour assurer l'accessibilité**

Établissez tôt des budgets réalistes pour assurer l'accessibilité et considérez les mesures de soutien à l'accessibilité comme des coûts de base pour les événements. Au besoin, demandez des subventions et établissez des partenariats.

## Services

- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**

Fournissez des toilettes accessibles fiables auxquels on peut accéder par des parcours sans marches. Incluez des toilettes accessibles portables lorsque les installations permanentes sont limitées et placez-les près des zones des activités prévues au programme, indiquées au moyen d'enseignes claires.

- **Former le personnel et les bénévoles**

Fournissez au personnel et aux bénévoles une formation sur l'accessibilité, portant sur les interactions respectueuses avec les personnes de soutien, l'application de la politique sur les chiens ou animaux d'assistance, et la façon de répondre aux demandes de mesures d'adaptations. C'est crucial pour s'assurer que les mesures d'adaptation et les options peuvent être fournies rapidement et pour éviter de créer des obstacles supplémentaires à la communication.

## Contenu

- **Fournir des mesures de soutien à l'accessibilité des communications**

Fournir le sous-titrage (avec sous-titres visibles, si possible), l'interprétation en langue des signes, ainsi que des annonces visuelles claires et des dispositifs d'aide à l'écoute pour les informations et les éléments clés des programmes. Planifiez en vue de répondre à divers besoins en langues des signes (comme l'ASL ou la LSQ). Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer confortablement et en toute sécurité.

- **Offrir des espaces et des mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Informez à l'avance le public des niveaux sonores et autres stimulations sensorielles prévus, ainsi que les moments où leurs effets pourront être atténués dans des espaces tranquilles prévus à cette fin. Ces espaces calmes ou à faible stimulation soutiennent les personnes qui doivent réguler leurs réactions avant de pouvoir recommencer à profiter confortablement du programme.

## **Constatations des organisateurs sur l'amélioration de l'accessibilité**

Le troisième et dernier domaine d'intérêt portait sur les améliorations de l'accessibilité des festivals et événements canadiens. Dans tous les sondages, deux variantes d'une même question ont été posées aux organisateurs :

**« Comment avez-vous rendu la promotion, la planification, l'aménagement du site, les services et le contenu plus accessibles? »**

et

**« Promotion, planification et aménagement, services et contenu : avez-vous rendu ces éléments plus accessibles? »**

Sur la base de l'analyse des réponses en texte libre, les recommandations suivantes ont été élaborées.

## **Recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité**

### **Promotion**

- **Fournir à l'avance des informations claires et accessibles sur l'accessibilité**

Publiez des informations claires et faciles à trouver avant la vente des billets, y compris les heures des événements, les emplacements, les caractéristiques favorisant l'accessibilité et les limites connues. Maintenez la cohérence de l'information sur les sites web, dans les médias sociaux et dans les documents numériques et imprimés.

Utilisez une seule page web sur l'accessibilité comme source principale d'information et renforcez-la au moyen de documents imprimés, de courriels, de la billetterie et de médias sociaux afin que les gens puissent planifier leur visite. Incluez des pratiques numériques accessibles comme des descriptions d'images. Cela aidera les participants à planifier leur participation en toute confiance.

- **Offrir des options de billetterie et de soutien accessibles**  
Offrez des options de billetterie et de soutien accessibles, incluant l'assistance en ligne, par téléphone et sur place, avec une personne à contacter dédiée à l'accessibilité ayant reçu une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Recueillez les besoins d'accessibilité lors de l'inscription et à la billetterie lorsque c'est possible. Fournissez sur le site une équipe facile à repérer ou un service d'aide pour résoudre rapidement les problèmes d'accessibilité. Les mesures d'adaptations ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires dans la mesure du possible. Cela réduit les obstacles financiers et à la participation.

### **Planification et aménagement**

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles (en plein air) et l'aménagement du site**  
Priorisez les lieux accessibles et concevez un aménagement du site avec une entrée sans marches, un minimum d'escaliers et de rampes si nécessaires, des parcours accessibles et des toilettes accessibles utilisables. Pour les lieux extérieurs, concevez des parcours avec des surfaces planes stables, des sentiers larges sans obstacles et un relief peu accidenté. Lorsque les ressources sont limitées, recourez à des partenariats et à un financement ciblé pour soutenir l'amélioration de l'accessibilité. Cela aide à identifier et à surmonter les obstacles tôt et à offrir des options à l'avance, réduisant ainsi le besoin de demandes d'adaptations.
- **Offrir des itinéraires accessibles pour les personnes utilisant des fauteuils roulants et d'autres aides à la mobilité**

Offrez des parcours sans marches facilitant la mobilité sur tout le site, y compris des rampes où il y a des changements de niveau. Assurez-vous qu'il y a des entrées et sorties accessibles à partir des zones d'arrivée jusqu'à la zone des activités prévues au programme et des services clés, afin que les personnes utilisant des aides à la mobilité, des fauteuils roulants, des marchettes, des scooters, des cannes ou des béquilles puissent se déplacer en toute sécurité et de façon autonome.

- **Fournir des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles**

Fournir une signalisation et des panneaux d'orientation clairs, cohérents et accessibles. Utilisez des cartes accessibles et des parcours clairement indiqués permettant de trouver les entrées, les toilettes accessibles, les aires de stationnement, les points de débarquement et d'embarquement, ainsi que les aires destinées aux spectateurs. Les festivaliers peuvent ainsi choisir leurs parcours et se déplacer dans le site de façon autonome en toute sécurité.

- **Rendre l'arrivée et le transport accessibles et prévisibles**

Fournissez du stationnement et des zones de débarquement et d'embarquement accessibles près des entrées. Fournissez des informations claires sur le transport en commun et les navettes accessibles, le cas échéant, lorsque les distances sont longues. Cela favorise la planification, la sécurité et les déplacements autonomes.

- **Créer des pratiques d'amélioration continue**

Établissez un cycle d'amélioration continue incluant des audits de l'accessibilité, des revues des commentaires reçus et des mises à jour après chaque événement. Faites des visites avec des personnes ayant une expérience vécue (qui sont rémunérées) pour évaluer l'accessibilité et suivez les améliorations au fil du temps. Assurez-vous que l'accessibilité numérique soit également examinée dans le cadre de ce processus.

## Services

- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**

Fournissez des toilettes accessibles fiables que l'on peut atteindre au moyen de parcours sans marches. Incluez des toilettes portables accessibles lorsque les installations permanentes sont limitées. Assurez-vous que l'espace de virage pour les fauteuils roulants, les chiens ou les animaux d'assistance est adéquat, que les panneaux indicateurs sont clairs et accessibles et qu'ils sont répartis sur tout le site sur des parcours sans marches et près des zones des spectacles ou activités prévus au programme.

## Contenu

- **Fournir des mesures de soutien à l'accessibilité de la communication**

Fournir le sous-titrage, des sous-titres, l'interprétation en langues des signes et des annonces visuelles claires pour les informations et éléments clés du programme. Prévoyez des mesures pour répondre aux besoins variés d'interprétation en langues des signes (comme l'ASL ou la LSQ). Communiquez clairement à l'avance à quels moments et où ces mesures de soutien seront disponibles. Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer confortablement et en toute sécurité.

- **Offrir des sièges, des aires de repos et des moyens accessibles de contrer les effets de conditions météorologiques désagréables**

Soutenez la participation aux spectacles ou activités prévus en fournissant des places assises et des aires d'observation accessibles, incluant des espaces pour fauteuils roulants offrant une vue équitable. Prévoyez des aires de repos partout sur le site pour aider à gérer la fatigue des participants et du personnel. Incluez des moyens de contrer des conditions météorologiques inconfortables, comme des abris, de l'ombre et des moyens de se rafraîchir près des zones de spectacle et d'activités pour assurer le confort et la sécurité. Soutenez la présence des chiens ou animaux d'assistance et répondez aux besoins de personnes ayant des hypersensibilités sensorielles en communiquant clairement les politiques et en offrant

des espaces tranquilles ou adaptés. Ces mesures de soutien augmentent la participation, la sécurité et le confort.

## **Ce qu'indiquent les ensembles de données des organisateurs**

Dans les trois ensembles de données sur les organisateurs, les priorités étaient très cohérentes. Les priorités partagées apparaissent le plus clairement dans les questions concernant **la mobilité et l'arrivée**. Les organisateurs ont régulièrement mentionné les stationnements et points de débarquement accessibles près d'entrées sans marches, des parcours stables et larges avec de l'espace de virage pour les fauteuils roulants et les chiens ou animaux d'assistance, ainsi que des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles pour que les gens puissent se déplacer de façon autonome.

Les toilettes accessibles, atteignables par des parcours sans marches, ont également été maintes fois indiquées comme essentielles pour assurer la dignité et la participation. Les organisateurs ont aussi décrit l'accessibilité comme un processus qui doit fonctionner de « **de bout en bout** ». Cela signifie que l'information partagée avant l'événement doit correspondre à ce qui est disponible sur place, et que le personnel et les bénévoles (ainsi que la sécurité) doivent être prêts à fournir des mesures de soutien à l'accessibilité de façon constante.

Dans les trois ensembles de données, l'accessibilité de bout en bout dépend de plusieurs éléments reliés entre eux :

1. Informations et politiques claires et précises sur l'accessibilité avant l'événement.
2. Zones d'arrivée prévisibles et parcours sans marches.
3. Services essentiels sur place, notamment des toilettes accessibles.
4. Des programmes qui incluent des mesures de soutien à la communication (comme l'interprétation en langues des signes et le sous-titrage) ainsi que des espaces pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles.

Là où les ensembles de données diffèrent, c'est principalement dans les **raisons derrière les lacunes de l'accessibilité**. **L'ensemble de données sur les obstacles** porte principalement sur les contraintes qui empêchent l'accessibilité, notamment le contrôle limité qu'ont les organisateurs sur les lieux ou les emplacements loués, les budgets, un terrain accidenté, les limitations du stationnement et l'absence de supports à la communication, comme le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes ou l'écoute assistée. Les **ensembles de données sur les améliorations de l'accessibilité et les mesures d'adaptation** se concentrent davantage sur les mesures pratiques et l'amélioration continue en promotion, en planification des sites, en services sur place et en programmation.

### **Ce que signifient globalement les constatations des organisateurs**

Pris ensemble, les ensembles de données des organisateurs montrent que l'accessibilité doit être planifiée et mise en œuvre comme un système, plutôt que sous forme de correctifs individuels.

**L'ensemble de données sur les mesures d'adaptation** met en lumière **l'aspect de l'accessibilité concernant la prestation des services**, notamment le stationnement accessible, les mesures de soutien à la mobilité, les places assises et d'observation accessibles, les espaces pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles, l'interprétation en langue des signes et les options pour les personnes de soutien. Ces constatations montrent que l'accessibilité ne consiste pas seulement à respecter des exigences techniques. Par exemple, un lieu peut techniquement être sans marches, mais tout de même sembler inaccessible si les parcours sont instables, si la signalisation n'est pas claire ou inaccessible, ou si le stationnement accessible est loin des entrées.

Dans tous les ensembles de données, plusieurs **lacunes liées à la mise en œuvre** apparaissent à répétition. Elles comprennent la disponibilité de stationnement et les longues distances entre le stationnement et les

entrées, le terrain extérieur instable, les contraintes de lieux, comme les sites historiques ou loués permettant un contrôle limité, l'emplacement et la fiabilité des toilettes accessibles, ainsi que des lacunes dans les supports de communication, tels que le sous-titrage ou l'interprétation en langues des signes. La formation du personnel et l'application cohérente des politiques sont également importantes, car, sans celles-ci, les politiques liées aux personnes de soutien ou aux chiens ou animaux d'assistance peuvent être appliquées de manière inégale.

Dans l'ensemble, les résultats donnent à penser que l'accessibilité s'améliore le plus rapidement lorsqu'elle est traitée comme un **système intégré**. Cela inclut l'établissement précoce de normes pour les lieux et les parcours, la budgétisation pour des installations importante, comme les toilettes accessibles, une signalisation claire et accessible, ainsi que les mesures de soutien à la communication, comme le sous-titrage et l'interprétation en langues des signes, la formation du personnel et des bénévoles sur la situation des personnes handicapées, ainsi que l'essai de l'ensemble complet des mesures d'accessibilité avant l'ouverture.

Lorsque des contraintes existent, comme celles liées aux sites historiques, aux lieux loués ou aux budgets limités, les résultats proposent de combiner des solutions à court terme, comme des rampes temporaires, des tapis, des navettes et des modifications des routes à prendre, avec des améliorations à plus long terme grâce à l'établissement de partenariats et des travaux de restauration.

## **Recommandations finales des organisateurs**

Sur la base de cette analyse comparative des trois ensembles de données, les recommandations finales suivantes reflètent les perspectives des organisateurs.

### **Promotion**

- **Créer et communiquer des politiques de soutien**

Fournissez des politiques claires et un processus de demande prévisible pour les personnes de soutien et les chiens ou animaux

d'assistance. Incluez un contact dédié à l'accessibilité et des moyens respectueux de la vie privée pour demander du soutien. Communiquez clairement ces politiques à l'avance afin que les gens puissent planifier leur visite et réduire le besoin de défendre leurs droits et intérêts à répétition.

## **Planification et aménagement**

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles et l'aménagement accessible du site**

Sélectionnez tôt les lieux accessibles et confirmez proactivement l'accessibilité au moyen d'audits ou de visites guidées (rémunérées) avec des personnes ayant une expérience vécue avant de finaliser les plans du site. Planifiez l'aménagement du site en prévoyant une entrée sans marches, des parcours accessibles reliant les entrées, les zones de programmation, les toilettes, les services alimentaires et les points d'information. Lorsque des obstacles subsistent, communiquez clairement les limites et les options disponibles.

- **Offrir des parcours accessibles pour les personnes en fauteuils roulants et utilisant d'autres aides à la mobilité**

Offrez un réseau de parcours sans marches sur tout le site, de l'arrivée à la zone de spectacle et aux services clés. Assurez-vous que les surfaces sont stables, que la largeur des parcours est adéquate et que les espaces de virage pour les fauteuils roulants et les chiens et animaux d'assistance sont suffisants afin que les personnes utilisant des dispositifs de mobilité, comme des fauteuils roulants, des marchettes, des scooters, des cannes ou des béquilles puissent se déplacer en toute sécurité et de façon autonome.

- **Offrir un stationnement et des modes de transport accessibles**

Offrez des places de stationnement accessibles près d'entrées sans marches ainsi que des zones accessibles d'embarquement et de débarquement de passagers. Lorsque les distances sont

longues, offrez des options accessibles, comme des navettes ou des voiturettes accessibles pour favoriser une arrivée sécuritaire et les déplacements autonomes à travers le site.

- **Fournir des panneaux indicateurs et des cartes d'orientation claires et accessibles**

Employez des affiches informatives bien visibles, offrant un contraste élevé et une cohérence optimale. Assurez-vous qu'elles soient faciles d'accès et fournissez des cartes à l'avance pour faciliter la navigation. Indiquez-y les parcours, les toilettes, les entrées, les espaces tranquilles, les zones de débarquement et les zones de places assises ou d'observation accessibles afin que les gens puissent s'y retrouver sur le site de façon autonome.

- **Créer des pratiques d'amélioration continue et offrir de la formation**

Établissez un cycle d'amélioration continue incluant des audits de l'accessibilité, la collecte de commentaires et une revue après l'événement. Utilisez ces commentaires pour améliorer l'accessibilité d'année en année. Offrez une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées pour le personnel, les bénévoles et la sécurité. Créez un kiosque visible d'aide concernant l'accessibilité doté de personnel formé ou d'un contact dédié à l'accessibilité, afin que les gens puissent rapidement demander de l'aide.

## Services

- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**

Offrez suffisamment de toilettes permanentes ou portables accessibles près des zones clés, auxquelles on peut accéder par des parcours sans marches.

- **Offrir des places assises et des aires de repos accessibles avec des mesures pour contrer les conditions météorologiques désagréables**

Offrez des places assises et des aires d'observation accessibles à travers le site (pas à un seul endroit) avec des lignes de vue équitable. Incluez des aires de repos pour la gestion de la fatigue, tant pour les participants que pour le personnel. Fournissez des moyens d'atténuer les conditions météorologiques désagréables, comme des abris, de l'ombre et des moyens de se rafraîchir, près des spectacles et activités et des zones clés pour assurer le confort et la sécurité.

## Contenu

- **Offrir des mesures de soutien à l'accessibilité de la communication**

Assurez l'accessibilité à la communication au moyen de l'interprétation en langue des signes (comme l'ASL ou la LSQ), du sous-titrage ou de sous-titres lorsque cela est possible, ainsi que des aides de suppléance à l'audition. Communiquez clairement à l'avance quelles mesures de soutien seront disponibles et où les gens pourront y accéder. C'est essentiel à la participation des personnes issues des communautés Sourdes, sourdes et malentendantes.

- **Offrir des espaces et mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Offrez des espaces tranquilles ou peu stimulants et des mesures de soutien environnemental. Indiquez d'avance les attentes concernant les niveaux de bruit et les éclairages pour protéger ces personnes contre les perturbations inattendues. Cela aide le gens à planifier leur participation et à réguler leurs réactions.

Les déclarations des organisateurs ne fournissent qu'un point de vue sur l'accessibilité. Pour mieux comprendre comment l'accessibilité est vécue dans la pratique, la section suivante compare ces réponses des

organisateur aux expériences vécues signalées par les participants. Cette comparaison aide à déterminer les priorités qui s'alignent et les écarts qui subsistent entre ce que les organisateurs indiquent offrir et ce que vivent les personnes en situation de handicap lors de la participation à des festivals et événements.

### Objectif no 3 : Comparaison entre l'expérience vécue des participants et les déclarations des organisateurs

La question visant à répondre au troisième objectif de la recherche était :

« Comment l'auto-évaluation de l'accessibilité par les organisateurs se compare-t-elle à l'expérience vécue des participants, et où existe-t-il des lacunes? »

On répondra à la question en faisant une analyse comparative des trois ensembles de données des participants et des organisateurs répartis dans les domaines d'intérêt que sont **les mesures d'adaptation, les obstacles et l'amélioration de l'accessibilité.**

#### Comparaison des réponses aux questions sur les mesures d'adaptation

Les participants ont indiqué s'ils avaient ou non demandé des mesures d'adaptation, tandis que les organisateurs ont indiqué si les participants leur avaient demandé des mesures d'adaptation. **52,5 % des participants** ont répondu **oui**, comparativement à **62,8 % des organisateurs.**

Une explication possible de cette différence est que les demandes de mesures d'adaptation peuvent avoir été adressées surtout à certains festivals, particulièrement ceux ayant des points de contact plus clairs, des informations accessibles ou un public plus large. Une autre possibilité est que certains participants demandent des mesures d'adaptation seulement lorsqu'ils estiment que leur demande sera accueillie et qu'on y répondra.

**Tableau :** Mesures d'adaptation demandées par les participants versus demandes de mesures d'adaptation reçues par les organisateurs

Réponse	Nombre de participants (sur 1065)	% de participants	Nombre d'organisateur (sur 180)	% des organisateurs
<b>Oui</b>	559	52.5 %	113	62.8 %
<b>Non</b>	381	36.0 %	44	24.4 %
<b>Je ne sais pas</b>	122	11.5 %	23	12.8 %

## **Points à retenir concernant les réponses sur les mesures d'adaptation**

Les résultats donnent à penser que les organisateurs peuvent favoriser une participation équitable en facilitant la recherche et l'utilisation des informations servant à les demander. Cela peut se faire en publiant clairement les coordonnées des personnes à contacter, en offrant plusieurs façons de demander des mesures d'adaptation (par courriel, par téléphone ou en remplissant des formulaires web), en répondant rapidement et en confirmant les adaptations qui seront fournies. Des processus clairs peuvent aussi réduire les réponses « Pas certain(e) » tant pour les participants que pour les organisateurs.

## **Comparaison des recommandations sur les mesures d'adaptation**

Les commentaires en texte libre des participants et des organisateurs sur les mesures d'adaptation ont été comparés afin d'établir les perspectives et recommandations supplémentaires suivantes.

### **Cinq principaux thèmes généraux des participants sur les mesures d'adaptation**

1. Autonomie sociale (autoreprésentation ou défense de ses droits et intérêts)
2. Places assises fournies
3. Toilettes accessibles
4. Accessibilité en fauteuil roulant
5. Élimination ou réduction des coûts

### **Cinq principaux thèmes généraux des organisateurs sur les mesures d'adaptation**

1. Stationnement accessible
2. Accessibilité en fauteuil roulant
3. Soutien à la mobilité
4. Lieu accessible
5. Amélioration continue et limites des lieux

Les principales recommandations des participants portent surtout sur les moyens de faciliter la planification et de s'assurer que les mesures de soutien sont fiables. En revanche, les organisateurs se concentrent davantage sur l'arrivée et les déplacements sur le site, la mesure dans laquelle les propriétaires des lieux sont disposés à soutenir l'accessibilité, et les moyens d'améliorer l'accessibilité au fil du temps. Les participants mettent l'accent sur les aspects de l'expérience qui réduisent la fatigue, les risques pour la sécurité et la nécessité de demander de l'aide à plusieurs reprises. Les organisateurs insistent sur les décisions pratiques et les limites qui influent sur les mesures de soutien à l'accessibilité pouvant être fournies lors de l'événement.

- **Les zones de chevauchement** incluent les aires de stationnement et d'arrivée accessibles, les parcours sans marches et les rampes, l'accès pour les personnes en fauteuil roulant et celles utilisant des aides à la mobilité, les toilettes accessibles, les sièges et les espaces d'observation accessibles, les aides à la communication comme la langue des signes et le sous-titrage, ainsi que des options adaptées aux personnes ayant des besoins sensoriels particuliers.
- **Les mesures additionnelles pour les participants** incluent la répartition des sièges sur le site, la formation et la responsabilisation du personnel, ainsi que des mesures d'élimination ou de réduction des coûts. Les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires.
- **Les ajouts des organisateurs** incluent des processus structurés d'amélioration continue et une planification explicite tenant compte des contraintes des lieux et des stratégies de suppression des obstacles.

Dans l'ensemble, le rapport des participants accorde une importance particulière à l'expérience vécue et à la fiabilité et à ce qui rend la participation possible ce jour-là, alors que le rapport des organisateurs souligne plutôt les choix opérationnels et les contraintes pratiques. Ces différences sont importantes parce que le mauvais alignement des priorités

peut laisser les participants porter eux-mêmes la responsabilité de la gestion de l'accessibilité.

### Différences clés

- **Accent mis par les participants** : réduire le fardeau de la défense de leurs propres droits et soutenir le confort et l'endurance grâce à la répartition des sièges sur le site.
- **Accent mis par les organisateurs** : prise de décisions pratiques, par exemple, sur le stationnement accessible, les mesures de soutien à la mobilité, le choix du lieu de l'événement et l'amélioration de l'accessibilité au fil du temps.
- Les participants accordent plus d'importance que les organisateurs aux **obstacles dans la catégorie des services**, ce qui comprend la formation du personnel ainsi que la gestion des foules et des files d'attente.
- Les participants accordent aussi plus d'importance à la **catégorie de la promotion**, comme les informations claires sur l'accessibilité, les processus de billetterie et les politiques.

### Recommandations finales concernant les mesures d'adaptation

Ces recommandations finales sur les mesures d'adaptation ont été créées à partir de l'analyse comparative des réponses en texte libre des participants et des organisateurs.

#### Promotion

- **Construire un système proactif de mesures d'adaptation et réduire le besoin des participants de défendre leurs propres droits et intérêts**

Créer un centre d'accessibilité facile à trouver qui énumère clairement les mesures d'adaptation disponibles, les limitations connues et la façon de demander des mesures de soutien. Fournir un processus de demande prévisible, une personne-ressource affectée aux questions d'accessibilité et plusieurs moyens accessibles de prise de contact, comme le téléphone et le courriel. S'assurer que le

personnel et les bénévoles sont en mesure d'offrir des réponses cohérentes et respectueuses.

- **Éliminer ou réduire les coûts et communiquer les politiques de soutien** Éliminer ou réduire les coûts liés à une déficience lorsque c'est possible, par exemple, en offrant des rabais pour accompagnants ou personnes de soutien ou des options fondées sur une échelle mobile. Dans la mesure du possible, les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires. Éviter de créer des obstacles aux demandes de mesures d'adaptation et d'exiger une documentation inutile. Expliquer clairement les politiques à l'avance, ce qui réduit les obstacles financiers et à la participation.

### **Planification et aménagement**

- **Créer des places de stationnement, des zones d'arrivée, une signalisation et des itinéraires accessibles**  
Traiter l'arrivée comme faisant partie des mesures assurant l'accessibilité. Offrir des aires de stationnement et de débarquement accessibles près d'entrées sans marches, et installer des panneaux d'orientation accessibles des points d'arrivée jusqu'aux points d'entrée. Utiliser une signalisation claire et accessible à fort contraste. Cela permet aux participants de se déplacer de façon autonome.
- **Offrir des itinéraires sans marches et accessibles en fauteuil roulant.** Planifier les parcours de bout en bout, de l'arrivée aux emplacements des programmes, services et sorties. Utiliser des rampes au besoin, garder les parcours larges et sans obstacle, et privilégier les surfaces stables et antidérapantes qui facilitent les déplacements des personnes utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité et celles qui ont des déficiences liées à l'équilibre. Ces mesures aident les gens à planifier leur visite et à se déplacer sur le site de façon sécuritaire et prévisible.
- **Sélectionner un lieu accessible et créez des pratiques d'amélioration continue**

Faire de l'accessibilité une exigence de base dans le choix des lieux et leur aménagement. Utiliser des audits de l'accessibilité et des listes de vérification pour confirmer l'existence d'entrées et de parcours sans marches. Planifier des solutions pratiques là où il existe des obstacles, comme des tapis temporaires, des parcours alternatifs, des navettes ou le déplacement de services clés.

Communiquer clairement à l'avance les obstacles et solutions afin que les gens puissent planifier leur sortie en toute sécurité. Utiliser les commentaires pour améliorer l'accessibilité d'année en année.

Encourager et accueillir les commentaires, et noter les changements effectués. Cela aide à identifier et à éliminer les obstacles, réduisant ainsi le besoin de demandes individuelles de mesures d'adaptation.

- **Offrir des mesures de soutien à la gestion des foules et des files d'attente**

Offrir des options aux files d'attente, des places pour s'asseoir en attendant, le soutien clairement indiqué de personnel sensibilisé à la situation des personnes handicapées, et des parcours accessibles désignés dans les zones achalandées pour réduire la fatigue et les risques pour la sécurité.

## Services

- **Assurer un accès accessible aux toilettes**

Offrir suffisamment de salles de toilettes accessibles régulièrement entretenues dans des endroits utilisables le long de trajets sans marches, clairement indiquées au moyen de panneaux accessibles clairs. S'assurer qu'elles sont situées près des zones des spectacles ou événements et à forte fréquentation, afin que la participation favorise la santé et la dignité.

- **Offrir des sièges et des aires de repos accessibles sur tout le site**

Offrir des sièges et des aires de repos sur tout le site, y compris à proximité des spectacles et activités prévus au programme, des zones de restauration et des files d'attente. Offrir des places assises accessibles avec une vue équitable et de l'espace pour les

accompagnants ou les personnes de soutien, au besoin. Cela augmente le confort et l'endurance, favorisant ainsi la pleine participation.

- **Former le personnel et les bénévoles et aligner les pratiques de sécurité**

Offrir une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées et sur la résolution de problèmes respectueuse de la vie privée. S'assurer que le personnel, les bénévoles et la sécurité comprennent les politiques sur les mesures d'adaptation, y compris celles relatives aux personnes de soutien et aux chiens ou animaux d'assistance, et qu'ils les appliquent de façon cohérente sans stigmatisation. On veille ainsi à ce qu'aucun obstacle supplémentaire aux communications ne soit créé.

## Contenu

- **Inclure des mesures de soutien à la communication et des espaces pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Fournir le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les programmes et informations clés. Offrir des espaces tranquilles et à faible stimulation sensorielle, faire connaître d'avance les attentes en matière de sonorisation et d'éclairage, et prendre des mesures pour maintenir la qualité de l'air et limiter les odeurs. Communiquer clairement quelles mesures de soutien sont disponibles, et où et quand elles seront accessibles. Cela permet aux gens de participer plus longtemps, plus confortablement et plus équitablement dans un environnement plus sécuritaire.

## Comparaison des réponses aux questions sur les obstacles

Les participants ont indiqué si les obstacles affectaient leur capacité à assister ou à apprécier un événement. Les organisateurs ont indiqué s'ils avaient entendu parler des préoccupations liées aux obstacles indiquées

par les participants. Parmi les **participants, 58,0 %** ont répondu « **Oui** », comparativement à **37,8 % des** organisateurs. Les organisateurs étaient aussi plus susceptibles de répondre non (42,2 %) que les participants (28,0 %).

Plusieurs raisons pourraient expliquer cette différence. Il se peut que les participants soient partis sans signaler les obstacles rencontrés, qu'ils n'aient pas eu l'énergie émotionnelle nécessaire pour défendre leurs droits et intérêts, que les moyens à prendre pour signaler leurs préoccupations ou les obstacles ne leur aient pas semblé clairs ou qu'ils aient eu l'impression que les organisateurs n'agiraient pas pour éliminer les obstacles signalés.

**Tableau** : Différence entre les obstacles rencontrés par les participants et les obstacles signalés aux organisateurs

Réponse	Nombre de participants	% de participants (sur 1065)	Nombre d'organisateur	% d'organisateur (sur 180)
Oui	622	58.0 %	68	37.8 %
Non	302	28.0 %	76	42.2 %
Je ne sais pas	101	10.0 %	36	20.0 %

### Constatations sur les obstacles à retenir

Les résultats suggèrent une mesure pratique que les organisateurs pourraient prendre pour soutenir une participation équitable. Ils peuvent faciliter et rendre plus sécuritaire le signalement des obstacles avant, pendant et après un événement. Ils peuvent indiquer clairement comment les signaler, former le personnel, les bénévoles et la sécurité pour qu'ils réagissent respectueusement, et faciliter la recherche d'information sur l'accessibilité pour que les gens sachent quels soutiens sont disponibles et comment demander de l'aide.

## **Comparaison des recommandations sur les obstacles**

Les commentaires en texte libre des participants et des organisateurs sur les obstacles ont été comparés afin d'établir les perspectives et recommandations supplémentaires suivantes.

### **Les cinq principaux thèmes généraux des participants sur les obstacles**

1. Inaccessibilité des lieux
2. Inaccessibilité pour les personnes à mobilité réduite
3. Disponibilité insuffisante de toilettes accessibles
4. Départ anticipé
5. Surcharge sonore

### **Les cinq principaux thèmes généraux des organisateurs sur les obstacles**

1. Amélioration continue
2. Obstacles à la mobilité
3. Limitations du stationnement
4. Accessibilité en fauteuil roulant
5. Limites budgétaires

Les recommandations des participants concernant les obstacles portent principalement sur les résultats vécus, notamment sur l'impossibilité de rester pour l'événement complet, le manque d'accessibilité financière, la réduction de la capacité d'autoreprésentation et le manque de fiabilité des services. Les recommandations des organisateurs concernant le signalement des obstacles se concentrent davantage sur les systèmes de mise en œuvre, tels que les parcours sans marches, les aires de stationnement et d'arrivée accessibles, les contraintes des lieux, les réalités budgétaires et les processus d'amélioration continue.

**Les zones de chevauchement** incluent les itinéraires sans marches et les surfaces stables, les zones de stationnement et de débarquement accessibles, les toilettes accessibles, ainsi que des supports à la communication et pour les personnes ayant des hypersensibilités

sensorielles. Les deux groupes indiquent que la planification et l'aménagement sont le fondement de l'accessibilité.

**Les améliorations souhaitées par les participants** comprennent l'accroissement de l'accessibilité financière et la diminution des obstacles de billetterie, une réduction du besoin d'autoreprésentation, ainsi que des services fiables, tels que la répartition des sièges, l'emplacement des toilettes et la gestion des files d'attente. Les participants mettent aussi l'accent sur les conditions sensorielles, la densité des foules et la présence de supports à la communication, tels que la langue des signes.

**Les améliorations visées par les organisateurs** incluent des audits de l'accessibilité, des partenariats, des processus d'amélioration continue et une planification explicite pour supprimer ou atténuer les contraintes des lieux.

Dans l'ensemble, le rapport des participants met en lumière l'expérience vécue et les résultats de la participation, tandis que celui des organisateurs met en évidence les systèmes opérationnels et les contraintes pratiques, incluant le budget, le contrôle des lieux, les obstacles liés aux infrastructures et les échéanciers de la planification.

### Différences clés

- **Conditions importantes pour les participants** : rester pour l'événement au complet, prix abordable, réduction de l'autoreprésentation, services fiables comme les sièges et les toilettes, ainsi que des conditions de foule et sensorielles gérables.
- **Conditions importantes pour les organisateurs** : décisions pratiques sur ce qui peut être livré, comme du stationnement accessible et les moyens d'assurer la mobilité, le choix et les limites des lieux, le soutien à la communication et l'amélioration de l'accessibilité au fil du temps.
- Les participants accordent une plus grande importance aux Services, comme les toilettes, les sièges et la gestion des files d'attente, ce qui

influence la capacité des gens à continuer à assister à l'événement confortablement et en toute sécurité.

- Les organisateurs présentent plus souvent les obstacles comme des défis liés au lieu et aux infrastructures, qui relèvent de l'aspect Planification et aménagement.
- En ce qui concerne le Contenu, les participants mettent l'accent sur les conditions sensorielles et de foule, tandis que les organisateurs insistent sur la fiabilité de la fourniture de mesures de soutien à la communication. En matière de Promotion, les participants évoquent surtout l'accessibilité financière et le fardeau de l'autoreprésentation, tandis que les organisateurs se concentrent sur les politiques et les processus.

## Recommandations finales sur les obstacles

Ces dernières recommandations sur les obstacles ont été créées à partir de l'analyse comparative des réponses en texte libre des participants et des organisateurs.

### Promotion

- **Éliminer ou réduire les coûts et communiquer les politiques de soutien**

Publiez des informations et politiques accessibles et en langage clair, y compris sur les processus de demande de mesures d'adaptation, les politiques de billetterie et les procédures pour les personnes de soutien. Gardez l'information exacte et à jour. Minimisez ou éliminez les coûts supplémentaires pour les personnes de soutien et assurez-vous que le personnel et la sécurité offrent un soutien respectueux et constant. Autant que possible, les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires pour les participants.

### Planification et aménagement

- **Assurer la gestion des foules et des files d'attente et fournir des sièges accessibles**

Planifiez et assurez une gestion sécuritaire des files d'attente et des foules. Réduisez l'impact des files d'attente et des foules grâce à la

planification de l'aménagement, notamment en plaçant des sièges dans ces zones et en offrant de l'aide prioritaire à l'accessibilité, au besoin. La participation devient dangereuse ou impossible sans cette gestion.

- **Créer des pratiques d'amélioration continue et budgétiser l'accessibilité**

Utiliser un cycle d'amélioration continue de l'accessibilité comprenant des audits, des mesures correctives, des vérifications et des examens post-événements. Assurez-vous que les personnes en situation de handicap vous communiquent leurs commentaires et participent à la planification (avec rémunération). Élaborez des budgets réalistes incluant l'accessibilité numérique et sur place comme coûts de base et cherchez à obtenir des subventions et à établir des partenariats lorsque nécessaire. Cela aide à cerner et à éliminer les obstacles, réduisant ainsi le besoin de demandes individuelles de mesures d'adaptation.

- **Prioriser le choix de lieux et d'aménagements accessibles**

Priorisez les lieux accessibles et concevez leur aménagement en prévoyant une entrée sans marches, des parcours stables et des itinéraires accessibles prévisibles reliant les entrées, les aires d'observation et de spectacle, les toilettes accessibles, les services alimentaires et les points d'information. Communiquez clairement les limites et les solutions disponibles afin que les personnes en situation de handicap puissent planifier leur participation en toute sécurité.

- **Offrir des parcours continus accessibles aux personnes en fauteuils roulants et à mobilité réduite**

Assurez-vous d'un accès sans marches vers toutes les zones clés, de l'arrivée à la sortie, par des parcours accessibles clairs qui évitent les escaliers, sont sans obstacles et ne risquent pas de faire trébucher les gens. Installez des rampes au besoin et planifiez des solutions pour les pentes ou le terrain inégal. Cela favorise le déplacement autonome des personnes qui utilisent des dispositifs d'aide à la mobilité, comme les fauteuils roulants, les marchettes, les

scooters, les cannes ou les béquilles, les personnes malvoyantes, et d'autres.

- **Rendre le stationnement, l'arrivée et le départ accessibles et prévisibles**

Offrez un stationnement accessible adéquat près des entrées sans marches, des places de stationnement accessible réservées, des zones de débarquement et d'embarquement accessibles, et une signalisation accessible claire avec des mesures de contrôle appropriées. Cela favorise la planification et les déplacements autonomes.

### Services

- **Assurez un accès accessible aux toilettes**

Offrez des toilettes accessibles fiables près de zones clés le long de parcours sans marches, y compris des toilettes portables accessibles où les installations permanentes sont limitées. Assurez-en l'entretien adéquat, prévoyez un espace suffisant pour le virage des fauteuils roulants, les chiens d'assistance ou les animaux, et une quincaillerie de porte accessible qui offre l'intimité nécessaire pour les soins personnels. Le manque de toilettes accessibles est souvent lié au départ anticipé des participants.

- **Former le personnel et les bénévoles**

Offrez une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées pour le personnel et les bénévoles et assurez une application cohérente des politiques afin de réduire les interactions stressantes, l'autoreprésentation répétée des participants et les obstacles supplémentaires à la communication.

### Contenu

- **Fournir des mesures de soutien à l'accessibilité de la communication**

Fournir le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les informations et les éléments clés de la programmation. Planifiez les moyens de répondre aux divers besoins en langue des signes (comme l'ASL ou la LSQ). Assurez-

vous que les systèmes sont testés pour confirmer qu'ils fonctionnent de façon fiable. Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer confortablement et en toute sécurité.

- **Offrir des espaces et mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Incluez des espaces tranquilles ou à faible stimulation. Communiquez à l'avance les attentes sonores et sensorielles, y compris les niveaux de bruit, la foule, les odeurs, ainsi que la façon et les moments où la stimulation restera faible dans les espaces calmes. Ces espaces soutiennent les personnes qui doivent planifier leur participation, la gérer à leur propre rythme, se réguler et retourner aux activités prévues au programme quand elles sont prêtes.

## **Comparaison de l'amélioration de l'accessibilité**

Les commentaires en texte libre des participants et des organisateurs sur les améliorations de l'accessibilité ont été comparés afin de produire les informations et recommandations supplémentaires suivantes.

### **Cinq principaux thèmes des participants pour des améliorations générales de l'accessibilité**

1. Toilettes accessibles
2. Accessibilité en fauteuil roulant
3. Fourniture de sièges
4. Lieu accessible
5. Stationnement accessible

### **Cinq principaux thèmes des organisateurs pour des améliorations générales de l'accessibilité**

1. Lieu accessible
2. Lieu extérieur
3. Toilettes accessibles
4. Accessibilité en fauteuil roulant
5. Signalisation claire et accessible

Les recommandations des participants portent davantage sur « l'expérience du jour même ». Cela incluait la capacité d'entrer dans le lieu de l'événement, de se déplacer sur le site, d'accéder aux toilettes, de gérer la fatigue, de se déplacer dans la foule et de prendre place dans les files d'attente en toute sécurité. Cela ressort de l'importance plus marquée accordée aux mesures de soutien dans les foules et les files d'attente ainsi qu'à des choses essentielles sur place, comme l'accès à la nourriture et à l'eau. Les participants accordent aussi une grande importance à l'accessibilité financière et aux obstacles liés à billetterie.

Les recommandations des organisateurs se concentrent davantage sur les systèmes de planification et la mise en œuvre, notamment les audits des lieux, les pratiques d'amélioration continue et la communication de l'information sur l'accessibilité sur les sites web et dans les médias sociaux avant l'arrivée des participants. Les organisateurs mentionnent aussi des contraintes pratiques, comme les limites budgétaires. Ils décrivent également des stratégies pour renforcer leur capacité d'assurer l'accessibilité au fil du temps grâce au financement et aux partenariats.

**Les points de recoupement incluent** la sélection et l'aménagement de lieux accessibles, les parcours sans marches et adaptés aux fauteuils roulants, les toilettes accessibles comme exigence de base, ainsi qu'une signalisation claire et des mesures d'orientation accessibles. Les deux groupes mettent aussi l'accent sur le confort et les mesures de soutien à la participation, comme les options pour s'asseoir et se reposer, ainsi que l'accessibilité à la communication pour les personnes sourdes ou malentendantes.

**En outre, les participants** insistent davantage sur le soutien dans les foules et les files d'attente, l'accès aux services de base sur place, ainsi que l'accessibilité financière et les obstacles à la billetterie.

**Les organisateurs ajoutent** des outils de planification, tels que les audits de l'accessibilité, les systèmes de communication et les processus

d'amélioration continue qui tiennent compte des budgets et des limites opérationnelles.

Globalement, l'ensemble de données des participants met en lumière les résultats vécus de la participation, notamment sur la mesure dans laquelle les gens peuvent accéder à l'événement et y rester en toute sécurité et confortablement. L'ensemble de données des organisateurs focalise sur les moyens mis en œuvre pour assurer l'accessibilité, ainsi que sur les limites liées aux lieux, aux budgets et aux échéanciers de la planification.

### Différences clés

- **Éléments sur lesquels les participants mettent l'accent :**  
« l'expérience du jour », incluant l'entrée à l'événement, les déplacements sur le site, l'accès aux toilettes, la gestion de la fatigue, la gestion des foules et des files d'attente, et la gestion des barrières budgétaires.
- **Éléments sur lesquels les organisateurs mettent l'accent :** les systèmes de planification et de mise en œuvre, notamment les audits des lieux, la communication sur l'accessibilité avant les événements, les réalités budgétaires et l'amélioration continue.

Ensemble, les résultats donnent à penser qu'une approche pratique est souhaitable : traiter les besoins les plus courants des participants comme des attentes de base et utiliser les outils à la disposition des organisateurs, comme les audits, la collecte d'informations sur les besoins d'accessibilité, la formation du personnel et l'amélioration continue, pour fournir ces mesures de soutien de façon cohérente.

Cependant, les données reflètent ce que les participants demandent et ce que les organisateurs disent fournir, plutôt que de mesurer directement les résultats en ce qui concerne l'accessibilité. On obtiendrait un portrait plus clair de l'amélioration de l'accessibilité au fil du temps en faisant le suivi des mesures pouvant être prises année après année, telles que les résultats d'audits des sites, les demandes de mesures d'adaptation et les

délais de réponse, ainsi que les observations reçues des personnes en situation de handicap après les événements.

## **Recommandations finales pour l'amélioration de l'accessibilité**

Ces recommandations finales liées aux améliorations de l'accessibilité ont été créées à partir de l'analyse comparative des réponses en texte libre entre les participants et les organisateurs.

### **Promotion**

- **Fournir à l'avance des informations claires et faciles à comprendre sur l'accessibilité**

Publiez des informations claires et faciles à trouver avant la vente des billets, y compris les horaires des événements, les emplacements, les mesures en place pour assurer l'accessibilité, les limitations connues et les coordonnées d'une personne à contacter pour toute question sur l'accessibilité. Assurez la cohérence des informations sur les sites web et les médias sociaux et dans les documents numériques et imprimés. Utilisez une page web centrale sur l'accessibilité (avec une version imprimable ou d'autres documents imprimés) et renforcez-la au moyen des médias sociaux, de courriels et de la billetterie afin que les gens puissent planifier leur visite en toute confiance. Communiquez clairement les politiques concernant les chiens ou animaux d'assistance ainsi que les mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles.

### **Planification et aménagement**

- **Prioriser la sélection de lieux accessibles (extérieurs) et l'aménagement des sites**

Sélectionnez les lieux accessibles dès le début et confirmez l'accessibilité au moyen de visites guidées ou d'audits rémunérés avec des personnes ayant une expérience vécue avant de régler les derniers détails des plans du site. Ces mesures sont particulièrement

importantes pour les lieux extérieurs. Planifiez l'aménagement du site en prévoyant une entrée sans marches, un minimum d'escaliers, des rampes là où elles sont nécessaires, des parcours accessibles et des toilettes accessibles utilisables. Si des limites ou des obstacles existent, communiquez-les clairement et bien avant l'événement, et indiquez les options ou les adaptations disponibles. Cela aide à réduire le besoin pour les personnes en situation de handicap de présenter des demandes d'adaptations et de défendre leurs droits et intérêts.

- **Offrir des parcours accessibles en fauteuil roulant et pour les personnes utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité, y compris des rampes**

Fournissez un réseau de parcours sans marches à travers le site, incluant des rampes où il y a des changements de niveau. Assurez-vous d'avoir des surfaces stables, des parcours assez larges et un espace de virage pour les fauteuils roulants et les chiens ou animaux d'assistance. Assurez l'accès à des entrées et sorties accessibles entre les zones d'arrivée et les événements prévus au programme ainsi que les services clés, afin que les personnes utilisant des dispositifs d'aide à la mobilité, tels que fauteuils roulants, marchettes, scooters, cannes ou béquilles, puissent se déplacer en toute sécurité et de façon autonome.

- **Fournir une signalisation claire et accessible**

Utilisez des panneaux indicateurs accessibles et clairs, à fort contraste et cohérents, ainsi que des cartes accessibles qui indiquent l'emplacement des parcours, des toilettes, des espaces tranquilles, des aires de stationnement, des zones de débarquement et d'embarquement, ainsi que des zones de sièges ou d'observation accessibles. Cela permet aux gens de se déplacer de façon autonome et sécuritaire partout sur le site.

- **Rendre le stationnement, l'arrivée et le transport accessibles et prévisibles**

Offrez du stationnement accessible ainsi que des zones de débarquement et d'embarquement accessibles près des entrées

sans marches. Fournissez à l'avance des instructions claires pour l'arrivée et des options de transport ou des navettes accessibles lorsque les distances sont grandes afin que les gens puissent planifier leurs déplacements et voyager de façon autonome.

- **Offrir un soutien à la gestion des foules et des files d'attente**

Assurer une gestion sécuritaire de la foule et des files d'attente.

Offrez des mesures de rechange aux files d'attente, des sièges pour attendre, du soutien du personnel et des procédures claires pour réduire la fatigue et les risques de sécurité.

### Services

- **Assurer l'accès aux toilettes accessibles**

Fournir suffisamment de salles de toilette accessibles près des zones clés le long de trajets sans marches, y compris des toilettes portables accessibles lorsque les installations permanentes sont limitées.

Assurez-vous que les toilettes sont bien entretenues, qu'elles disposent d'un espace de virage adéquat pour les fauteuils roulants ou les chiens ou animaux d'assistance et que les panneaux indiquant leur emplacement sont clairs et accessibles. Assurez-vous que les toilettes sont réparties sur le site le long de parcours sans marches.

- **Fournir des sièges et des zones de repos accessibles équipées de moyens de pallier les conditions météorologiques désagréables**

Offrez des places assises et des aires d'observation accessibles sur tout le site (pas à un seul endroit) avec une vue équitable, incluant des espaces pour fauteuils roulants et accompagnants ou personnes de soutien. Inclure des aires de repos pour la gestion de la fatigue, tant pour les participants que pour le personnel. Offrez des abris, de l'ombre et des moyens de se rafraîchir près des activités prévues au programme et des zones clés pour assurer le confort et la sécurité.

- **Offrir des mesures d'adaptation et de soutien accessibles à la billetterie**

Offrez des options accessibles de billetterie et de soutien, incluant l'assistance en ligne, par téléphone et sur place, avec une personne-ressource ayant reçu une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Prenez note des besoins d'accessibilité lors de l'inscription et de l'achat des billets lorsque c'est possible. Assurez la présence sur le site d'un service d'aide ou d'une équipe identifiable affectée à l'accessibilité pour résoudre rapidement les problèmes. Formez le personnel et les bénévoles de manière à ce qu'ils puissent répondre respectueusement et de façon cohérente, afin que les gens n'aient pas à expliquer à répétition leurs besoins en matière d'accessibilité. Offrez des mesures de soutien financier et administratif qui favorisent la participation, notamment des politiques sur les stratégies d'élimination ou de réduction des coûts, ainsi que l'accès d'accompagnants ou de personnes de soutien. Notez que, dans la mesure du possible, les mesures d'adaptation ne devraient pas entraîner de frais supplémentaires.

## Contenu

- **Inclure des mesures de soutien à la communication et des espaces tranquilles pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles**

Fournissez le sous-titrage, des sous-titres, l'interprétation en langue des signes et des annonces visuelles claires pour les informations et éléments clés du programme. Prévoyez les besoins variés en langue des signes, comme l'ASL ou la LSQ et communiquez clairement à l'avance à quels moments et où ces mesures de soutien seront disponibles. Incluez des espaces tranquilles ou à faible stimulation et communiquez à l'avance les attentes sensorielles, notamment les niveaux de bruit, les foules, les odeurs, et les moments où la stimulation restera faible dans les espaces tranquilles. Cela favorise une participation équitable et aide les gens à participer aux événements confortablement et en toute sécurité.

## Conclusions et recommandations

Cette section résume les principales conclusions de l'étude et ce qu'elles signifient pour l'amélioration de l'accessibilité lors des festivals et événements canadiens. Elle réunit les points de vue des participants et des organisateurs et met en lumière les principales idées dans les trois domaines : les mesures d'adaptation, les obstacles et les améliorations de l'accessibilité. On y présente aussi des recommandations et des considérations pratiques pour les futures normes d'accessibilité et l'évaluation continue.

### Résultats globaux

Cette étude a examiné l'accessibilité des festivals et événements canadiens entre 2023 et 2025 sous deux angles : les expériences vécues des participants et les pratiques auto-déclarées des organisateurs. En analysant les données dans les domaines d'intérêt que sont les mesures d'adaptation, les obstacles et l'amélioration de l'accessibilité, la recherche a relevé à la fois des priorités partagées et des lacunes importantes dans la façon dont l'accessibilité est planifiée et vécue.

Dans tous les ensembles de données, assurer l'accessibilité a été constamment décrite comme une démarche globale nécessitant des interventions **de bout en bout**. En d'autres termes, les participants doivent pouvoir planifier leur visite, arriver à l'événement, se déplacer en toute sécurité sur le site, accéder à des services essentiels, comme les toilettes et des sièges accessibles, et participer sans obstacle aux activités prévues au programme à chaque étape. Quand une partie de cette chaîne fait défaut, il peut en résulter de la fatigue, des préoccupations en matière de sécurité, des efforts répétés des participants pour faire valoir leurs droits et intérêts ou leur départ prématuré de l'événement.

Les participants et les organisateurs ont tous deux relevé les mêmes éléments fondamentaux permettant d'assurer l'accessibilité : des parcours sans marches et des surfaces stables, des aires de stationnement et d'arrivée accessibles, des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et

accessibles, des toilettes accessibles, des sièges et zones de repos accessibles, ainsi que des supports à la communication tels que le sous-titrage et l'interprétation en langue des signes. Les espaces et mesures de soutien pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles ont également été constamment indiqués comme importants pour permettre une participation entière.

### **Ce que montre la comparaison**

La comparaison des expériences des participants et des déclarations des organisateurs montre un fort alignement des mesures considérées comme **fondamentales pour assurer l'accessibilité**, particulièrement dans l'environnement bâti et la logistique du site. Cependant, l'analyse met aussi en lumière des différences quant aux éléments sur lesquels les deux groupes insistent le plus.

Les participants se sont principalement concentrés sur **les résultats vécus de leur participation**. Leurs réponses décrivaient s'ils pouvaient rester pour l'événement complet, gérer la fatigue, se déplacer en toute sécurité dans les foules et accéder à des services fiables, comme les toilettes, les sièges et les supports de communication. Les participants ont aussi mis l'accent sur l'accessibilité financière, l'information claire disponible avant l'événement et la réduction du besoin de demander des mesures d'adaptation à plusieurs reprises.

Les organisateurs se sont davantage concentrés sur **les systèmes de mise en œuvre et les contraintes pratiques**, notamment les limites des lieux, les budgets, les conditions des infrastructures et les échéanciers opérationnels. Ils ont décrit comment ils assurent l'accessibilité grâce à des outils de planification, tels que les audits des lieux, les politiques d'accessibilité, la formation du personnel et les processus d'amélioration continue.

Ces différences sont importantes parce qu'elles influencent la façon dont les priorités pour l'admissibilité sont établies. Lorsque l'expérience vécue et la planification opérationnelle ne sont pas alignées, les personnes en

situation de handicap peuvent tout de même rencontrer des obstacles les obligeant à réclamer d'autres mesures d'adaptation ou à réduire leur participation.

### **Raisons pour lesquelles ces constatations sont importantes**

Ces résultats montrent bien que l'accessibilité lors des festivals et événements n'est pas seulement une question d'ordre technique, mais aussi une question de planification et de prestation de services. Bien que de nombreux organisateurs reconnaissent l'importance de l'accessibilité, la comparaison avec les expériences des participants montre qu'il subsiste des écarts entre ce qui est planifié et ce qui est vécu dans la pratique.

Pour combler ces lacunes, il faut traiter l'accessibilité comme un ensemble coordonné de mesures qui englobe la planification, la communication, la prestation de services et la programmation. Lorsque ces éléments fonctionnent ensemble, l'accessibilité devient plus fiable et la participation, plus équitable.

### **Implications pour les festivals et événements**

Ensemble, les constatations donnent à penser que l'accessibilité s'améliore le plus efficacement lorsqu'elle est traitée comme un **système planifié plutôt que comme une série de mesures d'adaptation individuelles.**

Les organisateurs de festivals et d'événements qui planifient l'accessibilité dès le départ, communiquent clairement l'information avant l'événement, offrent des mesures de soutien fiables sur place et assurent une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au personnel pour qu'il réponde de façon cohérente aux demandes sont mieux à même de soutenir une participation équitable. Les améliorations de l'accessibilité ne dépendent pas de gros budgets ou de la grandeur des événements. Même les festivals et événements plus petits peuvent réduire les obstacles en fournissant des informations claires, des processus de soutien prévisibles et une planification réfléchie de l'arrivée, des déplacements et de la participation.

Les résultats montrent également que l'accessibilité doit aller au-delà de l'infrastructure physique. Les politiques, les pratiques de communication, la formation du personnel et la prestation des services sont tout aussi importantes pour déterminer si l'accessibilité fonctionne dans la pratique.

## **Recommandations finales intégrées**

Sur la base de l'analyse comparative des ensembles de données des participants et des organisateurs, les priorités suivantes sont apparues comme les actions les plus importantes pour améliorer l'accessibilité lors des festivals et événements canadiens.

- **Planifiez l'accessibilité tôt.**

L'accessibilité doit être prise en compte lors du choix du lieu, de la planification de l'aménagement du site et de la conception des programmes. Une planification précoce permet aux organisateurs de déterminer les obstacles, de communiquer clairement les limites du site et de mettre en œuvre des solutions avant le début de l'événement.

- **Fournissez des informations claires sur l'accessibilité avant l'événement.**

Les informations accessibles, les politiques de billetterie et les processus de demande de mesures d'adaptation devraient être faciles à trouver et à comprendre, tant en ligne que dans les documents imprimés. Une communication claire réduit l'incertitude et aide les gens à planifier leur participation.

- **Assurez l'accessibilité à l'arrivée et pendant les déplacements.**

Des stationnements et des aires de débarquement accessibles et des parcours sans marches ainsi que des panneaux indicateurs et d'orientation clairs et accessibles sont essentiels pour permettre aux gens d'arriver et de se déplacer en toute sécurité tout au long de l'événement.

- **Offrez des services essentiels fiables.**

Des toilettes accessibles, des sièges et aires de repos accessibles répartis dans tout le site, ainsi que des options accessibles pour voir

ce qui se passe sur scène aident les gens à rester et à profiter des événements confortablement et en toute sécurité.

- **Prévoyez dans la programmation des moyens d'assurer l'accessibilité de la communication et de la participation de personnes ayant des hypersensibilités sensorielles.**

Le sous-titrage, l'interprétation en langue des signes, l'aide à l'écoute et des espaces pour les personnes ayant des hypersensibilités sensorielles devraient être planifiés dans le cadre de la conception des programmes.

- **Fournissez de la formation au personnel, aux bénévoles et à la sécurité.**

Une formation de sensibilisation à la situation des personnes handicapées ainsi que des politiques cohérentes permettent de s'assurer que les mesures de soutien à l'accessibilité sont offertes de manière respectueuse et fiable.

- **Appliquez des pratiques d'amélioration continue.**

Les audits de l'accessibilité (avec rémunération pour les évaluateurs en situation de handicap), les commentaires des personnes handicapées et les évaluations postérieures aux événements peuvent aider les organisateurs à améliorer l'accessibilité d'année en année, que ce soit pour les environnements en ligne ou physiques.

## **Implications pour les normes d'accessibilité**

Les résultats de cette étude donnent lieu à plusieurs considérations importantes pour les futures normes d'accessibilité liées aux festivals et événements au Canada.

Premièrement, les normes d'accessibilité devraient refléter **l'expérience complète de l'événement** et ne pas porter uniquement sur l'environnement bâti. L'accessibilité physique, comme les parcours sans marches, les toilettes accessibles et le stationnement accessible, demeure essentielle. Cependant, les résultats montrent que l'accessibilité dépend aussi d'informations claires, de politiques prévisibles, d'un personnel

sensibilisé à la situation des personnes handicapées et de mesures de soutien fiables à la communication, comme le sous-titrage et l'interprétation en langue des signes. Les normes qui ne concernent que l'infrastructure physique peuvent ne pas soutenir pleinement la participation si d'autres éléments de l'expérience créent des obstacles.

Deuxièmement, les normes d'accessibilité devraient soutenir **l'accessibilité de bout en bout**. En d'autres mots, elles doivent veiller à ce que l'accessibilité soit assurée à toutes les étapes : avant l'événement (informations et billetterie), lors de l'arrivée et des déplacements (stationnement, parcours et signalisation), dans la fourniture des services essentiels (toilettes, sièges et aires de repos) et dans les environnements de programmation (accessibilité de la communication et soutiens sensoriels). Lorsque l'accessibilité est abordée à toutes ces étapes, les personnes en situation de handicap sont plus susceptibles d'assister à l'événement et de rester jusqu'à la fin.

Troisièmement, les résultats donnent à penser que les normes devraient reconnaître **les réalités opérationnelles** auxquelles font face les organisateurs. De nombreux organisateurs ont signalé des contraintes liées aux budgets, au contrôle des lieux et aux environnements d'événements temporaires, comme les lieux extérieurs ou les espaces loués. Les normes d'accessibilité devraient donc soutenir une mise en œuvre pratique, incluant des directives claires, des outils de planification et des améliorations progressives lorsque l'accessibilité complète ne peut être atteinte immédiatement.

Enfin, les normes d'accessibilité devraient encourager **l'amélioration continue** plutôt que la conformité ponctuelle. Les audits de l'accessibilité, la formation du personnel, les commentaires des personnes en situation de handicap et les processus d'évaluation post-événement peuvent aider les organisateurs de festivals et d'événements à renforcer l'accessibilité au fil du temps.

Pris ensemble, les résultats suggèrent que les normes d'accessibilité futures pour les festivals et événements devraient combiner **des attentes de base claires avec des directives pratiques de mise en œuvre**, afin de garantir que l'accessibilité devienne un élément cohérent et fiable de la planification et de la tenue des événements.

## Évaluations et recherches futures

Cette étude offre des informations détaillées sur les expériences des participants et les pratiques signalées par les organisateurs. Cependant, les données reflètent ce que les gens disent vivre ou offrir, plutôt que de mesurer directement les résultats en matière d'accessibilité au fil du temps.

Pour mieux comprendre les progrès en matière d'accessibilité dans le secteur des festivals et des événements, les travaux futurs devraient inclure **des mesures reproductibles**, comme :

- les résultats des audits de l'accessibilité du site,
- les délais de suivi et de résolution des demandes de mesures d'adaptation,
- les commentaires reçus après l'événement de la part de personnes en situation de handicap,
- les évaluations de l'accessibilité numérique des sites web des festivals.

Recueillir et transmettre ces informations de façon constante permettrait de suivre les améliorations et de déterminer où un soutien ou des directives supplémentaires sont nécessaires.

Dans l'ensemble, les résultats démontrent que les éléments fondamentaux pour assurer l'accessibilité des festivals et événements sont bien compris tant par les participants que par les organisateurs. L'étape suivante consiste à s'assurer que ces éléments sont mis en œuvre de façon cohérente et constante afin que l'accessibilité devienne une partie fiable et attendue des expériences vécues aux festivals et événements à travers le Canada. La collaboration continue avec les personnes en situation de

handicap sera essentielle pour garantir que les festivals et événements partout au Canada deviennent plus accessibles, inclusifs et accueillants pour tous.

## Annexe A : Équipe et partenaires du projet

### Équipe du projet

Merci à tous les membres de l'équipe de projet, aux centres partenaires, à notre comité consultatif de projet et aux autres partenaires du projet.

### Équipe du projet Vie autonome Canada :

- Freda Uwa: Directrice exécutive nationale
- Lisa Snider: Coordinatrice de projet
- Omotola Abayomi: Coordonnateur du site de l'Alberta
- Amanda Lush: Newfoundland and Labrador Site Coordinator
- Véronique Hardy: Coordonnateur du site de l'Ontario
- Jennessa Faubert: Coordonnateur du site de l'Ontario
- Jhun Ramos: Coordonnateur de site en Colombie-Britannique
- Necole Young: Coordonnateur de site en Colombie-Britannique
- Kohl Gray: Assistante administrative
- Steve Lind: Finance
- Tom Pugliese: Communication et marketing

### Centres partenaires

- Diane Kreuger: ILRC of Calgary
- Kathy Hawkins: Empower The Disability Resource Centre
- Jennifer Jucknat: Disability Resource Centre for IL
- Ella Huang: Richmond Centre for Disability
- Nancy Pagani: Richmond Centre for Disability

### Comité consultatif du projet

- Freda Uwa: Vie autonome Canada
- Diane Kreuger: ILRC Calgary
- Kathy Hawkins: Empower: The Disability Resource Centre
- Ella Huang: Richmond Centre for Disability
- Nancy Pagani: Richmond Centre for Disability
- Jennifer Jucknat: Disability Resource Centre for IL
- Winnie Luk: Disability Screen Office
- Sam Mason: Voice of Albertans with Disabilities (Former)
- Mandy Penney: Disability Advocate
- Dan Ashworth: Researcher CBC Music (Former)
- Robin East: Barrier Free Saskatchewan

- Kevin Ng: Rick Hansen Foundation
- Shawna Joynt: Canadian Association of the Deaf
- Courtney Lanouette: Gateway Association (Former)
- Rojan Nasiri: Richmond Community Social Development
- Amanda McCulley: Richmond Community Social Development
- Olivia Boguslaw: Richmond Community Social Development

### **Autres fournisseurs de recherche**

- Suzanne Larocque: Vie autonome Canada
- Laetitia Mfamobani: Rick Hanson Foundation
- Jim Escott: Empower Disability Services
- Hannah Lee: ARCH Disability Law Centre (Former)
- Florence Kwok: ARCH Disability Law Centre (Former)

## **Annexe B : Liste d'autres handicaps**

### **Allergies, hypersensibilités sensorielles et environnementales**

- Allergies liées à la qualité de l'air
- Allergies environnementales
- Allergies alimentaires
- Polysensibilités chimiques
- Allergies ou conditions causées par les parfums et odeurs de tabac
- Allergies ou hypersensibilité aux odeurs
- Hypersensibilité à la lumière, au bruit et à la pollution de l'air
- Anaphylaxie (réaction allergique sévère)
- Hypersensibilité à la lumière du soleil
- Allergies à l'eau
- Hypersensibilité électromagnétique

### **Troubles respiratoires**

- Asthme
- Problèmes liés à la respiration
- Dépendance à l'oxygène

### **Troubles neurologiques et liés au cerveau**

- TDAH
- Trouble du traitement auditif
- Lésion cérébrale
- Épilepsie
- Tremblement essentiel
- Traumatisme crânien
- Conditions et crises déclenchées par la chaleur
- Migraines
- Perte de mémoire à court terme
- Convalescence après un AVC

### **Troubles neurodéveloppementaux et de santé mentale**

- Trouble anxieux généralisé
- Syndrome d'Asperger
- Autisme
- Enfant maltraité
- Trouble dépressif majeur
- TOC

- Trouble affectif saisonnier
- Dépression hivernale

### **Troubles cardiovasculaires et du système nerveux autonome**

- Problèmes cardiaques
- Syndrome de tachycardie orthostatique posturale (STOP)

### **Maladies immunitaires, infectieuses et conditions systémiques**

- Être immunodéprimé
- Cancer
- Maladie chronique
- Maladie invisible
- COVID-19 de longue durée
- Maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques
- Maladie liée à la moisissure

### **Troubles gastro-intestinaux, métaboliques et endocriniens**

- Maladie cœliaque
- Cholestérol
- Diabète
- Troubles gastro-intestinaux
- Avoir une stomie
- Affections hépatiques
- Perte de sensation de satiété
- Obésité

### **Fatigue, conditions liées à l'énergie et au sommeil**

- Fatigue chronique
- Conditions liées à l'énergie
- Troubles du sommeil

### **Conditions physiques, fonctionnelles et liées à la mobilité**

- Conditions liées à l'âge
- Oxygénodépendance
- Trisomie 21
- Handicap du mouvement dynamique
- Utilisation temporaire d'un fauteuil roulant

### **Autres conditions médicales**

- Maladie de Tay-Sachs

## **Annexe C : Liste d'éléments manquants ou inadéquats pouvant donner lieu à des obstacles, établie par les groupes de discussion**

1. Espaces accueillants sensoriellement, espaces tranquilles et aires de repos
2. Sièges
3. Stationnement, navettes et transport
4. Parcours et déplacements
5. Toilettes
6. Formation du personnel
7. Interprétation en LSQ ou ASL, sous-titrage et audiodescription
8. Entrée à prix réduit, entrée gratuite pour la personne de soutien, et fourniture de personnes de soutien ou de guides
9. Informations détaillées sur les éléments favorisant l'accessibilité
10. Mesures de masquage, qualité de l'air, zones ombragées et absence d'odeurs
11. Consultation avec des personnes en situation de handicap, des organisations de personnes handicapées ou des consultants en accessibilité à l'étape de la planification
12. Panneaux indicateurs et d'orientation
13. Équipement gratuit ou à faible coût
14. Planification préalable de l'accessibilité
15. Rampes

## Références

### Législation canadienne et internationale sur l'accessibilité

Accessible Canada Act, S.C. 2019, c. 10. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/A-0.6/>

Accessibility for Manitobans Act, C.C.S.M. c. A1.7 (2013).  
<https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/a001-7.php>

Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005, S.O. 2005, c. 11.  
<https://www.ontario.ca/laws/statute/05a11>

Accessible British Columbia Act, S.B.C. 2021, c. 19.  
<https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/21019>

Accessible Saskatchewan Act, S.S. 2023, c. 19.  
<https://www.canlii.org/en/sk/laws/astat/ss-2023-c-19/latest/ss-2023-c-19.html>

Accessibility Act (New Brunswick), S.N.B. 2024, c. 27.  
<https://laws.gnb.ca/en/document/cs/2024%2C%20c.27>

Accessibility Act (Newfoundland and Labrador), S.N.L. 2021, c. A-1.001.  
<https://www.canlii.org/en/nl/laws/stat/snl-2021-c-a-1.001/latest/snl-2021-c-a-1.001.html>

Accessibility Act (Nova Scotia), S.N.S. 2017, c. 2.  
<https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/accessibility.pdf>

Act to Secure Handicapped Persons in the Exercise of Their Rights with a View to Achieving Social, School and Workplace Integration, CQLR c. E-20.1 (1978). <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/en/document/cs/e-20.1>

Americans with Disabilities Act of 1990, Pub. L. No. 101-336, 104 Stat. 327. <https://www.ada.gov/law-and-regs/ada/>

Disability Discrimination Act 1992 (Cth), No. 135 of 1992 (Australia).  
<https://www.legislation.gov.au/Details/C2018C00125>

Equality Act 2010, c. 15 (UK).  
<https://www.legislation.gov.uk/ukpga/2010/15/contents>

European Parliament and Council of the European Union. (2019). Directive (EU) 2019/882 on the accessibility requirements for products and services (European Accessibility Act). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32019L0882>

United Nations. (2006). Convention on the Rights of Persons with Disabilities (CRPD).  
<https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities.html>

## **Les lacunes des normes canadiennes et la voie à suivre**

Accessibility Standards Canada. (2024a). CAN/ASC-EN 301 549:2024 — Accessibility requirements for ICT products and services.  
<https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards/asc-en-301-549>

Accessibility Standards Canada. (2024b). CAN/ASC-1.1:2024 — Employment standard. <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards/can-asc-11-employment>

Accessibility Standards Canada. (2025a, September 22). Accessible travel journey. <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards/accessible-travel-journey>

Accessibility Standards Canada. (2025b, August 21). Overview of CAN-ASC-2.1 outdoor spaces. <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards/overview-can-asc-21-outdoor-spaces>

Accessibility Standards Canada. (2025c). CAN-ASC-3.1:2025 — Plain language. <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards>

Accessibility Standards Canada. (2026, March 4). Creating accessibility standards. <https://accessible.canada.ca/creating-accessibility-standards>

Gouvernement du Québec, Ministère de la Cybersécurité et du Numérique. (2024). Standard sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 3.0). <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/cybersecurite-numerique/publications/standard-accessibilite-sites-web>

Government of Manitoba. (2015). Accessible Customer Service Standard Regulation, Man. Reg. 71/2015. <https://accessibilitymb.ca/accessibility/act-standards/the-accessibility-standard-for-customer-service.html>

Government of Manitoba. (2019). Accessible Employment Standard Regulation, Man. Reg. 155/2019. <https://accessibilitymb.ca/accessibility/act-standards/accessible-employment-standard.html>

Government of Manitoba. (2022). Accessible Information and Communication Standard Regulation, Man. Reg. 59/2022. <https://accessibilitymb.ca/accessibility/act-standards/accessible-information-and-communication-standard.html>

Government of Nova Scotia. (2025). *Built Environment Accessibility Standard*. <https://novascotia.ca/accessibility/built-environment-standard/>

Government of Ontario. (2011). Integrated Accessibility Standards Regulation, O. Reg. 191/11. <https://www.ontario.ca/laws/regulation/110191>

Government of Ontario. (2013). Design of Public Spaces Standard, O. Reg. 413/12. <https://www.ontario.ca/laws/regulation/120413>

U.S. Department of Justice. (2010). 2010 ADA standards for accessible design. <https://www.ada.gov/law-and-regs/design-standards/2010-stds/>

## Ce que montre le bilan des droits de la personne

ARCH Disability Law Centre. (2024). Case law research on accessibility at events and festivals [Unpublished prepared for Independent Living Canada].

Canadian Odeon Theatres Ltd. v. Human Rights Commission (Sask.) and Huck, 1985 CanLII 183 (SK CA), [1985] 3 W.W.R. 717.

MacLean v. Gerry Robert Enterprises dba Black Card Books, 2022 BCHRT 89.

Miele v. Famous Players Inc., 2000 BCHRT 5, 37 C.H.R.R. D/1.

Ontario Human Rights Commission. (2016, June 27). Policy on ableism and discrimination based on disability. <https://www3.ohrc.on.ca/en/policy-ableism-and-discrimination-based-disability>

S.Y.L. v. Replay Marketing, 2024 HRTO 502.

Saxon v. ScrapFest Inc., 2019 HRTO 1043.

Turnbull v. Famous Players Inc., 2001 CanLII 26228 (Ont. Bd. of Inq.), [2001] O.H.R.B.I.D. No. 20.

Woitowicz v. Wexford BIA, 2017 HRTO 1416.

Wozenilek v. Book Shelf of Guelph Ltd. (cob The Bookshelf and Guelph Jazz Festival & Colloquium) (as cited in ARCH Disability Law Centre, 2024).

Vizcaya v. imagineNATIVE Film and Media Arts Festival as cited in ARCH Disability Law Centre, 2024.

Vizcaya v. United Jewish Appeal Federation of Greater Toronto as cited in ARCH Disability Law Centre, 2024.

## Recherche et pratique au Canada et à l'international

Attitude Is Everything. (2018). State of Access Report 2018.

<https://attitudeiseverything.org.uk/industry/welcoming-disabled-audiences/state-of-access-reports/>

Bossey, A. (2020). Accessibility all areas? UK live music industry perceptions of current practice and information and communication technology improvements to accessibility for music festival attendees who are deaf or disabled. *International Journal of Event and Festival Management*, 11(1), 6–25. <https://doi.org/10.1108/IJEFM-03-2019-0022>

Darcy, S., & Dickson, T. J. (2025). Disability, accessibility and events: Curated collection (2000–2024) and a research agenda. *Event Management*, 29(7), 1095–1106. <https://doi.org/10.3727/152599525X17418287223192>

**Indigo Ltd. (2025, April 4).** *Access Culture 2025: Report.*

<https://www.indigo-ltd.com/resources/access-culture-2025-report>

Leahy, A., & Ferri, D. (2022). Barriers to cultural participation for persons with disabilities: A critical analysis. *International Journal of Cultural Policy*, 28(5), 589–604. <https://doi.org/10.1080/10286632.2021.1898013>

Lee, B., & Jenifer, T. (2025). Disability access and inclusion in performing arts festivals. *International Journal of Event and Festival Management*, 16(3), 382–401. <https://doi.org/10.1108/IJEFM-08-2024-0109>

Statistics Canada. (2023b, December 1). The Daily — Canadian Survey on Disability, 2017 to 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231201/dq231201b-eng.htm>

Statistics Canada. (2025). Barriers to accessibility related to communication: Findings from the 2022 Canadian Survey on Disability. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-654-x/89-654-x2025003-eng.htm>

## Ce qui se fait de bien

AccessNow. (2025a). AccessFest access guide.

<https://accessnow.com/fest/accessguide/>

AccessNow. (2025b, July 17). AccessFest 2025: A windswept welcome and a festival that felt like home. <https://accessnow.com/blog/accessfest-2025-a-windswept-welcome-and-a-festival-that-felt-like-home/>

ADA National Network. (2015). A planning guide for making temporary events accessible to people with disabilities.

<https://adata.org/guide/planning-guide-making-temporary-events-accessible-people-disabilities>

Attitude Is Everything. (n.d.-a). State of Access reports.

<https://attitudeiseverything.org.uk/all-resources/state-of-access-reports/>

Attitude Is Everything. (n.d.-b). Accessible events guidance.

<https://attitudeiseverything.org.uk>

COPHAN. (2025). Universal accessibility guide: Event planning.

<https://guide.cophan.org/en/thematic-fact-sheets/event-planning/>

Disability Gateway. (n.d.-b). Plan accessible in-person activities.

<https://www.disabilitygateway.gov.au/ads/strategy/good-practice-guidelines/accessible-activities>

Government of Manitoba. (n.d.). Event planning checklist — Customer service standard. [https://accessibilitymb.ca/resources/cs-](https://accessibilitymb.ca/resources/cs-standard/general/event-planning-checklist-customer-service-standard.pdf)

[standard/general/event-planning-checklist-customer-service-standard.pdf](https://accessibilitymb.ca/resources/cs-standard/general/event-planning-checklist-customer-service-standard.pdf)

Government of Canada. (2025, November 18). Best practices for accessible virtual events. Digital Accessibility Toolkit.

<https://a11y.canada.ca/en/best-practices-for-accessible-virtual-events/>

Government of Nova Scotia, Accessibility Directorate. (2018). Guide to planning accessible meetings and events.

<https://accessible.novascotia.ca/resources/planning-meetings-and-events>

Publications Ontario. (n.d.). Guide to accessible events.

<https://www.publications.gov.on.ca/301578>

Seguin, K. (2025, July 7). It's festival season and this disabled music fan wants to see better event accessibility. CBC News.

<https://www.cbc.ca/news/canada/london/it-s-festival-season-and-this-disabled-music-fan-wants-to-see-better-event-accessibility-1.7577758>

W3C Web Accessibility Initiative. (2022, August 31). Making events accessible: Checklist for meetings, conferences, training, and presentations that are remote/virtual, in-person, or hybrid. <https://www.w3.org/WAI/teach-advocate/accessible-presentations/>

## **Contexte économique et lacunes en recherche**

Conference Board of Canada. (2018). The business case to build physically accessible environments.

<https://www.rickhansen.com/sites/default/files/2018-08/cboc-final-report-feb2018-accessible-1.pdf>